

Revue de la Société historique du Madawaska

avril 2004

Société historique du Madawaska



50e anniversaire

**Revue de la
Société historique
du Madawaska**

Rédaction

Jacques G. Albert

**Bureau de direction
de la Société
historique du
Madawaska**

Président

Hélène Martin

Président sortant

Michel Thériault

Vice-président

Danielle D'Amours

Trésorier

André Leclerc

Secrétaire des réunions

Roland Cyr

**Secrétaire à la
correspondance**

Alonzo Doiron

Agent d'information

Jacques G. Albert

Directeurs

Jacques G. Albert

Conrad Soucy

Michel Thériault

Don Plourde

Guy Laforge

Bert Lavoie

ISSN: 9926-6156

Sans publicité

Volume XXXII, Nos 1-2

janvier-juin 2004

Sommaire

Présentation	p. 2
Le Madawaska, terre d'accomodement	p. 3
Histoire du Corps des Cadets	p. 12
Les modification administratives du Collège Saint-Louis en 1972	p. 19
L'évolution de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (UMCE)	p. 24
La musique au Madawaska	p. 32
La Foire Brayonne	p. 39
La musique au Madawaska	p. 43
La prohibition au Madawaska	p. 51
L'histoire du Groupe Savoie	p. 57
Baker-Brook	p. 64
La guerre non sanglante de l'Aroostook	p. 71

Cotisation

Membres adultes	22,00\$
Membres adultes (couples: deux droits de vote et un abonnement à la Revue)	28,00\$
Membres de soutien (association, groupes, bibliothèques)	40,00\$
Membres à vie	250,00\$
Membres à vie (couples)	300,00\$
Membres à vie (corporations)	400,00\$
Municipalité	50,00\$
+ un cent per capita	

Faire vos chèques ou mandats-poste à

**La Société historique du Madawaska Inc
1165, boulevard Hébert
Edmundston, N.-B.
E3V 2S8**

Présentation

Ce numéro spécial de la revue (Vol. XXXII, Nos 1-2, janvier-juin 2004), souligne le 50^e anniversaire de la Société historique du Madawaska. Il présente les travaux d'étudiantes et d'étudiants réalisés dans le cadre du cours HIST2411 : *Histoire générale de l'Acadie* offert au campus d'Edmundston de l'Université de Moncton à l'automne 2003. Chaque étudiante et chaque étudiant devait choisir un sujet portant sur l'histoire du Madawaska et produire un travail d'une dizaine de pages. Plus de trente travaux ont été soumis et dix ont été retenus pour fin de publication.

Les textes choisis ont été réalisés par des étudiantes et des étudiants inscrits en 2^e ou encore en 3^e année de divers programmes dont le baccalauréat ès arts multidisciplinaire, le baccalauréat en sciences de l'éducation, le baccalauréat ès arts avec spécialisation en histoire et le baccalauréat en sciences sociales avec majeure en science politique.

J'aimerais remercier le Comité du 50^e anniversaire de la Société historique du Madawaska et tout particulièrement le rédacteur de la revue, Monsieur Jacques G. Albert pour la réalisation de ce numéro spécial. J'aimerais aussi souligner l'excellente collaboration de plusieurs personnes de la région qui ont accepté d'accorder une entrevue aux étudiantes et aux étudiants impliqués dans le projet. Un merci spécial à Monsieur Michel Thériault, archiviste au CEDEM, qui a facilité la tâche aux étudiantes et aux étudiants qui ont dépouillé des fonds ou encore consulté les sources secondaires disponibles au centre d'archives. L'expérience fut fort enrichissante pour tous ces jeunes adultes qui publient, pour la première fois, un texte dans notre revue d'histoire régionale. Espérons que cette expérience les incitera à poursuivre leurs travaux de recherche sur l'histoire du Madawaska.

Nicole Lang, professeure d'histoire à l'UMCE et titulaire du cours *Histoire générale de l'Acadie*

Ce numéro comprend également le texte du discours de M. Robert Pichette, donné lors du banquet du 50^e anniversaire de fondation de la Société le samedi 18 octobre 2003.

Nous tenons à remercier M. Robert Pichette pour sa présence lors du banquet du 50^e anniversaire. Nos remerciements s'adressent également à Madame Nicole Lang, professeure d'histoire à l'UMCE, aux étudiantes et étudiants qui ont accepté que leur texte soit publié dans la *Revue de la Société Historique du Madawaska* et à celles et ceux qui ont fourni des photos.

Jacques G. Albert, rédacteur

Le Madawaska, terre d'accommodement

par Robert Pichette

Ce texte est une conférence de M. Robert Pichette, donnée à Edmundston au banquet du 50^e anniversaire de fondation de la Société historique du Madawaska, le samedi 18 octobre 2003.

M. Robert Pichette, écrivain et journaliste, né à Edmundston est le fils de feu l'honorable juge J.-Albert Pichette et de sa première épouse, Mary Ann Duncan.

Il a étudié à l'Académie Conway et au Collège Saint-Louis, ainsi qu'au Collège de Saint-Laurent, à Montréal.

Il a servi trois ans dans l'aviation royale du Canada.

M. Pichette a été directeur de cabinet, avec rang de sous-ministre, du premier Premier ministre acadien élu au Nouveau-Brunswick, Louis-J. Robichaud, tout en occupant simultanément les fonctions de premier directeur des Affaires culturelles du Nouveau-Brunswick. Fonctionnaire fédéral, il fut représentant du Commissaire aux Langues officielles du Canada dans les provinces de l'Atlantique.

Il a animé de nombreuses émissions radiophoniques ou télévisées aux réseaux national et régional de Radio-Canada.

Spécialiste de l'héraldique – on lui doit la création du drapeau du Nouveau-Brunswick – il a été élu à l'Académie internationale d'héraldique et nommé, par le Gouverneur général, Héraut d'armes de l'Autorité héraldique du Canada. Il a été désigné par le gouvernement Lord pour siéger au groupe d'étude pour l'établissement d'une Commission de la Capitale provinciale.

Journaliste, il a été chroniqueur politique au quotidien national anglophone *The Globe and Mail* (Toronto), et au quotidien provincial *The Telegraph Journal*. Il signe toujours des éditoriaux dans le quotidien *L'Acadie Nouvelle*.

Ses livres, qui traitent généralement de l'histoire de l'Acadie, ancienne ou contemporaine, lui ont mérité le Prix France-Acadie et l'Université Sainte-Anne de Pointe-de-l'Église lui a conféré un doctorat ès lettres honoris causa. Il est l'auteur, entre autres des oeuvres suivantes: *Les Religieuses, pionnières en Acadie*, *L'Acadie par bonheur retrouvée* et *Bâtie sur le Roc*.

La France lui a décerné les distinctions de chevalier des Palmes Académiques, des Arts et des Lettres ainsi que le grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Il est également officier de l'Ordre des Régents de l'Université de Moncton.

Dans sa *Vie de Napoléon*, Chateaubriand écrit : « Tous les peuples ont fixé des anniversaires à la célébration de leurs triomphes, de leurs désordres ou de leurs malheurs, car tous ont également voulu garder la mémoire des uns et des autres¹. »

Ce cinquantième anniversaire de la Société historique du Madawaska ne célèbre ni triomphes, ni désordres, ni malheurs. C'est plutôt l'occasion de nous féliciter d'une longévité fructueuse, car notre Société historique a été fidèle à sa mission originelle. Elle a gardé la mémoire du passé de notre petit pays auquel nous sommes légitimement attachés.

Cet attachement au lieu de notre naissance et de notre jeunesse ne diminue pas avec le temps et l'âge ; au contraire, il se raffermi. Certes, la nostalgie y est pour beaucoup, mais elle a ses droits. En m'invitant à prendre la parole ce soir, vous m'avez fait non seulement un grand honneur, mais vous m'avez aussi donné l'occasion de me remémorer des hommes et des femmes qui m'ont beaucoup influencé et auxquels je dois une dette de reconnaissance.

Je pense en particulier à notre premier président, feu Monsieur J. Gaspard Boucher. Mon père et lui étaient de vrais amis qui s'appréciaient au-delà d'intérêts politiques en commun. Son fils, Pierre, était mon condisciple à l'Académie Conway et au Collège Saint-Louis. Monsieur Boucher encourageait ma prédilection pour l'histoire. Il poussait même la bonté jusqu'à publier mes textes dans *Le Madawaska*. C'est lui qui m'a mis le pied à l'étrier. Je ne relis pas ces textes aujourd'hui sans être gêné car, à l'époque j'ignorais tout de la méthodologie et, de surcroît, j'étais un romantique invétéré!

J'avais eu la chance d'avoir des institutrices remarquables qui m'encoura-

geaient à lire, tout comme ma mère du reste. Deux noms me reviennent à l'esprit : Sœur Catherine et Sœur Cyprien. Au collègue, j'eus la chance aussi d'avoir des maîtres exceptionnels sur tous les plans : je pense à Louis-Joseph Lachance, dont les dictées étaient redoutables au père Robert Thibaudeau, tout feu, tout flamme et que je revois à l'occasion ; sans oublier l'incomparable Marcel Sormany. Même Roméo LeBlanc m'a enseigné l'histoire du Canada, ce qui l'autorise, croit-il, à me taquiner sans merci. Toutes et tous étaient des pédagogues exceptionnels.

Mais si vous me demandiez ce qui m'est resté en mémoire de la réunion de fondation de notre Société, je serais obligé de vous avouer que je n'en ai conservé que de très vagues souvenirs. Il me semble que c'était le soir et que la réunion avait eu lieu au Collège. J'avais 17 ans à l'époque et j'étais bien loin de me douter qu'il me suffirait de devenir vieux pour être transformé en un survivant « historique » !

Le grand philosophe de l'histoire, Paul Ricoeur, confiait il y a peu d'années à un journaliste que « la différence entre les jeunes et les vieux, c'est que les vieux ont beaucoup plus de souvenirs et beaucoup moins de mémoire². » Comme il a raison.

Mais ce ne sont pas de mémoires ou de souvenirs dont je veux vous parler en cette occasion exceptionnelle, mais du Madawaska comme d'une terre d'accommodement ; de ce pays qui a façonné l'identité dont nous sommes si fiers, parfois à outrance.

Lors du centenaire du Madawaska, en 1973, mon oncle, Monseigneur Pichette, avait dit dans son homélie, à la cathédrale : « On ne peut fêter ce centenaire sans rappeler le dévouement obscur et souvent si peu apprécié de toute une pléiade d'hommes et

de femmes qui sur les plans religieux, civique et culturel, ont œuvré la plupart du temps pour rien, pour faire du Madawaska ce qu'il est³. »

En effet, ce pays qui est le nôtre et dont nous aimons tant souligner la différence, ne s'est pas fait tout seul. Il est le résultat d'efforts communautaires, de courage et de volonté hors de l'ordinaire, par des hommes et des femmes qui cherchaient une terre d'asile, une terre neuve, pour y réaliser leurs espoirs.

Avant d'être une terre d'accueil pour Acadiens et Canadiens français, le Madawaska était le pays de la Première Nation Malécite. Les Amérindiens Malécites, alliés des Français, se sont accommodés des voyageurs qui empruntaient leur pays pour se rendre de la Nouvelle-France à l'Acadie. De nos jours, la communauté Malécite du Madawaska a la distinction d'être la seule communauté amérindienne au Nouveau-Brunswick parlant le français. C'est un exemple peu banal d'accommodement.

Nous sommes aussi redevables aux Malécites d'une série de toponymes magnifiques, à commencer par le nom même de notre petit pays : Madawaska.

Avant son peuplement par les descendants d'Européens, le Madawaska a été, et est encore, une voie de passage essentielle aux communications. Elle existait depuis fort longtemps comme en fait foi une lettre de l'intendant Bigot au ministre dans laquelle il informe son supérieur, en 1750, qu'il a affecté 6 ou 700 livres à la réfection du « chemin qui va de la rivière du Loup au Lac Témiskouata, d'où l'on descend au poste de monsieur de Boishébert. J'établis l'année dernière deux gardiens avec un petit magasin à vivres où les courriers qui nous reviennent de Ghédaique [Shédiac] et de la rivière

Saint-Jean en prennent lorsqu'ils vont et vien-nent⁴. »

Cette route reprendra du service en 1783 en servant de véritable cordon ombilical entre le Bas-Canada et les colonies britanniques de l'Atlantique. Son importance militaire et civile est intimement liée à l'histoire du Madawaska. Il lui manque encore un historien.

C'est par la route du Portage que sont venus s'établir au Madawaska des familles qui ont contribué, et qui contribuent encore puissamment au Madawaska. Que l'on songe aux familles Long – ou Lang –, aux Rice, aux Lynch, aux Smyth et à tant d'autres qui se sont intégrées depuis au tissu social du Madawaska. -- Des Italiens venus construire l'INR, des noms que l'on retrouve dans le cimetière de Saint-Basile, des Libanais. -- Les Titus, les Jessome, les MacDonald en sont d'autres exemples.

On n'a qu'à lire la description des établissements de ces demi-soldes britanniques entre Rivière-du-Loup et Grand-Sault, publiée en 1815 par Joseph Bouchette, arpenteur général du Bas-Canada, pour apprécier quelle importance les gouvernements britannique et coloniaux attachaient à cette route. On y trouve une des premières descriptions de l'établissement du Madawaska que je vous donne en traduction. Après avoir décrit l'établissement de Philip Long au lac Témiscouata, Bouchette écrit :

À vingt-trois miles de cet endroit se trouvent les petites chutes de la Saint-Jean. On y trouve une maison tenue par Simon Hébert, à environ un mile plus bas que les chutes, sur le côté ouest de la rivière, où on peut trouver quelque chose qui ressemble à une auberge, et si l'hébergement

n'est pas de haut niveau, le voyageur est, en général, trop heureux de pouvoir l'utiliser sans se plaindre de ses défauts. C'est ici que commence l'établissement du Madawaska, qui se poursuit par intervalles sur les deux rives de la rivière Saint-Jean sur une distance d'environ 25 miles. On y trouve environ 200 familles de Canadiens et d'Acadiens. Les habitations sont, pour la plupart, soigneusement construites, et les champs et les jardins potagers sont bien cultivés sur le côté est de la rivière. Au début de l'établissement, on trouve une église et un presbytère ainsi que deux moulins pour moudre le blé⁵ (traduction).

On ne saurait surestimer l'importance de cette route de communication qui faisait fantasmer au 19^e siècle. Ainsi, quelques mois à peine avant que la frontière définitive entre le Québec et le Nouveau-Brunswick soit établie, le journal *La Minerve*, de Montréal, qui était porte-parole des Patriotes, rapportait en décembre 1848 la nouvelle suivante :

Un journal du N.B. suggère un moyen de former une communication par eau non interrompue entre St. John N.B. et Québec. Cette communication n'est actuellement interrompue que par les Grandes Chutes et les Petites Chutes de Madawaska, c'est-à-dire, l'espace d'environ 15 miles. Un canal pourrait être selon lui construit à peu de frais. Il n'y aurait après cela qu'à construire un autre canal d'environ 15

miles, de Témiscouata à Trois-Pistoles; et la communication serait établie entre les deux villes⁶.

Le canal resta à l'état de projet mais il y eut, éventuellement, un chemin de fer pour relier Edmundston à Rivière-du-Loup. Ce fut le célèbre *Témis*. L'entrepreneur du chemin de fer du Témiscouata, un dénommé J. J. MacDonald, avait confié au journal *La Minerve*, en juillet 1888, lors d'un séjour à Montréal que « tous les travaux de balistage (sic), de Témiscouata à Edmundston seront terminés à la fin du mois prochain, et que les services des trains se feront régulièrement sur toute la ligne l'automne prochain⁷. »

Il ne reste du pittoresque *Témis* qu'une splendide piste cyclable dans un décors enchâteur. Quant au canal proposé, il ne vit jamais le jour. Par contre, la meurtrière route 185 fait toujours parler d'elle, comme quoi l'ancien Portage utilisé depuis bien avant l'arrivée des Européens n'a pas perdu de son actualité, sans oublier que la rue Canada, à Edmundston, indique bien sa vocation originelle.

On sait que les deux premiers colons sédentaires du Madawaska étaient deux demi-frères, Pierre Lizotte et Pierre Duperré, venus du Québec en 1782 et en 1783 respectivement. On connaît aussi l'exode des Acadiens venus de la région de l'actuelle Fredericton pour s'établir durablement au Madawaska en 1785, suivis par d'autres familles acadiennes en 1790. On pourrait peut-être retenir 1787 comme date officielle du Madawaska car ce fut cette année-là que le gouverneur Thomas Carleton concéda 16 000 acres à 90 familles. Le Madawaska en tant que communauté humaine aurait donc cette année 216 ans.

Dans la région de Fredericton où les Acadiens s'étaient rétablis après 1763, ils

avaient subi des vexations et des exactions de la part des Loyalistes nouvellement démobilisés, d'où l'exode vers le Madawaska. Ce ne fut pas du goût de lord Dorchester, gouverneur général du Canada, qui tança vertement son frère, Thomas Carleton, le premier gouverneur de la toute nouvelle colonie du Nouveau-Brunswick. Voici ce que lord Dorchester lui écrivait au début de l'hiver 1787 : « Entre temps, et jusqu'à ce que les affaires permettent l'octroi de concessions régulières, on ne peut que leur donner la promesse formelle qu'ils les obtiendront dès que les affaires seront normales, et cette promesse doit être inviolable⁸ » (traduction).

Le gouverneur Carleton promit et tint parole comme en fait foi la réponse qu'il écrivait à son frère, lord Dorchester : « Milord, j'ai l'honneur d'informer Notre Seigneurie que, en ce qui concerne les Acadiens mentionnés dans votre dernière lettre, depuis la fondation de cette province, toutes les considérations de justice et d'humanité leur ont été accordées...⁹ » (traduction).

Les attentions du gouverneur Carleton ont dû donner des résultats puisque celui-ci écrivait à son ministre, lord Dundas, en 1791 : « Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici que les Acadiens qui composent la majorité de l'établissement du Madawaska et qui, jadis, habitaient dans différentes parties de cette contrée, ont toujours fait preuve d'une prédilection marquée pour le gouvernement britannique¹⁰ » (traduction).

À la même époque, soit entre 1791 et 1792, à peine cinq ou six ans après la fondation du Madawaska, un Écossais, Patrick Campbell, visitait la contrée et il en publiait une relation en 1793. Il observa que les colons s'étaient dotés de magistrats qui réglaient les disputes à l'amiable ; que leurs

établissements étaient très agréables et qu'ils ne manquaient de rien, sauf d'argent.

Il avait été fort impressionné par les étonnantes récoltes des habitants qui cultivaient tout en abondance, sauf le blé d'Inde. Les colons cultivaient à un très haut niveau de perfection les oignons, les navets, les choux et autres légumes sans utiliser de fumier.

Patrick Campbell passa une nuit dans la maison d'un colon du Madawaska que, malheureusement, il ne nomme pas. Il fut reçu avec les meilleurs égards au point où il écrivit cette savoureuse description :

[...] j'ai été entièrement sous le charme de l'obligeance et de la courtoisie de cette famille en parfait contraste au comportement revêche et vulgaire des Anglo-Américains, mais le propriétaire, typiquement dans la tradition de son peuple, n'accordait aucune valeur à la politesse qui était naturelle et ne coûtait rien ; en revanche il accordait du prix à tout le reste et il me fit payer cher pour chaque article que j'obtins de lui, même pour l'hébergement et pour les patates, ce que personne d'autre rencontré dans ce pays n'avait fait jusqu'alors¹¹ » (traduction).

En 1825, Peter Fisher, le premier historien du Nouveau-Brunswick, brossa le tableau d'un Madawaska bucolique. Rappelant la fondation de cet établissement comme étant distinct des établissements anglophones, Fisher note que les habitants étaient des sujets tranquilles et bien disposés envers le gouvernement britannique. Il observe aussi qu'il s'y trouve une chapelle

catholique desservie par un missionnaire du Canada qui « avec l'assistance de une ou de deux personnalités maintien la paix intérieure de la communauté en réglant les disputes, et qu'ils ont tant de succès que, bien qu'il n'y ait aucun avocat ou magistrat dans cette localité, les cours de justice ont peu à faire en ce milieu¹² » (traduction).

Quel contraste avec la sulfureuse description que donnait Mgr Octave Plessis, évêque de Québec, lors d'une visite pastorale au Madawaska en 1812. Le prélat, qui avait le redoutable avantage du confessionnal, privilège dont Campbell ou Fisher ne disposaient pas, écrivait dans son journal : « Les habitants de Madawaska étant un composé des rebuts de l'Acadie et du Canada, forment une peuplade mal unie, indocile, peu disposée à prendre les bonnes impressions qu'un pasteur s'efforcera de leur donner. Cette rude paroisse a déjà lassé la patience de plusieurs bon prêtres¹³. » Attribuons charitablement cette mercuriale épiscopale aux fatigues d'un épuisant voyage!

Fisher donne ensuite l'état des récoltes abondantes de la région, suivant de près la description donnée par Campbell. Des habitants, Fisher trace le portrait suivant :

Les manières et leur habillement sont très simples; ils dépensent fort peu pour le luxe. Leurs femmes tissent une étoffe rude ainsi que des lainages réservés à leur usage. Les hommes sont plutôt de taille moyenne, généralement sveltes et actifs; les femmes, au contraire, sont très corpulentes et courtes. Ils sont plein d'entrain et hospitaliers mais négligés dans leurs maisons et dans leur cuisine.

Bref, ils sont comme une race différente des Anglais. Un étranger allant au-delà des Chutes [Grand-Sault] se trouve soudainement au milieu d'une race de gens dont la langue, la religion, l'habitation et les manières sont différentes¹⁴ (traduction).

En 1827, deux ans après la publication du livre de Peter Fisher, John Baker entreprenait sa première tentative d'annexion du Madawaska à l'État du Maine. On sait que les Madawaskayens n'entrèrent pas dans l'aventure, qui devait se répéter avec les mêmes résultats en 1831. L'affaire se termina en 1828, à Fredericton, devant un tribunal où Baker et ses affidés étaient accusés de sédition. Il s'agissait de prouver, ce qui fut fait, que la couronne avait concédé les terres des habitants du Madawaska et que, par conséquent, Baker avait tenté de détourner des sujets britanniques de leur allégeance naturelle.

Dans ses instructions aux jurés, le mardi 18 octobre 1831, le juge Ward Chipman fils fut catégorique :

Cependant, ils [les accusés] auraient dû s'abstenir de compromettre les nombreux habitants français de la colonie du Madawaska, en tentant de les détourner de leur allégeance naturelle ; ces habitants sont des sujets britanniques naturels et, en autant que les devoirs d'allégeance étaient concernés, ils avaient avec la couronne la même relation que les juges de ce banc ou de toute autre personne présente

dans cette cour¹⁵ » (traduction).

Or les juges qui entouraient le juge Chipman constituaient un véritable *Who's Who* de l'establishment Loyaliste ; c'étaient le juge en chef John Saunders, les juges John Murray Bliss et William Botsford, sans oublier le procureur général Charles Jeffrey Peters. De toute évidence – et les preuves surabondent –, les citoyens du Madawaska se sont comportés en loyaux sujets par intérêt bien compris.

J'en donnerai un dernier exemple. Il s'agit d'un compte rendu au ministre des Colonies de la visite que le lieutenant-gouverneur, sir Edmund Walker Head, effectua au Madawaska en 1848. Sir Edmund, qui donna son nom au P'titi-Sault à la demande des habitants, écrivait ce qui suit à lord Grey à l'automne de 1848 :

[...] les habitants sont, comme Votre Seigneurie le sait, pour la plupart Français d'origine, de culture et de langue. Je crois que Notre Seigneurie sera intéressée d'apprendre que j'ai été reçu avec les plus grandes marques d'attachement à Sa Majesté et au gouvernement de cette province de la part du prêtre¹⁶ et de la population assemblée le dimanche. La paroisse de Madawaska n'avait pas reçu la visite du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick depuis plusieurs années¹⁷.

Cette incursion dans notre passé qui a défini notre identité francophone au Nouveau-Brunswick et au Canada nous ramène au présent et à l'avenir. Vous avez voulu avec raison que le demi-siècle de notre

Société historique que nous célébrons serve de tremplin à l'avenir. Monseigneur Pichette disait en 1973 : « ... nous ne pouvons pas vivre du passé : il faut envisager l'avenir et essayer de le bâtir, cet avenir, sur les mêmes principes qui ont fait la gloire et le succès du passé¹⁸. »

Il y a cinquante ans, on établissait avec beaucoup de condescendance une distinction nette entre ce que l'on nommait la « petite histoire » par opposition à la « grande ». Cette distinction n'existe plus de nos jours puisque l'histoire intègre les domaines du géographe, du sociologue, du politicologue, de l'ethnologue, du linguiste aussi bien que de l'historien.

Par bonheur, ceux et celles qui enseignent l'histoire au campus d'Edmundston de l'Université de Moncton et qui initient les jeunes à cette science, sont eux-mêmes jeunes, dynamiques, talentueux et hautement compétents. Les excellents travaux qu'ils publient en sont la preuve.

Et par bonheur aussi, notre Société publie une excellente revue qui est essentielle à la continuité de sa mission. Les communications qu'elle publie touchent à tous les domaines connexes de notre histoire. Il faut l'encourager sans hésitation.

Et puis il y a tant de réalisations concrètes menées de front depuis cinquante ans qu'il serait trop long de les énumérer toutes. Pour moi, le plus éclatant, le plus visible, le plus élégant, c'est le fortin qui désormais couronne la ville, Sa reconstruction était un rêve de ma jeunesse.

La création d'un musée pour préserver notre patrimoine s'imposait. Fort heureusement, c'est chose faite, et notre Société historique s'est impliquée à fond dans ce dossier.

Avant la fondation de notre Société historique, le Madawaska s'intéressait peu à la conservation de son passé. Les choses ont changé depuis 1947 alors que le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Le Madawaska*, feu M. Lucien Fortin, écrivait ce qui suit :

[...] à défaut de sites historiques marqués par l'histoire et les souvenirs des vieilles générations, choses que recherche avant tout l'étranger qui pénètre chez-nous, le comté de Madawaska a cependant un avantage appréciable d'être traversé par les routes mêmes qui mènent à ces sanctuaires d'un passé vénérable et glorieux [...] le tourisme s'il est une industrie payante pour celui qui reçoit, demeure une importante leçon d'histoire pour celui qui visite, en plus d'être un puissant facteur de meilleures relations entre citoyens de pays différents¹⁹.

Sans tomber dans le travers de l'exaltation de la différence, qui mène à la xénophobie, nous, du Madawaska, pouvons légitimement nous targuer d'une identité propre dans un petit pays qui a été, et qui demeure, une authentique terre d'accommodement autant qu'une croisée des chemins.

Cette solide identité, la Société historique du Madawaska l'entretient admirablement bien. En lui souhaitant longue vie, je forme le vœu qu'elle poursuive sa voie avec un succès accru. Mesdames, Messieurs, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait et pour le plaisir que vous m'avez procuré de me retrouver chez moi en votre compagnie. Bon anniversaire !

(le 10 octobre 2003)

Notes

¹ François-René de Chateaubriand, *Vie de Napoléon* (1847-1848) Éditions de Fallois, Paris, 1999, p. 304.

² Paul Ricoeur, *Lire*, Paris, octobre 2000, No 289.

³ Mgr Numa Pichette, Centenaire du Madawaska, cathédrale d'Edmundston, 1973, dans Robert Pichette, *Bâtie sur le roc Mgr Numa Pichette – Témoin d'une époque*, Éditions d'Acadie, Moncton, 1995, p. 209-210.

⁴ Bigot au ministre, Québec, le 1^{er} novembre 1750, dans *Report of the Canadian Archives 1905*, Vol. 2, p. 318.

⁵ Joseph Bouchette, *A topographical description of the Province of Lower Canada with Remarks upon Upper Canada and on the Relative Connection of Both Provinces and on the Relative Connection of Both Provinces with The United States of America*, Londres, 1815, p. 541-542.

⁶ *La Minerve*, Montréal, 4 décembre 1848.

⁷ *Ibid.*, Montréal, le 6 juillet 1888.

⁸ Dorchester à Carleton, Québec, le 3 janvier 1787, cité par Robert Pichette, « La République du Madawaska : de l'éphémère au mythe », *Études Canadiennes*, Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France, A.F.E.C., 1994, No 37, p. 80, note 17.

⁹ Cité dans Lilian M. Beckwith Maxwell, *An Outline of the History of Central New Brunswick to the Rime of Confederation*, (1937), réimpression par The York-Sunbury Historical Society, Fredericton, N.B., 1984, p. 31.

¹⁰ *Ibid.*, p. 34.

¹¹ Patrick Campbell, *Travels in the interior inhabited parts of North America in the years 1791 and 1792*, (1793), H. H. Langton ed., with notes by H. H. Langton and W. F. Ganong, Toronto, The Champlain Society, 1937, p. 97.

¹² Peter Fisher, *Sketches of New-Brunswick ; containing an account of the first settlement of the Province with a brief description of the country, climate, productions, inhabitants, government, rivers, towns, settlements, public institutions, trade, revenue, population, Etc*, Saint John, N.B., 1825, réimpression de la réédition de 1921 avec notes par le Rév. W. O. Raymond, Non-Entity Press, Woodstock, N.B., 1980, p. 53.

¹³ « Le Journal des visites pastorales en Acadie de Mgr Joseph-Octave Plessis 1811, 1812, 1815 », *Les Cahiers*, La Société historique acadienne, Moncton, Vol. XI, No 1, 2, 3, 1980, p. 125.

¹⁴ *Ibid.*, p. 53.

¹⁵ *The New Brunswick Royal Gazette*, Vol. XV, No 11, le 12 mai 1828.

¹⁶ L'abbé Antoine Langevin, curé de Saint-Basile de 1835 à 1857.

¹⁷ Head à Grey, Fredericton, le 13 septembre 1848, Archives publiques du Canada, C. O. 188/204.

¹⁸ *Bâtie sur le roc*, op. cit., p. 209-210.

¹⁹ Lucien Fortin, *Le Madawaska*, ... mai 1947, p...



Banquet du 50^e anniversaire de fondation de la société historique du Madawaska
De gauche à droite : M. Michel Thériault, président de la Société, M. Robert Pichette, conférencier, Mme Hélène Martin, vice-présidente et responsable des célébrations, Hon. Madeleine Dubé, ministre de l'Éducation et député d'Edmundston, M. Rodrigue Arsenault, représentant de la ville d'Edmundston (photo *Le Madawaska*)

Histoire du Corps de Cadets

par Sandy Albert

Introduction

Cette année marque le 40^e anniversaire du corps de cadets 2739 d'Edmundston. Retracer son évolution depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui est mon principal objectif. Madame Thérèse Blanchette, la veuve de Monsieur Gérald Blanchette, fondateur du premier corps de cadets de l'armée à Edmundston, fut une personne très importante pour la réalisation de cette recherche, car elle m'a permis d'en découvrir plus sur son mari. Quelques anciens commandants furent aussi de la partie et ont accepté de répondre à mes questions. Le journal local, *Le Madawaska* a aussi pu m'aider à trouver quelques éléments importants sur la vie du corps de cadets.

La biographie de Lieutenant Colonel Gérald Blanchette

Sa vie familiale

Né à Edmundston le 7 août 1931, Gérald Blanchette ne savait pas ce qu'il deviendrait plus tard. Même s'il n'a jamais été dans les cadets, il aimait beaucoup travailler avec les gens.

À l'âge de treize ans, le jeune Gérald est déjà inscrit au Collège Saint-Joseph à Memramcook. Souvent réprimandé parce qu'il était trop actif, Gérald ne s'en faisait pas, car il aimait trop être avec les autres enfants.

En 1954, il s'est marié avec Thérèse Bouchard. En tout, ils ont eu trois enfants, Andrée, Luc et Lee¹.

Sa carrière militaire

En 1954, Monsieur Blanchette est entré dans les forces armées canadiennes. Il avait suivi son cours d'officier en Alberta auparavant. Pendant ses premières années en tant qu'officier, il allait souvent au centre d'instruction des cadets de l'armée d'Aldershot. Comme commandant de compagnie, il organisait souvent des échanges entre les cadets d'Aldershot et de la Jamaïque.

Vers 1960, Gérald Blanchette était commandant de la compagnie A de la milice d'Edmundston. Après avoir desservi le 1^{er} Régiment Royal du Nouveau-Brunswick, le Lt/Col Blanchette passa le commandement au Lt/Col Horncastle de Fredericton. En plus d'être en charge de cette compagnie, Monsieur Blanchette faisait aussi partie de la Légion Royale Canadienne.

Le 1^{er} juin 1963 fut une journée importante pour capitaine Blanchette. Il a fondé le premier corps de cadets de l'armée à Edmundston. Le second en commandement était le major Léo-Paul Melanson. L'idée de fonder un corps de cadets venait simplement du fait qu'il adorait travailler avec les jeunes. Edmundston fut une place de choix, car sa famille vivait dans cette ville, mais il était aussi commandant de la compagnie A de la milice d'Edmundston. Après une dizaine d'années au sein du corps de cadets, le Lt/Col Blanchette se retire et laisse la place au major Melanson².

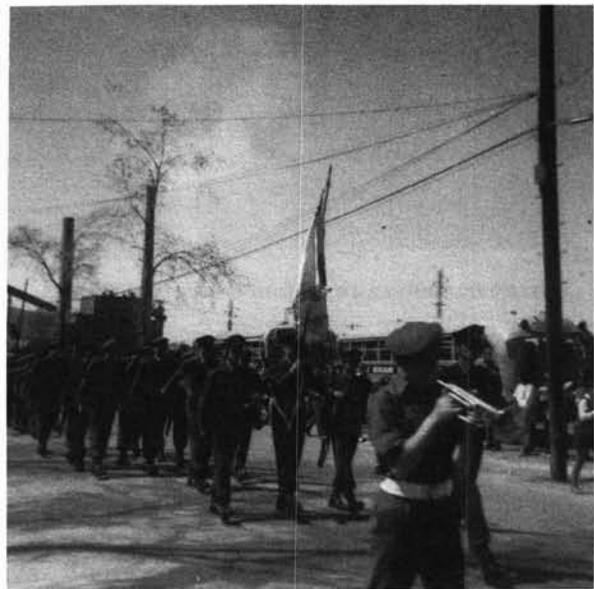


Échange entre les cadets d'Aldershot et de la Jamaïque

En 1972, lors de l'ouverture du centre d'instruction d'été des cadets de l'armée à Argonaut, le Lt/Col Blanchette fut le premier commandant (Voir annexe A).

Ses accomplissements

Outre son travail exceptionnel avec les cadets et l'armée, Monsieur Blanchette enseignait les mathématiques à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston. Il s'est retiré à l'âge de 55 ans en 1986. Lors de ses premières années comme enseignant, il a dû prendre des cours d'été pour compléter son baccalauréat en éducation. En plus d'avoir été enseignant, il était aussi conseiller municipal pour la ville d'Edmundston pendant deux termes, de 1980 à 1986. Plus jeune, il a aussi travaillé quelque temps au moulin Fraser³.



Inspection Annuelle en 1971



Des cadets en mai 2000 lors des Jeux des Kinsmen



Parade du millénaire à Moncton en juin 2000

Monsieur Blanchette a toujours aimé travailler avec les jeunes. C'était un homme exceptionnel qui cherchait toujours à aider les gens autour de lui. Les éléments qui le satisfaisaient le plus étaient de savoir qu'il avait déjà été en charge d'un régiment complet des forces armées canadiennes, qu'il avait fondé un corps de cadets et qu'il était le premier commandant du camp d'été de cadets de l'armée à Argonaut⁴.

En 1971, le Lt/Col Blanchette reçoit la médaille canadienne pour ses dix-sept années de service dans la milice. Outre ses prix de service dans la milice, il a aussi reçu plusieurs prix de service auprès de la légion.

Malheureusement, Gérald Blanchette est décédé suite à un suicide. Tous ont vécu un deuil insoutenable. Cet homme a toujours été



Exercice d'automne à l'ancienne bâtisse des scouts à Saint-Joseph en 1994-1995

considéré comme quelqu'un d'exceptionnel qui se surpassait toujours de plus en plus. Les gens autour de lui veulent se rappeler de lui comme un homme qui a accompli tellement de choses qu'une autre personne ne pourrait pas faire⁵.

L'histoire du corps de cadets d'Edmundston

La fondation

Le 1^{er} juin 1963 fut l'ouverture officielle du Cormier High School Cadet Corps, fondé par le capitaine Gérald Blanchette. Le second en commandement était capitaine Léo-Paul Melanson. Le corps de cadets était alors affilié à la compagnie D de la milice jusqu'en 1968, où le corps de cadets s'est affilié avec la compagnie A. Dès les débuts, le corps de cadets faisait partie des activités parascolaires de l'école Cormier. En 1969, le corps de cadets a été baptisé 2 739, 1^{er} Régiment Royal du Nouveau-Brunswick des

Cadets Royaux de l'armée canadienne. Ce fut le vingtième corps de cadets au Nouveau-Brunswick⁶.

Les moments importants

Vu que le corps de cadets était une activité parascolaire de l'école Cormier, on remarque le nombre élevé de cadets. Par contre, plus on avance dans le temps, plus on remarque le nombre qui a tendance à diminuer. Lorsque le Lt/Col Blanchette quitte le corps de cadets, plusieurs cadets sont aussi partis. Le manque d'organisation et de communication furent les deux raisons majeures de ces départs. Après quelque temps, on a pu remarquer la perte d'intérêt auprès des jeunes. Après 1990, le manque d'officiers disponibles s'est ajouté. Toutefois, tout a fini par s'arranger⁷.

Au fur et à mesure que le corps de cadets vieillit, on remarque plusieurs projets prendre de l'ampleur. Par exemple, en 1984,

on a pour la première fois inclus une fanfare. Avec quelques tambours et quelques glockenspiels, le corps de cadets était alors rendu plus intéressant.

En septembre 1985, le lancement officiel du journal *L'Escouade* faisait fureur auprès des cadets. Le lieutenant Marco Bernier était éditeur en chef. À ses débuts, le journal était publié une fois par mois, mais après quelque temps, le journal sortait seulement vers la fin de l'année avec la cérémonie finale. En 1988, le corps de cadets célébrait son 25^e anniversaire. Pour marquer ses années d'existence, l'unité s'est dotée d'un nouvel emblème. Dévoilé lors de la cérémonie finale, un porc-épic y est, pour mieux représenter la région du Madawaska. Le lieutenant Clément Roy a piloté ce projet avec l'appui du capitaine Serge Courtemanche⁸.

Diverses activités au cours des années

Nature des activités

Depuis l'ouverture du corps de cadets en 1963, l'unité a été reconnue à maintes reprises pour les activités et prix mérités, de la fanfare jusqu'à l'autodéfense.

Un des buts des cadets est de promouvoir l'éducation physique auprès des jeunes. L'ouverture du corps de cadets avait aussi pour but de rendre les cadets et les instructeurs en bonne forme physique. Depuis 1963, il y a toujours eu des sessions d'éducation physique. En 1984, la fanfare fut incluse comme activité dans l'unité.

L'entraînement d'un cadet consiste aussi à savoir tirer du fusil. Dès l'ouverture, les cadets tiraient le fusil du calibre 22, mais au cours des dernières années, le choix fut changé pour le Daisy Air Rifle⁹.

Pendant les années 1980, l'autodéfense fut introduit au corps de cadets et enseigné par le capitaine Serge Courtemanche. Les cadets sauraient quoi faire si quelque chose devait leur arriver, mais cette activité était considérée comme un volet du programme d'éducation physique.

Prix mérités par l'unité

Dès les premières années du corps de cadets, les compétitions de drill et les défis d'habiletés ont fait fureur auprès des jeunes. Ils devaient se rendre sur la base militaire de Gagetown pour rivaliser avec divers corps de cadets de la province. Même si le corps de cadets n'a pas toujours réussi à avoir la première position, il a toujours su garder l'esprit d'équipe et de famille¹⁰.

La parade finale est une étape importante à la fin de chaque année. C'est la chance de chaque cadet de montrer aux gens ce qu'il a appris durant l'année. En 1985, l'unité a remporté la deuxième place dans la province, mais de 1986 à 1988, Edmundston a eu droit à la première place. Dans les années 1990, le corps de cadets a remporté la première place quelquefois¹¹.

Conclusion

Même si Monsieur Blanchette est décédé, il a certainement marqué la vie de plusieurs personnes. Il était une personne modèle pour tellement de gens qu'il est impossible de tous les nommer. Sans lui, il n'y aurait peut-être pas eu la fondation du corps de cadets de l'armée à Edmundston. Au cours des années, le corps de cadets a démontré ce qu'il savait faire à maintes reprises. Les activités et les prix mérités furent une partie importante de la fondation et le seront encore dans les prochaines années à venir.

Bibliographie

Pedneault, Jean L., « Un ex-conseiller n'est plus », *Le Madawaska*, 17 janvier 1995, p. 4-B.

Postras, Mychèle, «Revue du 25^e des cadets de l'armée d'Edmundston», *Le Madawaska*, 1 juin 1988, p. 7-A.

Entrevues réalisées avec Madame Thérèse Blanchette, le lundi 13 octobre 2003 et le lundi

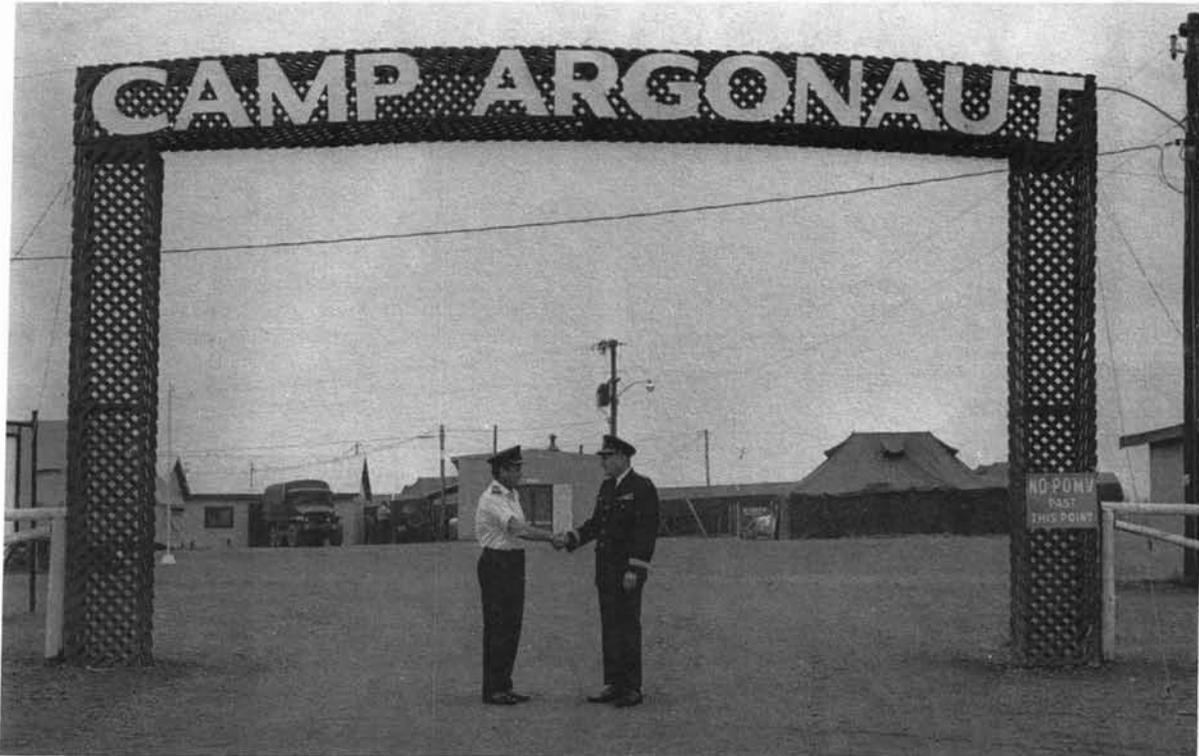
10 novembre 2003, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Entrevue réalisée avec M. Éric McGuire, Commandant du corps de cadets d'Edmundston, le dimanche 9 novembre, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Entrevue téléphonique réalisée avec Monsieur Rodney Robinson, ancien commandant du corps de cadets d'Edmundston, le lundi 13 octobre 2003, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Annexe A

Ouverture officielle du centre d'instruction d'été des cadets de l'armée à *Argonaut*



Source : Madame Thérèse Blanchette, veuve de Monsieur Gérald Blanchette.

Notes

¹ Entrevues réalisées avec Madame Thérèse Blanchette, le lundi 13 octobre 2003 et le lundi 10 novembre 2003, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Entrevue réalisée avec Monsieur Éric McGuire, Commandant du corps de cadets d'Edmundston, le Dimanche 9 novembre 2003, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

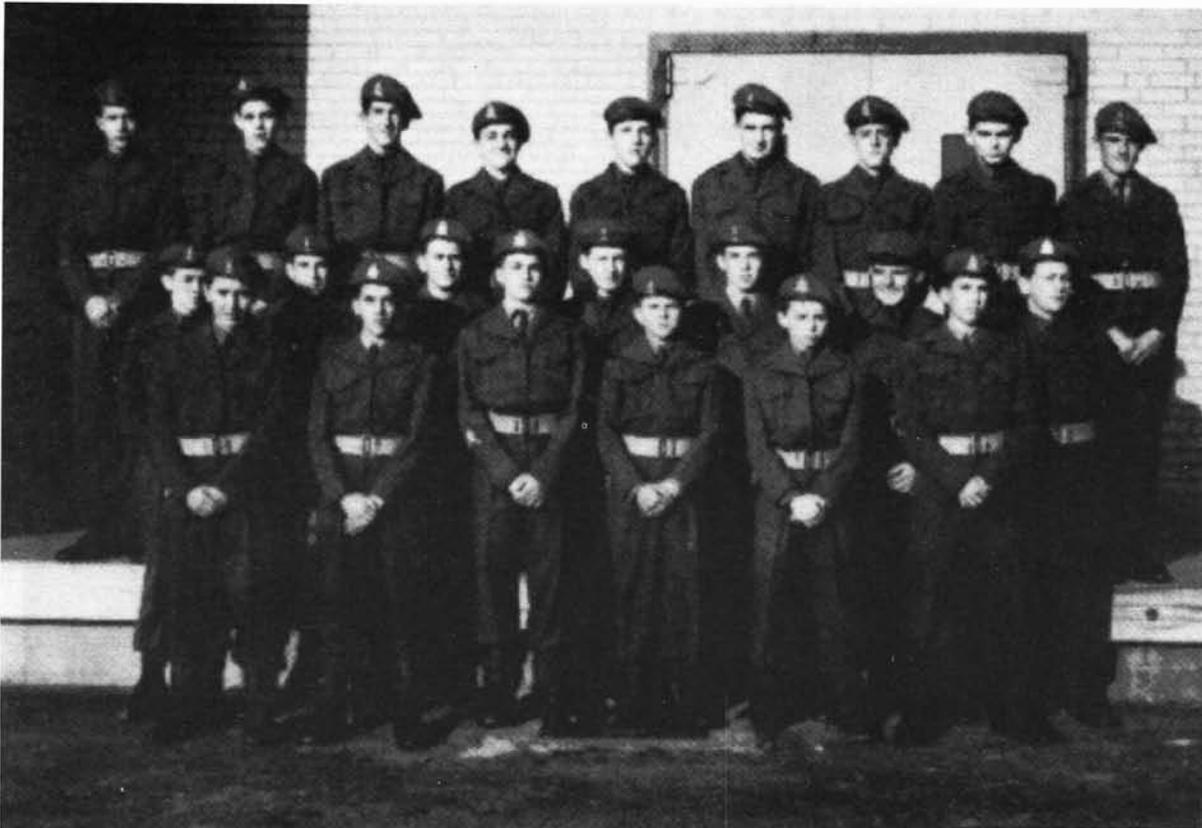
⁷ *Ibid.*

⁸ Mychèle Poitras, «Revue du 25e des cadets de l'armée d'Edmundston», *Le Madawaska*, 1 juin 1988, p. 7-A.

⁹ Entrevue réalisée avec Monsieur Éric McGuire, *op.cit.*

¹⁰ Entrevue réalisée avec Monsieur Rodney Robinson, ancien commandant du corps de cadets d'Edmundston, le lundi 13 octobre 2003, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

¹¹ Mychèle Poitras, *op.cit.*, p. 7-A.



Corps de Cadet 2739 de l'École Cormier, affilié à la Compagnie D, « 1^{er} Bataillon du Régiment Royal du

Nouveau-Brunswick », 1965. (Photos des cadets, gracieuseté de Madame Thérèse Blanchette)

Les modifications administratives du Collège Saint-Louis en 1972

par Justin Bérubé

Les établissements d'enseignement des Maritimes ont longtemps été les initiatives des congrégations religieuses. Ces dernières ont géré l'éducation depuis la Nouvelle-France jusqu'à la seconde moitié du 20^e siècle. Au Nouveau-Brunswick, des réformes de l'éducation supérieure francophone ont mené à la laïcisation des universités ainsi que des collèges. Aussi, qu'elles sont les principales raisons qui justifient les changements administratifs du Collège Saint-Louis d'Edmundston en 1972 ?

Les archives institutionnelles du Collège Saint-Louis¹, déposées au Centre de documentation et d'études madawaskayennes (CEDEM), ainsi que le rapport de la Commission académique de l'Université de Moncton², se sont avérés indispensables à la réalisation de la recherche. De même, l'ouvrage de Jacques Paul Couturier portant sur l'enseignement supérieur au Madawaska est un excellent guide pour le contexte historique³.

Cette étude, portant sur les raisons du changement administratif du Collège Saint-Louis, débute par l'historique de l'établissement. Ensuite, nous analysons les raisons qu'a invoquées le gouvernement de la province afin de justifier ses réformes. Enfin seront présentés les arguments amenés par la congrégation des prêtres eudistes expliquant leur désengagement envers leur collège d'Edmundston.

Mise en contexte

Création du collège par les prêtres eudistes

Le premier septembre 1946 est un jour important pour les gens du Madawaska. Il s'agit de l'ouverture officielle du Collège Saint-Louis, soit le premier collège classique de la région. Cet établissement est administré par les prêtres eudistes dont la maison mère est à Charlesbourg, au Québec. Ils ne disposent pour le moment que d'un ancien camp militaire pour enseigner à leurs élèves masculins⁴. L'évêque du diocèse d'Edmundston, Mgr Marie-Antoine Roy, reprend les propos de Pie XI afin de justifier la présence d'un établissement d'enseignement supérieur dans son diocèse : « C'est de plein droit [...] que l'Eglise se fait promotrice des lettres, des sciences et des arts⁵. ». Monseigneur Roy maintient également qu'une telle institution sera une source de chrétiens, de prêtres, de penseurs, d'apôtres et de chefs pour le Christ, l'église et la société⁶.

Le 22 octobre 1950, un nouvel édifice est inauguré sur la colline. À ce moment, « c'est plus de 1 250 000\$ qui auront été engloutis dans le projet⁷ ». La congrégation des Eudistes a dû contracter une dette de 1 100 000 dollars pour mener à bien son projet⁸.

L'Université de Moncton et ses collèges affiliés et annexés

L'Université Saint-Louis (le Collège adopte ce nom en 1952⁹) connaît, au début des années 1960, une importante hausse d'inscriptions. Cependant, elle n'obtient pas du gouvernement provincial un financement équitable en comparaison avec les universités non confessionnelles. Ainsi, à l'automne 1960, les universités confessionnelles du Nouveau-Brunswick remettent au gouvernement un mémoire dans le but d'obtenir une participation plus équitable de ce dernier¹⁰. Ce mémoire stipule que si la situation actuelle est maintenue;

nous aurons d'une part une université privilégiée de premier ordre, auréolée par l'excellence de ses standards académiques ; et d'autre part, des institutions de second ordre, réputées non pour leur excellence, mais pour leur médiocrité¹¹.

En réponse aux constatations provenant des universités confessionnelles, le gouvernement provincial charge une Commission royale d'enquête de produire un rapport sur l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick. La commission remet son rapport le 21 juin 1962. Elle recommande en outre, au gouvernement :

la création d'une nouvelle université francophone au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton, qui deviendra le centre de l'enseignement professionnel, spécialisé et avancé en langue française et la seule institution d'enseignement supérieur de langue française au Nouveau-Brunswick autorisée à conférer des grades¹².

L'Université Saint-Louis, tout comme deux autres établissements d'enseignement,

perdraient leur charte universitaire et deviendraient des collèges affiliés. Le gouvernement qui voit d'un bon oeil ces recommandations, met en œuvre la création de l'Université de Moncton et de ses collèges affiliés¹³.

Les raisons invoquées par le gouvernement de Nouveau-Brunswick

Volonté gouvernementale de gérer l'éducation

Dans les années 1960, le gouvernement de Nouveau-Brunswick manifeste la volonté de s'appropriier l'éducation. À ce sujet, il ne cache pas ses intentions, elles sont bien présentes dans le rapport sur le financement de l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick.

aujourd'hui, par suite de la complexité croissante de l'enseignement supérieur, de la présence d'un plus grand nombre de laïques en mesure de remplir cette tâche, du nombre toujours croissant d'étudiants à servir et du rôle grandissant que le gouvernement provincial doit assumer dans le financement des dépenses, il semble nécessaire de chercher un moyen de transformer l'Université en une institution publique¹⁴.

Ce qui signifie que la laïcisation et la gestion des établissements rattachés à l'Université de Moncton sont souhaitées par les autorités provinciales.

En 1967, un second rapport remis par le Comité sur le financement de l'enseignement supérieur au Nouveau-

Brunswick mentionne au sujet de la laïcisation des universités qu'une « semblable évolution s'est déjà produite en d'autres parties du pays¹⁵ ». Ceci démontre que le Nouveau-Brunswick ne se prépare pas à effectuer des changements inappropriés dans ses institutions d'enseignements ; au contraire, il suit la tendance.

Le rapport Lafrenière

Un second fait vient renforcer la volonté gouvernementale de gérer l'éducation supérieure au Nouveau-Brunswick. En 1970, la Commission de planification académique de l'Université de Moncton est chargée d'enquêter sur la situation, l'orientation et la planification académique de l'Université de Moncton, ainsi de ses collèges affiliés et annexés. Elle doit par la suite élaborer une série de recommandations pour l'amélioration de l'enseignement dans ce réseau d'établissements¹⁶. En 1971, elle remet donc son rapport, connu sous le nom du président de la Commission, Alphonse Lafrenière. Le rapport présente une liste de 517 recommandations. Parmi celles-ci, une nouvelle charte universitaire est conseillée pour faire de l'Université de Moncton et de ses collèges une seule entité¹⁷. Également, la quatorzième recommandation propose :

qu'à compter de la nouvelle charte, aucun membre d'une communauté religieuse ne soit obligatoirement appelé à remplir un poste administratif ou à faire partie d'organismes, conseils, commissions ou comités de l'Université, bien que rien ne doive les empêcher à titre individuel¹⁸.

En d'autres mots, les prêtres eudistes n'administreraient plus le bâtiment d'Edmundston, une fois la nouvelle charte

mise en fonction, sauf dans le cas d'une initiative individuelle. Le rapport va plus loin en affirmant que la rivalité entre les deux principales communautés religieuses du réseau, soit les Pères de Sainte-Croix (à Moncton) et les prêtres Eudistes, a paralysé la direction de l'Université¹⁹.

Désengagement de la maison mère des Eudistes envers le collège Saint-Louis

Retrait progressif de l'Église dans les institutions d'enseignements

La maison mère des Eudistes rejoint la volonté du gouvernement du Nouveau-Brunswick en voulant se départir de son collège classique du Madawaska. Effectivement, « le CONSEIL PROVINCIAL [Eudiste] croit que le moment est venu de se dégager de la propriété et de l'administration du Collège de Bathurst et du Collège Saint-Louis²⁰ ». Ce phénomène n'est pas unique à la région, la société vit une réforme sociale dans laquelle l'Église se retire progressivement des secteurs qui ne sont pas sa vocation première.

Depuis Vatican II, une tendance se dessine dans l'Église vers une libération graduelle des tâches et responsabilités purement administratives, pour que les pasteurs d'âme puissent se consacrer plus directement à leur rôle²¹.

Suivant la même logique, la Commission Tremblay-Poulin-Cormier, chargée d'enquêter sur l'orientation que doivent prendre les œuvres des Eudistes au Canada recommande « de se départir de la propriété de ces institutions, pour en remettre la responsabilité administrative et financière à la société²² ».

Ce phénomène n'est pas unique aux Eudistes. En 1967, la Congrégation de Sainte-Croix qui est propriétaire de l'Université Saint-Joseph à Moncton croit le moment venu de confier l'administration de son bâtiment à des laïques²³.

Une décision est officiellement prise en 1968, l'assemblée provinciale des Eudistes adopte la proposition suivante :

Que soit continué le désengagement progressif des responsabilités administratives et financières dans les institutions qui ne sont pas spécifiquement eudistes, selon les conditions du milieu et les possibilités de notre Congrégation, pour remettre ces responsabilités à la société sous la forme de corporation de caractère public²⁴.

Dans le cas du Collège Saint-Louis, le rapport Lafrenière retarde le processus de désengagement eudiste, il semble qu'« il était plus prudent d'attendre la parution du rapport avant de prendre des décisions²⁵ ». C'est pourquoi, l'administration de l'établissement ne reçoit la décision finale du retrait que le 18 octobre 1971²⁶. D'autre part, le recul de l'Église n'est pas le seul facteur qui explique le désengagement de la maison mère.

Difficultés internes de la congrégation

L'Église est à ce moment en perte de vitesse, elle a de moins en moins de nouvelles recrues. C'est pourquoi elle manque de personnel pour accomplir ses multiples fonctions. La congrégation eudiste prend au sérieux les difficultés internes qui frappent l'ensemble des communautés religieuses. Elle appuie son retrait du Collège Saint-Louis en mentionnant « que le recrutement est à la baisse [...] que les jeunes confrères sont de

moins en moins intéressés aux fonctions administratives et même professorales²⁷ ». Les Eudistes n'ont plus la masse de prêtres pour assurer l'éducation dans l'ensemble de leurs établissements dévoués à cette fonction.

Les coûts de l'établissement

Le Collège Saint-Louis est fortement endetté, soit près de 1,5 million de dollars. Bien que la congrégation des Eudistes ne traite pas de ce sujet dans son document justifiant son retrait, il s'agit d'une raison importante²⁸.

Financement par le gouvernement du Nouveau-Brunswick

Le financement des établissements francophones du Nouveau-Brunswick est également un facteur qui incite les Eudistes à se départir de leur établissement d'Edmundston. Selon leurs propos, « les collèges sont de plus en plus pris en charge par la société [et] le gouvernement assume maintenant le service public de l'éducation supérieure²⁹ » dans la province. Ces mêmes constatations font partie des justifications du retrait eudiste.

Conclusion

En somme, les changements administratifs du Collège Saint-Louis survenus en 1972 sont expliqués par deux pôles. L'un d'eux est issu du gouvernement provincial. Ce dernier veut gérer l'éducation supérieure, ce que le rapport de la Commission de planification académique de l'Université de Moncton lui conseille de faire. Le deuxième pôle, soit la Congrégation des prêtres eudistes qui est gestionnaire du collège, se voit dans l'obligation de se désengager de son établissement pour diverses raisons. En effet, l'Église en général se retire progressivement des institutions d'enseignements. Aussi, la Congrégation eudiste est aux prises avec des

difficultés internes. De plus, les coûts de l'établissement sont considérables. Enfin, le gouvernement assure à cette époque le financement des établissements d'enseignement supérieur dans la province.

Bibliographie

Sources manuscrites :

Centre de documentation et d'études madawaskayennes :

Fonds Archives institutionnelles du Collège Saint-Louis

Rapport :

Commission de planification académique de l'Université de Moncton, *Rapport*, Moncton, L'université, 1971, 624 pages.

Livres :

Couturier, Jacques Paul, *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska 1946-1974*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1999, 336 pages.

Landry, Nicolas et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*, Sillery (Québec), Les Éditions Septentrion, 2001, 335 pages.

Notes

¹ CEDEM, Fonds des Archives institutionnelles du Collège Saint-Louis.

² Commission de planification académique de l'Université de Moncton, *Rapport*, Moncton, Université de Moncton, 1971, 624 pages.

³ Jacques Paul Couturier, *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1999, 336 pages.

⁴ *Ibid.*, p. 15.

⁵ CEDEM, Fonds Archives institutionnelles du Collège Saint-Louis, série 10 001, « mandement fondation collège classique », le 22 mars 1946.

⁶ *Ibid.*

⁷ Jacques Paul Couturier, *op.cit.*, p. 50.

⁸ *Ibid.*, p. 50 et 51.

⁹ *Ibid.*, p. 69.

¹⁰ *Ibid.*, p. 128.

¹¹ *Ibid.*, p. 129.

¹² *Ibid.*, p. 139.

¹³ *Ibid.*, p. 139 à 147.

¹⁴ CEDEM, Fonds Archives institutionnelles du Collège Saint-Louis, série 10 550, « Rapport du Comité sur le financement de l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick (Deutsch) », Fredericton, février 1967.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Commission de planification académique de l'Université de Moncton, *op.cit.*, p. vii.

¹⁷ *Ibid.*, p. 292.

¹⁸ *Ibid.*, p. 293.

¹⁹ *Ibid.*, p. 63.

²⁰ CEDEM, Fonds Archives institutionnelles du Collège Saint-Louis, série 10 000, « Intégration St-L-M », Charlesbourg, le 16 octobre 1971.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ CEDEM, Fonds Archives institutionnelles du Collège Saint-Louis, série 10 550, « Rapport sur le financement de l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick (Deutsch) », Fredericton, février 1967.

²⁴ CEDEM, Fonds Archives institutionnelles du Collège Saint-Louis, série 10 000, « Intégration St-L-M », Charlesbourg, le 16 octobre 1971.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Jacques Paul Couturier, *op.cit.*, p. 249.

²⁷ CEDEM, Fonds Archives institutionnelles du Collège Saint-Louis, série 10 000, « Intégration St-L-M », Charlesbourg, le 16 octobre 1971.

²⁸ Jacques Paul Couturier, *op.cit.*, p. 250.

²⁹ CEDEM, Archives institutionnelles du Collège Saint-Louis, série 10 000, « Intégration St-L-M », Charlesbourg, le 16 octobre 1971.

L'évolution de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (UMCE)

par Sylvie Clavette

Introduction

Le présent travail de recherche fera un retour dans le passé afin de découvrir l'histoire de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (UMCE). Le sujet sera abordé en se basant sur l'évolution en général des établissements d'enseignement supérieur de la région, soit le Collège Saint-Louis et le Collège Maillet, de leur fondation dans la décennie 1940 jusqu'à aujourd'hui. En premier lieu, ces établissements seront étudiés afin de savoir le but de leur fondation et quelques faits importants. Par la suite, un profil général sera tracé à propos des collèges en tenant compte des étudiants et des professeurs. Finalement, la dernière section révélera les nombreux changements que vécurent les institutions pour en venir à ce qu'on connaît aujourd'hui. La plupart des informations furent tirées du livre de M. Jacques Paul Couturier, *Construire un savoir*¹ ainsi que de l'*Album souvenir du Collège Saint-Louis*². D'autres ouvrages furent également utilisés mais avec un peu moins d'insistance.

Les établissements d'enseignement supérieur dans notre région

Le but de la fondation du Collège Saint-Louis

Depuis déjà un certain temps, la population catholique et française des comtés de Madawaska, de Victoria et de l'état du Maine espérait qu'une institution

d'enseignement secondaire supérieur voit le jour dans une région plus rapprochée³. À cette époque, les jeunes garçons de la région devaient parcourir de longues distances pour recevoir ce genre d'éducation en fréquentant soit le collège Saint-Joseph-de-Memramcook, soit celui de Bathurst ou soit celui de Sainte-Anne-de-la-Pocatière⁴. C'est donc ainsi, que «... le 28 novembre 1943, Son Excellence Mgr Camille Leblanc, évêque de Bathurst, signait la première permission écrite de fonder un collège au Madawaska, sous la direction des Pères Eudistes⁵ ».

La construction et la campagne de souscription

L'annonce officielle de la fondation d'un collège classique à Edmundston se fit le 25 avril 1946 par Mgr Marie-Antoine Roy, le nouvel évêque d'Edmundston et il sera dirigé par les Pères Eudistes. C'est au Révérend Père Simon Larouche que revient la tâche de supérieur du nouveau collège⁶. Celui-ci portera le nom de Collège Saint-Louis en l'honneur de Mgr Louis-Napoléon Dugal, l'un des pionniers de l'éducation dans la région ainsi qu'un grand ami de la jeunesse étudiante. En attendant que la construction du Collège soit terminée, des baraques militaires serviront de locaux temporaires. C'est en septembre 1946 que le Collège Saint-Louis accueillit ses premiers étudiants, soit environ une centaine. Il faudra cependant attendre près de deux ans avant que les travaux d'excavation du futur édifice ne débutent sur la colline qui fait face à la ville d'Edmundston⁷.

L'année suivante, soit en janvier 1949, un grand dîner fut organisé pour les prêtres du diocèse, ainsi qu'un groupe imposant de professionnels et d'hommes d'affaires de la région. Le but de cet événement était de lancer une campagne de souscription en faveur du Collège. Les locaux étant devenus trop petits pour le nombre d'étudiants, un dilemme se posait donc : « ... agrandir en dépensant des sommes formidables pour l'érection de locaux qui ne peuvent, de toute façon, qu'être temporaire, ou construire un édifice moderne de caractère permanent, pouvant faire face aux conditions d'inscription pour les années à venir⁸ ». Évidemment, il fallait opter pour la deuxième solution, mais sans l'aide du gouvernement, cela s'avérait difficile. Comme le mentionne le Rév. Père Simon Larouche dans son discours lors du dîner : « La situation du Collège est d'autant plus difficile par ailleurs, qu'on ne peut compter ici, sur aucune subvention du gouvernement du Nouveau-Brunswick où l'enseignement confessionnel n'est pas reconnu et encouragé...⁹ ». Le premier emprunt de 500 000 dollars étant déjà épuisé, il fallait donc trouver des fonds. C'est ainsi que la grande campagne de souscription fut lancée, l'objectif était fixé à 300 000 dollars pour pouvoir terminer le collège. « Chaque foyer fut visité par un prêtre accompagné d'un laïc choisi dans la paroisse. Pas une famille ne fut mise de côté, parce que le collège était l'affaire de tous¹⁰ ». Le grand total versé par la population fut de 133 658,27 dollars¹¹.

L'éducation au Collège Saint-Louis

En vertu d'une charte octroyée par le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick, le 3 avril 1947, le Collège Saint-Louis « est déclaré être une Université avec tous les pouvoirs et privilèges attachés à une telle institution, et le

Conseil des Gouverneurs aura en conséquence toute autorité pour conférer aux personnes dûment qualifiées les degrés de Bachelier, Maître et Docteur...¹² ».

C'est avec cette déclaration en tête que l'enseignement s'effectue à l'intérieur du Collège et on peut même parler d'Université Saint-Louis à ce point-ci. L'enseignement comprend alors des classes de belles-lettres, de versification, de syntaxe, d'éléments latins, de préparation au cours classique, de cours commercial et ils prévoient ajouter une classe supplémentaire chaque année qui suivra. Le système s'inspire de celui de la France dans ses collèges catholiques, mais en étant aussi obligé de tenir compte du système anglo-saxon et américain pour répondre aux exigences du milieu¹³. Puisque l'Université Saint-Louis est à la fois une institution secondaire et une institution d'enseignement supérieur, les deux doivent, en quelques sortes, être séparées. Ainsi le *High School*, soit les quatre premières années, se termine par un examen dit « Immatriculation » et permet aux élèves de s'inscrire sur les registres de l'Université. Le *College of Art* lui, représentant les quatre dernières années, se termine par les examens du baccalauréat ès arts. Pour tracer un portrait plus complet de l'enseignement de l'institution, on peut diviser l'enseignement en quatre volets ou sections. La première étant l'enseignement religieux, il occupe certes une place très importante dans l'éducation des enfants. La deuxième section, ou cours principal, est le cours classique où on y enseigne les lettres françaises, latines, grecques, et l'histoire qui se font en français, ainsi que l'enseignement en anglais de la langue anglaise, de la géographie, des sciences et de la mathématique. Le cours préparatoire peut aussi être appelé Préclassique. Il comprend deux années de préparation aux éléments latins pour ceux qui ont complété

leur 7^e ou 8^e année ou bien une classe adaptée à ceux qui n'ont qu'une 6^e année qui se nomme Éléments français. Finalement, les cours commerciaux et d'affaires constituent la dernière section. Ensemble, ces deux cours durent quatre ans, les deux premières années sont consacrées au français, à l'anglais et à la mathématique alors que les deux dernières se spécialisent dans les matières commerciales¹⁴.

La fondation et l'éducation au Collège Maillet

Le projet de fonder un collège pour fille à Saint-Basile prend forme à l'été 1949. Le but premier de fonder un tel collège est de répondre cette fois-ci aux besoins des jeunes filles de la région en leur offrant la possibilité d'accéder à un enseignement supérieur. À cette époque, on ne comptait qu'un seul collège pour fille situé à Moncton, le Collège Notre-Dame-d'Acadie. C'est à sœur Marie-Rhéa Larose et à ses Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph que revient le mérite de la fondation du Collège Maillet¹⁵. Cette nouvelle institution fut nommée ainsi en mémoire de la Révérende Sœur Maillet « ... qui, pendant plus d'un demi-siècle, " a bercé l'enfance du Madawaska " »¹⁶. Après avoir reçu l'accord et l'appui des autorités de l'Université Saint-Louis et de l'évêque du diocèse, le Collège Maillet ouvre ses portes à onze étudiantes dans les locaux de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile. De plus, le Collège Maillet est affilié à l'Université Saint-Louis et peut ainsi profiter de tous les privilèges de celui-ci¹⁷.

En ce qui a trait à l'éducation, les jeunes filles du Collège suivent le même programme d'études que les garçons de Saint-Louis sauf pour un détail. Puisque le rôle principal de la femme de l'époque est encore celui d'épouse et de mère de famille, on adapte le cours classique en conséquence. De ce fait, en belles-lettres et en rhétorique, l'étude du grec est remplacée par celle des arts ménagers.

Pour ce qui est des autres domaines, tous les examens sont les mêmes qu'à l'Université Saint-Louis¹⁸.

Le profil des deux établissements

La population étudiante à l'Université Saint-Louis

Le nombre d'inscription varie beaucoup au cours des premières années de l'institution. On passe de 97 étudiants en septembre 1946 à 440 en septembre 1953. Cette augmentation ne persiste pas trop longtemps, car après cette année record, le nombre d'inscription diminue un peu chaque année pour avoir en moyenne, 400 étudiants par année au cours des années 1950¹⁹.

L'Université Saint-Louis avait comme objectif de desservir trois grandes régions : celle du Madawaska, celle du Témiscouata québécois et celle du Maine acadien. Le succès fut faible auprès des jeunes de l'état du Maine. Malgré de nombreux efforts de recrutement, seulement trois ou quatre inscriptions furent enregistrées par année. Pour ce qui est des élèves en provenance du Québec, l'Université connut davantage de succès. En augmentant un peu plus à chaque année, la population québécoise atteint le cap des 40% vers la fin des années 1950. Toutefois, à la grande surprise de tous, ce ne sont pas les jeunes du Témiscouata qui sont attirés, mais ceux de la ville de Québec et de ses environs. Leur intention : apprendre l'anglais! Ceci dit, les étudiants du Madawaska, plus particulièrement ceux d'Edmundston, forment quand même le noyau majoritaire de la population étudiante²⁰.

La plupart des jeunes sont pensionnaires. Certains y sont en tout temps alors que d'autres ne restent que pour la semaine et retournent chez eux les fins de semaines. « En 1960-1961, par exemple, 121

élèves universitaires sont pensionnaires, sur un total de 213²¹ ».

La population étudiante au Collège Maillet

Comparativement à Saint-Louis, la population étudiante de Maillet est nettement inférieure. Ceci s'explique par le fait que le Collège est beaucoup plus petit et qu'il n'offre pas le cours classique au complet. En 1953-1954, on ne compte que 23 étudiantes, à ce nombre s'ajoutent dix nouvelles étudiantes avec l'arrivée du cours de versification en 1954. En septembre 1956, le nombre d'inscription dépasse la trentaine et il va continuer de croître peu à peu au cours des années suivantes²². « Les collégiennes viennent presque toutes des comtés de Madawaska et de Victoria. La majorité sont issue des paroisses aux alentours d'Edmundston et non de la ville elle-même²³ ». À la fin des années 1950, dix étudiantes sur 41 proviennent d'Edmundston. La cause de ceci est que la majorité des finissantes de la meilleure école de la ville, soit l'Académie Conway, se dirigent vers d'autres établissements d'enseignement supérieur ou encore l'École normale de Fredericton. Ce faible nombre d'inscription n'est cependant pas propre qu'au Collège Maillet, car partout au Nouveau-Brunswick et même au Québec, le nombre d'étudiantes est relativement bas. Plusieurs sont encore convaincus que les femmes doivent demeurer au foyer et ont la responsabilité de s'occuper de la famille, ce qui rend alors le cours classique très peu profitable pour elles. Ce n'est donc qu'une minorité de filles qui se lancent dans des études supérieures²⁴.

Les professeurs

À l'Université Saint-Louis, ce sont les Pères Eudistes qui ont la majorité des postes de professeurs. Néanmoins, les laïques occupent une place importante au sein de cet

établissement. La formation des professeurs dépasse rarement le niveau du baccalauréat ès art et les quelques-uns qui sont spécialisés le sont en études religieuses plutôt que dans des domaines se rattachant au cours classique. L'Université éprouve des difficultés entres autres à recruter des professeurs dans le domaine de l'anglais, des sciences et des mathématiques. À plusieurs reprises le Père Larouche doit même demander de l'aide à son supérieur provincial pour recruter des professeurs dans ces domaines. « Les Eudistes ne peuvent guère se tourner vers les laïcs pour combler les lacunes dans l'enseignement puisqu'ils n'ont pas les moyens de le faire²⁵ ». Même que les laïcs étaient payés des salaires «... tellement ridicule que c'était incroyable²⁶ » mentionne un Eudiste.

Du côté de Maillet, ce sont les laïcs qui occupent la plus grande part du corps professoral qui était également composé d'Eudistes, de séculiers et évidemment de religieuses. Cependant, le Collège se tourne vers de jeunes Françaises pour que celles-ci enseignent la musique et la littérature à leurs étudiantes²⁷.

De nombreux changements pour les institutions

La commission Deutsch

Depuis la fondation du collège Saint-Joseph-de-Memramcook en 1864, cinq autres collèges se sont ajoutés dont Saint-Louis et Maillet. « Toutes ces institutions d'enseignement supérieur avaient été fondées par des communautés religieuses²⁸ ». Cependant, lorsque Louis-J. Robichaud arrive au pouvoir en 1960, un de ses projets est d'améliorer le système d'éducation de la province. Pour ce faire, il demanda à la commission Deutsch d'étudier la situation afin de mettre de l'ordre et de la justice dans le système. C'est ainsi qu'en 1962, la

commission présenta son rapport. Comme l'invoquait celui-ci, la meilleure solution pour réorganiser le système universitaire de la province « ... était de créer l'Université de Moncton et d'en faire la seule institution d'enseignement supérieur de langue française au Nouveau-Brunswick²⁹ ». L'Université Saint-Louis, tout comme l'Université Saint-Joseph-de-Memramcook et l'Université du Sacré-Cœur de Bathurst, devenaient alors des collèges affiliés tout en gardant leur autonomie respectives. Le Collège Maillet quant à lui, devient annexé au lieu d'être affilié au Collège Saint-Louis.

Cinq ans plus tard, en 1967, la commission Deutsch fut chargée à nouveau d'étudier le financement de l'enseignement supérieur dans la province. « Le Collège Saint-Louis fit des représentations qui lui permirent d'obtenir des fonds de construction assez considérables³⁰ ». Avec ces fonds, on construisit le pavillon des sciences et de la bibliothèque ainsi que la résidence pour les étudiants³¹.

La commission Lafrenière

« L'Université de Moncton avait été fondée en 1963 et était dirigée par les Pères de Sainte-Croix. En 1967, ces derniers demandèrent que l'administration soit prise en charge par les laïcs³² ». Suite à ceci, une autre commission fut fondée, celle de Lafrenière. Son but était d'étudier la situation, l'orientation et la planification académique de la jeune université et de ses collèges affiliés. Un comité se forma à Saint-Louis ainsi qu'à Maillet afin d'étudier le rapport de 1 159 pages que la commission Lafrenière venait de soumettre. « C'est à ce moment que les autorités des Pères Eudistes et des Religieuses Hospitalières exprimèrent leur désir de se retirer de la direction des institutions et de la confier à une administration laïque³³ ». Le nouveau comité décida ensuite, en 1972, de

fusionner les deux institutions. Le Collège Saint-Louis-Maillet était créé. Un an plus tard, le collège de Bathurst ferma ses portes et une nouvelle crise était déclenchée³⁴.

Le comité Lebel

Encore une fois, un comité fut mis sur pied pour étudier la situation. Le comité Lebel est alors présidé par le juge de Saint-Quentin, Louis A. Lebel. La situation financière des collèges classiques est devenue un urgent problème. La dette est trop lourde, il y a trop de bouleversements et de contraintes. En 1975, le comité Lebel recommande la création d'une seule Université avec trois campus, soit Moncton, Edmundston et Shippagan. Il recommande également une représentation égale pour les trois régions francophones qui sera effectuée par un Conseil des Gouverneurs³⁵.

La nouvelle ne fait pas le bonheur de tout le monde, en particulier pour Moncton qui s'y oppose. Cette fois-ci, c'est la commission de l'Enseignement supérieur qui décide de s'en occuper. La présidente, Sœur Catherine Wallace, émet un rapport rejetant complètement le rapport Lebel. À nouveau, des mécontentements se font sentir. C'est au Madawaska que les choses bougent le plus avec la création de la MASSUE (Mouvement des Amis Supportant les Services Universitaires à Edmundston). Celle-ci organisa une manifestation le 17 décembre 1975 et les trois conseils d'administration siégèrent durant toute la nuit pour trouver un terrain d'entente. Le verdict final était que l'essentiel du rapport Lebel était sauvegardé. « La loi modifiant la charte de l'Université fut sanctionnée le 24 juin 1976 et proclamée le 15 février 1977³⁶ ». Une fois de plus, le Collège Saint-Louis-Maillet changea de nom et s'appelait désormais Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet (CUSLM). De nos jours, l'Université de Moncton et ses trois campus



Manifestation devant l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick à Fredericton le 17 décembre 1975 afin d'appuyer le Rapport Lebel. (Photos gracieuseté de CEDEM)

continuent de fonctionner selon cette entente³⁷.

Le campus d'Edmundston

Le campus d'Edmundston de l'Université de Moncton possède, depuis 1985, l'École des Sciences Forestières. Le choix d'Edmundston pour établir une telle École est due incontestablement au fait que la région est l'un des endroits de la province où la ressource forestière est la plus importante et que l'économie de la ville dépend en grande partie de celle-ci.

Le campus offre également, depuis 1994, la troisième année du baccalauréat en éducation qui est de cinq ans. De plus, grâce à l'immense contribution des Hospitalières de Maillet, fut accordé à Edmundston l'obtention complète du baccalauréat en Sciences infirmières en 1995³⁸.

Conclusion

En conclusion, il est évident de constater que sans l'initiative et les efforts déployés par les personnalités religieuses de l'époque, la ville Edmundston ne serait sans doute pas ce qu'elle est aujourd'hui. Grâce à ces pionniers de l'éducation, l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston dessert plus de 600 étudiant(e)s de plusieurs régions du Nouveau-Brunswick, du Québec et même du Monde. Malgré tous les changements, les difficultés et les débats, il n'en reste pas moins que cet édifice imposant qui a maintenant plus de 50 ans d'histoire et de souvenirs, continue d'être un lieu où les savoirs sont transmis et où une communauté vigoureuse se prépare à être la génération de demain.

Bibliographie

Livres et rapports :

Album souvenir de la Bénédiction Solennelle du Collège Saint-Louis, Edmundston, April et Fortin Limitée, 1950.

Association des anciens et anciennes de Saint-Louis-Maillet, *Le monde de Saint-Louis-Maillet*, Edmundston, L'AAASLM, 1991.

Conseil d'administration, Association des professeurs, Association des étudiantes du Collège Maillet, *Rapport présenté à la Commission de Planification académique de l'Université de Moncton conjointement par le Conseil d'administration, l'Association des professeurs et l'Association des étudiantes du Collège Maillet*, Saint-Basile, 1970.

Couturier, Jacques Paul, *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974*, Moncton, Les éditions d'Acadie, 1999.

Higgins, B. et M. Beaudin, *Impact de l'Université de Moncton sur les régions de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 1988.

Morin Rossignol, Rino, *Histoire du Collège Saint-Louis (et par le fait même, Histoire du Collège Maillet) en quelques leçons*, Edmundston, Rino Morin Rossignol, 1996.

Article de revue :

Lachance Deschênes, M, « Plus de 40 ans d'histoire : éducation supérieure au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol.18, no 4, p. 3-16.

Site Web :

Université de Moncton, Campus d'Edmundston, [en ligne], <http://www.umce.ca>, page consultée 2 décembre 2003.

Notes

¹ Jacques Paul Couturier, *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974*, Moncton, éditions d'Acadie, 1999.

² *Album souvenir de la Bénédiction solennelle du Collège St-Louis*, Edmundston, April et Fortin Limitée, 1950.

³ *Ibid.*, p. 9.

⁴ Lachance Deschênes, M., «Plus de 40 ans d'histoire : éducation supérieure au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick», *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 18, no 4, p. 4.

⁵ *Album souvenir...*, *op.cit.*, p. 9.

⁶ *Ibid.*, p.9.

⁷ *Ibid.*, p. 9, 32-33 ; Jacques Paul Couturier, *op.cit.*, p. 23, 26-31.

⁸ *Album souvenir...*, *op.cit.*, p. 19.

⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹⁰ *Ibid.*, p. 20.

¹¹ *Ibid.*, p. 19-20, 34.

¹² *Ibid.*, p. 9.

¹³ *Ibid.*, p. 10-11.

¹⁴ *Ibid.*, p. 11 ; Jacques Paul Couturier, *op.cit.*, p. 57-58.

¹⁵ Jacques Paul Couturier, *op.cit.*, p. 53-57.

¹⁶ *Album souvenir...*, *op.cit.*, p. 38.

¹⁷ Jacques Paul Couturier, *op.cit.*, p. 53-57.

¹⁸ *Ibid.*, p. 59-60.

¹⁹ *Ibid.*, p. 98.

²⁰ *Ibid.*, p. 99-102.

²¹ *Ibid.*, p. 102.

²² *Ibid.*, p. 102-103.

²³ *Ibid.*, p. 103.

²⁴ *Ibid.*, p. 104.

²⁵ *Ibid.*, p. 71.

²⁶ *Ibid.*, p. 71.

²⁷ *Ibid.*, p. 71-72.

²⁸ Rino Morin Rossignol, *Histoire du Collège Saint-Louis (et par le fait même, Histoire du Collège Maillet) en quelques leçons*, Edmundston, Rino Morin Rossignol, 1996, p. 29.

²⁹ *Ibid.*, p. 30.

³⁰ Association des anciens et anciennes de saint-Louis-Maillet, *Le monde de Saint-Louis-Maillet*, Edmundston, AAASLM, 1991, p.23.

³¹ *Ibid.*, p. 21-23 ; Rino Morin Rossignol, *op.cit.*, p. 29-32.

³² L'Association des anciens et anciennes de Saint-Louis-Maillet, *op.cit.*, p. 24.

³³ *Ibid.*, p. 25.

³⁴ *Ibid.*, p. 24-26 ; Rino Morin Rossignol, *op.cit.*, 32-33.

³⁵ L'Association des anciens et anciennes de Saint-Louis-Maillet, *op.cit.*, p. 27.

³⁶ *Ibid.*, p. 27-28.

³⁷ *Ibid.*, p. 28-29.

³⁸ *Ibid.*, p. 29 ; Rino Morin Rossignol, *op.cit.*, p. 36-37 et Jacques Paul Couturier, *op.cit.*, p. 275-277.

La musique au Madawaska

par Mathieu Emond

La musique est un aspect de la région du Madawaska qui est omniprésent pour les habitants. Pourtant, on semble oublier comment elle est présente. Plusieurs écoles de musique, de festivals et d'artistes moulent la culture de la région depuis 1950 en une culture très importante. Quelles sont ses écoles de formation musicale? Quels organismes supportent la tradition musicale du Madawaska? Quels festivals existent depuis 1950? Ces questions seront répondues dans ce texte, comprenant une partie sur les écoles de musique, sur les organismes promouvant la musique au Madawaska, les festivités au Madawaska et les artistes célèbres et moins célèbres du Madawaska.

Écoles

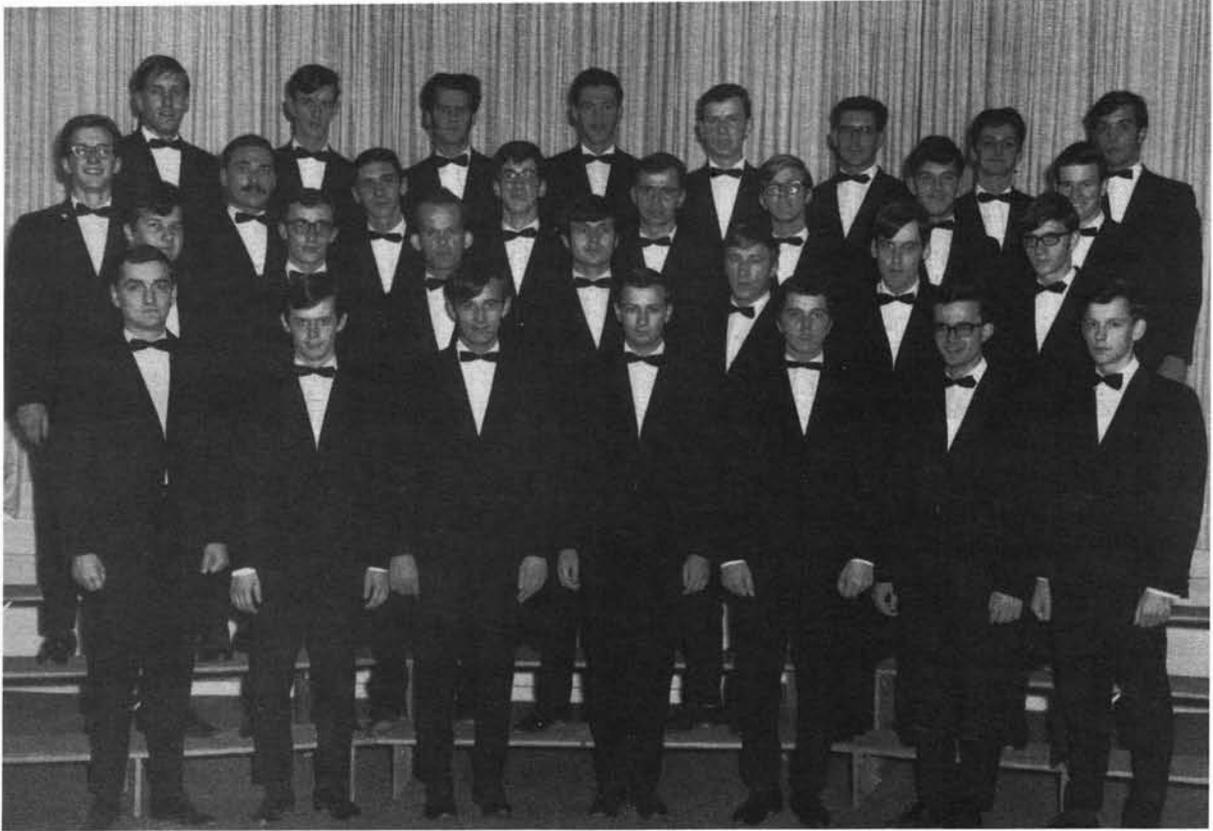
Les écoles de musique au Madawaska sont très nombreuses à partir des années 1950. On retrouve l'Harmonie d'Edmundston, l'École de musique à Saint-Louis, le Chœur du Madawaska, l'École de musique Richelieu et les P'tits violons de Mgr Lionel Daigle, qui font partie des écoles publiques. Du côté des écoles privées, on retrouve l'École de musique Jocelyne Desjardins et Les productions du Pic-Bois.

L'Harmonie d'Edmundston, créée par Louis-Joseph Lachance et Léo Poulin dans la même année que le Collège Saint-Louis, recrute à cette époque les meilleurs talents de toute la région du Madawaska. Après un certain temps, l'Harmonie d'Edmundston deviendra l'Orchestre Symphonique du

Collège Saint-Louis et sera dirigé par le père Simon Larouche. Toutefois, l'existence de l'orchestre ne durera pas plus loin qu'au début des années 60. De la même institution post-secondaire, on retrouvait aussi l'École de musique qui pratiquait plusieurs chants grégoriens. Cette organisation s'est alors associée avec le Collège Maillet pour former le Chœur du Madawaska. Le succès sera présent, mais vain. « Au début des années 1970, le magazine national *MacLean's Hunter* citait Edmundston comme étant la ville la plus musicale du Canada, par habitants¹ ».

L'École de musique Richelieu, créée par le Club Richelieu et Monsieur Roger Ouellette en 1975 donne plusieurs cours de différents instruments : guitare, instruments à vent, percussions, etc. Cette école a pour but d'enseigner la base de la musique pour intéresser les jeunes aux plaisirs de la musique. En 1998, l'école comptait plus de 100 membres et près d'une dizaine de professeurs qualifiés y enseignaient. Cette école comprend aussi deux orchestres : l'Harmonie et un ensemble de jazz. À chaque année, l'École de musique Richelieu donne un concert de fin d'année et ce, depuis ses débuts. (n.d.l.r. : l'École de musique Richelieu met fin à ses activités en 2002, faute d'un nombre suffisant d'élèves et de la présence d'écoles privées et publiques pour les jeunes et moins jeunes intéressés à suivre des cours de musique et de chants.)

Les P'tits violons de Mgr Lionel Daigle, fondée en 1980 a pour but de donner une éducation pertinente pour tous les instru-



La chorale Saint-Louis en 1969

Première rangée de gauche à droite : Jacques Guimond, Richard Belzile, Maurice Levesque, Jean-Marc Richard, Ghislain Lemieux, Jean-Claude Levesque, Marcel Morin. Deuxième rangée : Jean-Yves Malenfant, _____, Jean-Roch Massé, _____, Jocelyn Bélanger, Luc Charest, Valier Michaud, troisième rangée : Raynald Dupont, Daniel Beaulieu, Roger Gervais, Gérard Lavoie, Gaëtan St-Amand, Alain Caron, _____, _____, quatrième rangée : Jacques Levasseur, Julien Dumont, Ghislain Beaulieu, Robert Boutot, Charles Kilfoil, Clairmont Nadeau, Jean-Eudes Levesque, Guy St-Pierre. (Photo CEDEM)



La Chorale Saint-Louis s'associe en 1969 au Collège Maillet pour former le Chœur du Madawaska

(Photo CEDEM)

ments à cordes : violon, violoncelle, contrebasse, etc. Certains jeunes prodiges ont pu même faire partie, grâce à cet intermédiaire, de l'Orchestre symphonique de l'Estuaire.

L'École de musique Jocelyne Desjardins, une institution privée, est une très jeune institution qui a été créée en 1998. L'institution offre plusieurs formations, soit au piano, en chants, etc. L'institution prépare aussi les élèves voulant suivre des études post-secondaires en musique, enseignant la majorité de la matière enseignée dans la première année préparatoire. Deux récitals sont présentés par les étudiants à chaque année.

Une autre institution très jeune a fait son apparition en 1998 : Les productions du Pic-Bois. Créée par M. Étienne Deschênes, cette institution enseigne le chant et les secrets de la scène aux enfants et aux adolescents pour faire différents spectacles à travers la province².

Différents organismes

Plusieurs organismes promeuvent aussi la musique au Madawaska depuis les années 1950. Les Jeunesses musicales du Canada, organisme formé en 1950, a donné ses premiers concerts au début des années 1970.

Les Balladins du dimanche, qui a été créé en 1978, consiste en une vingtaine de membres qui forment une chorale. Dirigée par Madame Huguette Cyr Bérubé, cette chorale donne deux concerts par année.

La Joie des Aînés a été fondée en 1989 et regroupe quelques membres de l'âge d'or. Les concerts donnés à but non lucratif sont dirigés par Monsieur Gills Lavoie pour les aînés de la région du Madawaska. Les concerts sont de petites rencontres dans les foyers pour personnes âgées.

L'ensemble vocal Saint-Louis-Maillet a été fondé en 1992. Charles Kilfoil, directeur et

enseignant en musique à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, s'occupe d'une chorale d'une quarantaine de membres. Monsieur Kilfoil et sa chorale présentent, à chaque année, des concerts à l'amphithéâtre du pavillon Louis-A.-Lebel.

Les Amis de l'Orgue a été fondé en 1997 par M. Laurent Geoffrey. Le but de l'organisme est de développer l'intérêt du public et de ses membres pour un Festival d'Orgues d'Edmundston (qui sera mentionné plus loin). Cette organisation attire de plus en plus d'adeptes à chaque année depuis sa création.

L'Ensemble à cordes UMCE a été formé en 2000. Fondé par d'anciens membres des P'tits violons de Mgr Lionel Daigle, l'organisme donne des concerts au café étudiant de l'Université de Moncton au campus d'Edmundston³.

Le Madawaska a connu plusieurs événements qui ont rassemblé les habitants pendant bien des années. Les prochains événements, classifiés en ordre chronologique, font une excellente description des activités au Madawaska depuis 1950.

Les différents festivals

Le premier festival de la deuxième demie du XXe siècle est l'Exposition régionale du Madawaska, située à Saint-Basile. Ce festival prit son envol en 1950. Le but de ce festival, durant cinq jours consécutifs, est de démontrer aux gens ce que peut être la vie d'agriculteur et montrer les nouvelles technologies, tant en agriculture que dans d'autres domaines. Des kiosques (80 en tout) prennent place dans l'Aréna de Saint-Basile avec de nombreux manèges à l'extérieur et une scène musicale. Composée de près de 50 membres et bénévoles,

l'exposition ne cesse de grandir depuis ses débuts, attirant maintenant une moyenne de 13 000 personnes par année⁴.

La Foire Brayonne, débutant en 1979, a pour but de mettre en valeur la culture des habitants du Madawaska. On y retrouve des spectacles très intéressants, mais aussi de l'artisanat et un volet sportif. Avant la toute première édition, le comité touristique de la ville d'Edmundston mijotait déjà de produire un festival socioculturel de haute envergure. Donald D'Amours, président du comité à cette époque, nomma Jean Gailloux, directeur des loisirs, pour organiser un tel festival. Le maire de la ville, durant cette période, Monsieur Don Plourde, nomma lui-même le festival « La Foire Brayonne ». Ce fut du 29 juillet au 2 août 1979 que les festivités se déroulèrent. Un nombre très impressionnant de 20 000 fêtards ont participé aux deux premiers jours de festivités. L'année suivante, en 1980, on compta près de 100 000 personnes fêtant la fierté madawaskayenne⁵.

Pendant quelques années durant les années 1980, les organisateurs décidèrent de changer la formule précédente pour y ajouter quatre jours supplémentaires. Malheureusement en 1986, les organisateurs durent reprendre la formule initiale de cinq jours. Parmi les artistes qui ont joué sur la scène du stade Turgeon, on peut mentionner Céline Dion, Roch Voisine (qui sera présenté plus loin), Julie Masse et 1755. La Foire Bayonne reçoit maintenant près de 140 000 spectateurs et participants de partout au Canada et aux États-Unis. « Chaque été, 140 000 visiteurs y découvrent l'accueil des Brayons en savourant la joie de vivre, la culture et les arts. Selon les statistiques, 88% des touristes proviennent des provinces canadiennes et 9.9% des états américains. Les gens croient et voient beaucoup en la Foire Brayonne⁶ ». Le festival a d'ailleurs fêté ses 25 ans en août 2003.

La Foire Brayonne comprend près de 300 bénévoles chaque année, en plus d'un comité exécutif. Pour un tel événement, on doit collecter des sommes énormes, ayant recours à plusieurs donations d'organismes et d'entreprises de la région.

Les « Mercredi musical », mis sur pied en 1985, présente des artistes à tous les mercredis durant la saison estivale. Le Service des loisirs et de la culture en sont les fondateurs, ayant collaboré avec la Société de développement de centre des affaires d'Edmundston. Ce sont des spectacles gratuits, attirant plusieurs centaines d'amateurs à toutes les semaines d'été⁷.

En 1991, le Salon de la jeunesse fait son apparition. Originellement dirigé par le groupe UCT, le Service des loisirs et de la culture de la ville d'Edmundston en prit la charge après quelques années. Ce festival de la jeunesse divertit les jeunes avec la musique, la danse, l'éducation et les jeux électroniques. Depuis ses débuts, le Salon de la jeunesse présente un spectacle nommé « The Battle of the Bands », consistant en un concours d'orchestres de la région et de tout le reste du Nouveau-Brunswick⁸.

Finalement, on retrouve le Festival de Jazz et Blues d'Edmundston, qui a été créé en 1995 par Monsieur Gilles Guerette. Le but de ce festival est de promouvoir le jazz et le blues pour ensuite en faire plus d'adeptes. Ce festival toujours grandissant attire près de 10 000 spectateurs à chaque année⁹.

Différents groupes musicaux

Depuis les années 1950, plusieurs groupes musicaux présentent des spectacles sur la scène locale et provinciale. Par exemple, le groupe *Weasel*, originaire d'Iroquois, se produit dans la région du Madawaska à partir des années 1950. Un

autre groupe d'Iroquois, *The Bugs*, est populaire à partir de 1963 jusqu'à la fin de 1975. *The Quintones*, un autre groupe local, fait plusieurs spectacles à travers le Nouveau-Brunswick pendant les années 1970. Plusieurs groupes non-mentionnés et plus « underground » font différents spectacles pendant les années 1970 et 1980 partout dans la région du Madawaska.

En 1990, les groupes locaux sont de moins en moins présents, et la région du Madawaska semble laisser dans l'ombre les nouveaux artistes. Des groupes alternatifs et métal tel *Black Rain*, créé en 1998, ont fait des ravages chez les adeptes de métal « underground ». Le groupe ayant enregistré son premier démo en 2001, il continue toujours à progresser dans son style.

Un autre groupe peu reconnu au Madawaska pour ses accomplissements, *Random*, a gagné plusieurs prix partout au Nouveau-Brunswick. Formé en 1999 à partir d'un ancien groupe existant depuis 1996, le groupe a gagné le « Battle of the Bands » inter-provincial du Salon de la jeunesse d'Edmundston en 2001, remporté le « Battle of the Bands » provincial de Saint-Léonard en 2002 et le « Battle of the Bands » provincial de Fredericton en avril 2003¹⁰. Ils ont lancé leur premier album en décembre 2002. Malgré ses deux groupes laissés dans l'ombre dans les années 1990 et 2000, il y a un groupe originaire du Madawaska qui est reconnu pour son talent, le *Buckwit Blues Band*, et dirigé par M. Marc Fournier. Le groupe ne cesse de grandir. Ce groupe, ayant un répertoire de *Blues* très convoité, donne des spectacles partout dans la province pour différents festivals¹¹.

Artistes solos

Parmi les artistes solos qui ont marqué le Madawaska, on dénombre Roch Voisine,

maintenant une super-star internationale, ainsi qu'Oneil Devost. Faute de sources, il ne sera possible de discuter de la vie de Monsieur Oneil Devost. Par contre, une courte biographie de Roch Voisine est présentée ci-dessous.

Né à Saint-Basile au Madawaska, Roch Voisine, dans sa jeunesse, aime beaucoup le hockey et la musique. Pendant son adolescence, il était un des meilleurs joueurs de la région au hockey, étant près de devenir un athlète au sein de la *Ligue Nationale de Hockey*. Malheureusement, une blessure au genou lui enlève son rêve. Ne pouvant plus jouer au hockey, Roch décide alors de suivre son autre passion. Son premier spectacle de haute envergure a lieu en 1986 lorsqu'il se produit pour la fête du Canada devant plus de 50 000 personnes à la Ronde, à Montréal. De plus, en 1988, il anime l'émission pour jeunes « Top Jeunesse », qui fait de lui une personnalité de plus en plus convoitée. En 1989, il interprète le rôle de Danny Ross dans la célèbre série québécoise « Lance et compte ». Mais son plus grand impact sur le public se produit en juin 1989 lorsqu'il lance son premier album intitulé « Hélène ». Depuis, Roch est reconnu comme une star de la musique française et anglaise, ayant lancé plusieurs albums et fait plusieurs concerts à travers la planète. Roch est toujours dans le milieu musical, concoctant un nouvel album qui a été lancé en février 2004¹². Qui aurait cru qu'une personne de Saint-Basile serait devenue une super-star?

Pour conclure, il est bon d'affirmer que la région du Madawaska est une région qui comprend beaucoup d'écoles et d'organismes promouvant la musique et la culture du Madawaska. Après avoir fait un survol des différentes écoles et organisations, il est important de conclure que le Madawaska était et est encore, depuis les années 1950, une région où la musique est

importante pour la population. Malgré un manque d'artistes locaux pour le nombre de population, la scène musicale du Madawaska ne cesse de grandir.

Bibliographie

Comité de travail, *Vers une politique culturelle d'Edmundston*, Edmundston, 2001.

Biographie de Roch Voisine, [En ligne], <http://www.rochvoisine.com/>, page consultée le 22 novembre 2003.

Festival de Jazz d'Edmundston, [En ligne], http://www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie/coop2/NB_2001-2002_8.htm, page consultée le 21 novembre 2003.

La Foire brayonne, [En ligne], <http://www.foire-brayonne.nb.ca/>, page consultée le 18 novembre 2003.

Ville d'Edmundston, [En ligne], <http://www.ville.edmundston.nb.ca>, page consultée le 18 et le 20 novembre 2003.

Notes

¹ Comité de travail, *Vers une politique culturelle : Le portrait culturel d'Edmundston*, Edmundston, janvier 2001, p. 26.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ville d'Edmundston*, [En ligne], <http://www.ville.edmundston.nb.ca>, page consultée le 18 novembre 2003.

⁵ *La Foire brayonne*, [En ligne], <http://www.foire-brayonne.nb.ca/>, page consultée le 18 novembre 2003.

⁶ *Ibid.*, p. 6.

⁷ *Ville d'Edmundston*, *op.cit.*, page consultée le 20 novembre 2003.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Festival de Jazz d'Edmundston*, [En ligne], http://www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie/coop2/NB_2001-2002_8.htm, page consultée le 21 novembre 2003.

¹⁰ *Ville d'Edmundston*, *op.cit.*, page consultée le 20 novembre 2003.

¹¹ *Festival Jazz d'Edmundston, op.cit.*, page consultée le 21 novembre 2003.

¹² *Biographie de Roch Voisine*, [En ligne], <http://www.rochvoisine.com/>, page consultée le 22 novembre 2003.



Fanfare de l'École Cormier d'Edmundston qui a remporté le trophée pour la musique instrumentale lors du Festival de Musique de 1965. (Photo : Programme du Festival 1966 : CEDEM)

La Foire Brayonne

par Julie Gagnon

Pour ce travail de recherche, mon sujet principal est la Foire Brayonne, un festival qui se déroule à tous les ans dans la ville d'Edmundston. Ce travail vise à retracer ses origines et démontrer l'importance qu'elle occupe aujourd'hui. Je commencerai tout d'abord par présenter les gens qui ont mis sur pied ce festival et les objectifs visés par la Foire Brayonne. Par la suite, j'irai plus en détails avec les différentes caractéristiques du festival y compris les trois volets, le bénévolat et quelques particularités intéressantes. Le dernier aspect du développement portera sur l'importance du festival aux niveaux régional, provincial et national en plus de l'impact économique généré. Pour terminer, une conclusion permettra de résumer tous les principaux aspects abordés. Mes sources sont principalement des documents officiels de la Foire Brayonne qui m'ont été remis par la directrice générale, Madame Cindy Couturier. J'ai aussi retrouvé de l'information dans quelques livres, dans des sites Web et aussi dans le journal *Le Madawaska*. Je dois cependant souligner qu'il n'existe pas beaucoup de documentation sur ce festival puisque bien des documents ont été détruits par une inondation il y a quelques années.

Depuis bien longtemps, les gens de la ville d'Edmundston, les *Brayons*, rêvaient « à une grande manifestation populaire qui identifierait de façon significative le cachet unique des citoyens de la légendaire République du Madawaska¹ ». Malgré l'idée qui mijotait, elle n'était qu'un sujet de conversation entre amis. Il fallait bien qu'un jour cette idée devienne réalité, ce qui fut le cas en septembre 1978. « pendant une

assemblée régulière du nouveau comité du tourisme, de promotion et d'aménagement lorsque les membres du Service des Parcs et Loisirs (PELE) proposèrent la perspective d'un grand rassemblement original et inédit rejoignant cette aspiration légitime² ».

Avec l'idée d'un festival dans la région, « les plus philosophes percevaient celui-ci comme le véhicule par excellence pour se découvrir et surtout se faire découvrir³ ». Les permanents du PELE ont obtenu la responsabilité du festival par la Ville d'Edmundston. Les premières personnes qui sont impliquées dans l'organisation de la Foire Brayonne sont : Jean Gailloux, James Kilfoil, Claude Lord, Mireille Durepos, Maurice Martin, Don Plourde et Donald D'Amours.

En février 1979, le travail est en marche. Il y a des recherches, un peu de planification et les gens ont beaucoup d'espoir. Une assemblée au sujet de la Foire Brayonne a lieu, « réunissant une cinquantaine de personnes-ressources potentiellement intéressées⁴ ». Malheureusement, tout était trop beau pour être vrai, car les personnes responsables du festival ne reçoivent pas l'intérêt voulu par les personnes-ressources. Ce même jour, ils retournèrent à leur table de travail avec une sensation de désespoir.

Après de grandes réflexions, ils étaient convaincus qu'il fallait foncer et faire « confiance en ses moyens⁵ ». Ils réussirent le 11 avril 1979 à trouver suffisamment d'investisseurs qui prirent un risque sans savoir le résultat final. « La première Foire Brayonne dans l'histoire de la République eut

lieu durant neuf jours, tel que prévu, et attira 75 000 participants fraternisant et festoyant dans la joie d'être...⁶ ».

La mission première de la Foire Brayonne est de « ...préparer et promouvoir la fête annuelle du peuple brayon en valorisant sa culture⁷ ». Les objectifs de la Foire Brayonne sont :

promouvoir la culture brayonne par l'entremise d'activités socioculturelles et sportives, d'être accessible à toute catégorie d'âge, de donner à notre communauté une occasion de laisser-aller collectif et d'identification, contribuer au développement touristique de la région et en province et à l'international, que toute documentation, inscription, lettre ou autre correspondance aient le Logo officiel de la Foire Brayonne, que Typique (la mascotte) soit l'ambassadeur et celui-ci doit être présenté dans toute activité faisant partie intégrante de la programmation officielle, être accessible à tous les niveaux de prix de participation et, la Foire Brayonne veut contribuer à être un potentiel de développement culturel⁸.

Au niveau des caractéristiques de la Foire Brayonne, il y a les trois différents volets, soit celui de spectacle de scène, le culturel et finalement, le volet sportif. Le volet spectacle de scène englobe tout genre d'artistes locaux ou encore d'artistes de renommée nationale ou internationale. Pendant tout le festival, il y a de petits et de grands spectacles. Il y a toujours les traditions comme la cérémonie d'ouverture qui est un mélange

de tous les genres et qui a pour but la promotion de la langue et de la culture française.

Pour le volet culturel, il implique plutôt « le chant, la danse moderne et folklorique, le théâtre, la musique classique et populaire ainsi que le jazz⁹ ». Le volet sportif est aussi important dans le programme de la Foire Brayonne. Il y a beaucoup de tournois organisés comme le baseball. À ses débuts, la Foire Brayonne présentait également des concours d'hommes forts et bien d'autres.

Le bénévolat occupe une grande place dans l'organisation de la Foire Brayonne. D'ailleurs, le festival est principalement formé de bénévoles. Il n'y aurait pas de Foire sans bénévoles. Les gens de différents milieux s'impliquent pour que chaque édition du festival soit une réussite. Ces bénévoles font partie de différents comités : communication, sécurité, information, publicité, marketing, protocole, hébergement et accueil. Les bénévoles sont le cœur de la fête, car sans eux, il n'y aurait pas de festival. Il est difficile d'imaginer la fin de la Foire Brayonne, mais, il est aussi difficile de croire qu'il y aura des bénévoles éternellement¹⁰ !

La Foire Brayonne a quelques petites particularités. Elle est choyée d'avoir « ...une scène faisant place sur la rivière qui permet d'offrir des spectacles d'ambiance. Il y a plus de 29 kiosques, sous location, offrant des œuvres artisanales¹¹ ». La mascotte, Typique, est un gros castor qui capte beaucoup l'attention des jeunes et des moins jeunes. De plus, le festival a une façon différente de faire les choses, car il est reconnu pour sa vente du macaron. Au lieu de vendre des billets pour chaque soirée (ce qui est toujours possible), les gens ont la chance de se procurer le macaron pour un peu plus d'argent, mais qui est accepté en tout temps pendant la semaine. Le festival s'étend sur toute la ville, car

l'emplacement pour les activités est divisé sur différentes parties de la ville et surtout au centre-ville. Les gens ont donc la chance de choisir à quelle activité ils veulent participer. Sans oublier, il faut mentionner que la Foire Brayonne est considérée comme le plus gros festival francophone hors Québec.

La Foire Brayonne est devenue presque une dépendance ici, dans la région du Madawaska. Les gens sont conscients que, à chaque année de la fin juillet au début août, ce sera la fête au village. Les gens ont pris l'habitude de revivre ce festival à tous les ans. Même si les gens d'ici ne participent pas à toutes les activités, il y en a toujours une ou deux qui attirent leur attention. La Foire Brayonne est une tradition dans la culture brayonne qui ne se perçoit pas autrement. Il est important pour les Brayons d'avoir une activité majeure pour démontrer qui ils sont. C'est une façon de s'identifier.

Chaque été, 140 000 visiteurs y découvrent l'accueil des Brayons en savourant la joie de vivre, la culture et les arts. Selon les statistiques de l'Étude d'impact économique 1993, 88% des touristes proviennent des provinces canadiennes et 9,9% des états américains. Selon le American Bus Association, la Foire Brayonne est qualifiée comme un événement de prestige et de qualité. Les gens croient et voient beaucoup en la Foire Brayonne¹².

Beaucoup de gens se déplacent pour venir fêter avec les Brayons. La Foire Brayonne est très bien perçue par beaucoup. Au niveau économique, la Foire Brayonne se maintient assez bien.

L'étude sur l'impact économique et touristique nous permet finalement d'une façon tangible de dévoiler des faits majeurs tels que les retombées économiques directes et indirectes qui sont de l'ordre de 6 000 000\$ pour les 4,3 jours d'activités... Les participants locaux à la Foire Brayonne dépensent 55,13\$ par personne, alors que les touristes dépensent 117,19\$ par personne pendant cette période. Chaque dollar investi dans l'organisation des activités de la Foire Brayonne entraîne des retombées économiques de 15\$ et que les artisans à la Place de l'Artisan font un chiffre d'affaires total d'environ 45 000\$¹³.

Les données économiques sont assez importantes dans la région durant cette période. Si jamais la Foire Brayonne n'existait plus, la ville d'Edmundston serait perdante.

Pour conclure, il faut admettre que la Foire Brayonne est un événement majeur dans la région d'Edmundston. Ses débuts n'ont pas été faciles mais finalement, la Foire est devenue un grand festival. Ses objectifs sont très clairs et demeureront les mêmes. Elle est très diversifiée avec ses trois volets et tout ce qui la complète. Les gens n'ont pas le temps de s'ennuyer à Edmundston durant le temps de la Foire Brayonne. Peut-être qu'il pourra y avoir quelques changements éventuellement si les gens cessent de s'impliquer. Qui sait, peut-être qu'un jour il n'y aura plus ce merveilleux festival. Les gens réaliseront alors comment important un tel festival est pour la petite région du Madawaska.

Toutes les petites choses qui composent la Foire Brayonne sont aussi

importantes les unes que les autres. Les artisans, les emplacements sont très appréciés par les gens. La Foire Brayonne est une façon de célébrer leur joie de vivre et aussi de se faire découvrir. Les Brayons comptent beaucoup sur celle-ci pour qu'elle se reproduise à chaque été. Pour ce qui est de son importance au niveau provincial et national, la Foire Brayonne est aussi bien connue. Beaucoup de visiteurs partent de loin pour venir passer un petit séjour dans la petite ville d'Edmundston. Ce festival est aussi très important au niveau économique. C'est un très bon moyen pour faire quelques sous. La Foire Brayonne a été, est et restera toujours parmi les plus grandes fêtes qui existent dans la région du Madawaska. Un festival inoubliable!

Bibliographie

Documents produits par la Foire Brayonne

L'équipe de travail, *La Foire Brayonne, Embrayons-Nous! L'enjeu de l'organisateur*, Edmundston, Le Madawaska Ltée, 1979.

Foire Brayonne Inc., *Guide de commandite. Historique de la Foire Brayonne*, Edmundston, 2003.

Livre

Michaud, Guy R., *L'identité des gens du comté de Madawaska*, Edmundston, les Éditions GRM, 1991.

Journal

Le Madawaska, de 1978 à aujourd'hui.

Sites Web

La Foire Brayonne, [En ligne], <http://www.lafoirebrayonne.ca>, page consultée le 2 décembre 2003.

Tourisme Nouveau-Brunswick, [En ligne], <http://www.tourismenbcanada/cultures/fr-ca/products/festival/>, page consultée le 28 novembre 2003.

Ville d'Edmundston, [En ligne], <http://www.edmundston.ca/>, page consultée le 14 octobre 2003.

Personnes-ressources

Madame Cindy Couturier, directrice générale de la Foire Brayonne.

Monsieur Michel Thériault, archiviste au Centre de documentation et d'études madawaskayennes.

Notes

¹ L'équipe de travail, *La Foire Brayonne, Embrayons-Nous! L'enjeu de l'organisateur*, Edmundston, Le Madawaska Ltée, 1979, p. v.

² *La Foire Brayonne*, [En ligne]. <http://www.lafoirebrayonne.ca>, page consultée le 2 décembre 2003.

³ L'équipe de travail, *op.cit.*, p. v.

⁴ *Ibid.*, p. vi.

⁵ *Ibid.*, p. vi.

⁶ *Ibid.*, p. vi.

⁷ *La Foire Brayonne, op.cit.*, page consultée le 2 décembre 2003.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ L'équipe de travail, *op.cit.*, p. 18 et 38.

¹¹ *La Foire Brayonne, op.cit.*, page consultée le 2 décembre 2003.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

La musique au Madawaska

par Francis Gallant

Depuis toujours la musique a fait partie de toutes les civilisations. L'homme peut se servir de la musique pour s'exprimer ou pour s'identifier. Aujourd'hui la musique occupe une place importante dans la vie de bien des gens parce qu'on entend des mélodies autant à la télévision qu'à la radio. Donc, comme vous avez pu le deviner, je vais parler du développement de la musique au Madawaska. Je m'attarderai surtout à l'arrivée d'un homme qui a été très important pour le développement musical de la région. Je parle bien sûr de Léo Poulin, dont la salle de spectacle à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany porte le nom. Par la suite, on va voir que Léo Poulin a laissé sa trace en enseignant la musique traditionnelle et il a permis à celle-ci d'avoir un festival de musique au Madawaska. Pour terminer, je vais vous parler du déclin de ce festival qui, à une époque, a pourtant connu du succès.

Léo Poulin



Pour commencer, Léo Poulin est né à Orono, aux États-Unis dans l'état du Maine et il

a grandi à Old Town dans le Maine. Léo a été initié à la musique dès son jeune âge, car toute sa famille jouait de la musique. Son père était un joueur de contrebasse, sa mère était chanteuse et pianiste, son frère jouait du trombone et sa sœur jouait du piano en plus de chanter comme sa mère¹. Comme il a été élevé dans un monde où tous ses proches jouaient de la musique, il est évident que son goût musical s'est développé à partir de sa famille. Durant son adolescence, monsieur Poulin a toujours joué de la musique pour les danses, lors des mariages et des fêtes. En effet, il n'a jamais cessé de jouer de la musique dans les occasions spéciales.

Un jour, Léo fait la rencontre d'un certain Alphonse Michaud, qui habitait Edmundston et marié à une femme de Old Town. Lors d'une visite pour aller voir la famille de sa femme, monsieur Michaud propose à Léo de déménager à Edmundston, afin d'y enseigner la musique dans les écoles². En 1931, monsieur Poulin décide après réflexion de venir rester en pension à Edmundston pour voir comment il aimerait l'ambiance de la place et si la population d'Edmundston était accueillante. Après quelques mois à enseigner la musique, sa famille déménage à la frontière du Maine. Ce qui était un inconvénient pour monsieur Poulin, car l'argent qu'il gagnait était canadien et il devait payer son logement en argent américain. Ce qui lui faisait perdre beaucoup d'argent. C'est alors que monsieur Léon R. Bélanger s'intéresse à Léo. Celui-ci travaillait pour l'immigration et il lui propose de l'appuyer pour que sa famille puisse venir habiter au Canada à Edmundston³.

Léo Poulin avait un don pour la musique et un prêtre du collège Saint-Louis-Maillet a dit à sa mort « mon dieu si vous aviez pu laisser son don, la musique se comporterait encore mieux⁴ ». Son talent pour enseigner était aussi grand que celui de jouer de la musique. Monsieur Poulin a réussi à faire une fanfare de « boutchous » qui jouaient de la flûte. C'était la première fois que les gens d'Edmundston voyaient cela. De plus, il était un grand organisateur. C'est lui qui a été le premier à avoir pensé à faire des « Band Rally », c'est-à-dire des rassemblements de fanfares d'un peu partout qui se réunissaient et faisaient des spectacles au grand air dans différentes villes de la région⁵.

Monsieur Poulin se donnait entièrement à la musique et il enseignait dans les quatre écoles de la région. Le matin il était dans une école et l'après-midi, dans une autre. De plus, le soir il donnait des cours privés à ceux qui en voulaient et il jouait pour les danses et les occasions spéciales. Sa fille, Madame Arlene Poulin, a dit : « il était comme un pensionnaire, on le voyait seulement lors des repas⁶ ». Le fait que Léo enseignait si bien la musique, faisait que les jeunes continuaient à jouer de la musique même au collège. Et la ville d'Edmundston s'est vue hériter du titre, selon le magazine *MacLean's*, de la « capitale de la musique au Canada ». Le magazine a attribué le nom de « Mr. Music »⁷ à Léo Poulin, ce qui est un titre quand même assez particulier et honorifique.

Sans doute, la plus grande réalisation de Léo Poulin en 1937 fut le « Edmundston Band » qui a été la première fanfare marchante de filles au monde⁸. À son arrivée à Edmundston, monsieur Poulin a essayé de faire une fanfare avec les garçons. Le projet s'est avéré un échec, parce que les garçons n'étaient pas assez intéressés. Ceux-ci devaient aider leur famille et n'avaient pas toujours le temps d'aller aux pratiques de la fanfare. C'est là que Léo a

décidé de réaliser un de ses rêves, c'est-à-dire créer la première fanfare marchante entièrement composée de filles. Jadis, il y avait des filles dans des fanfares, mais les instruments comme les tuba et « bass drum » étaient joués par des garçons⁹.

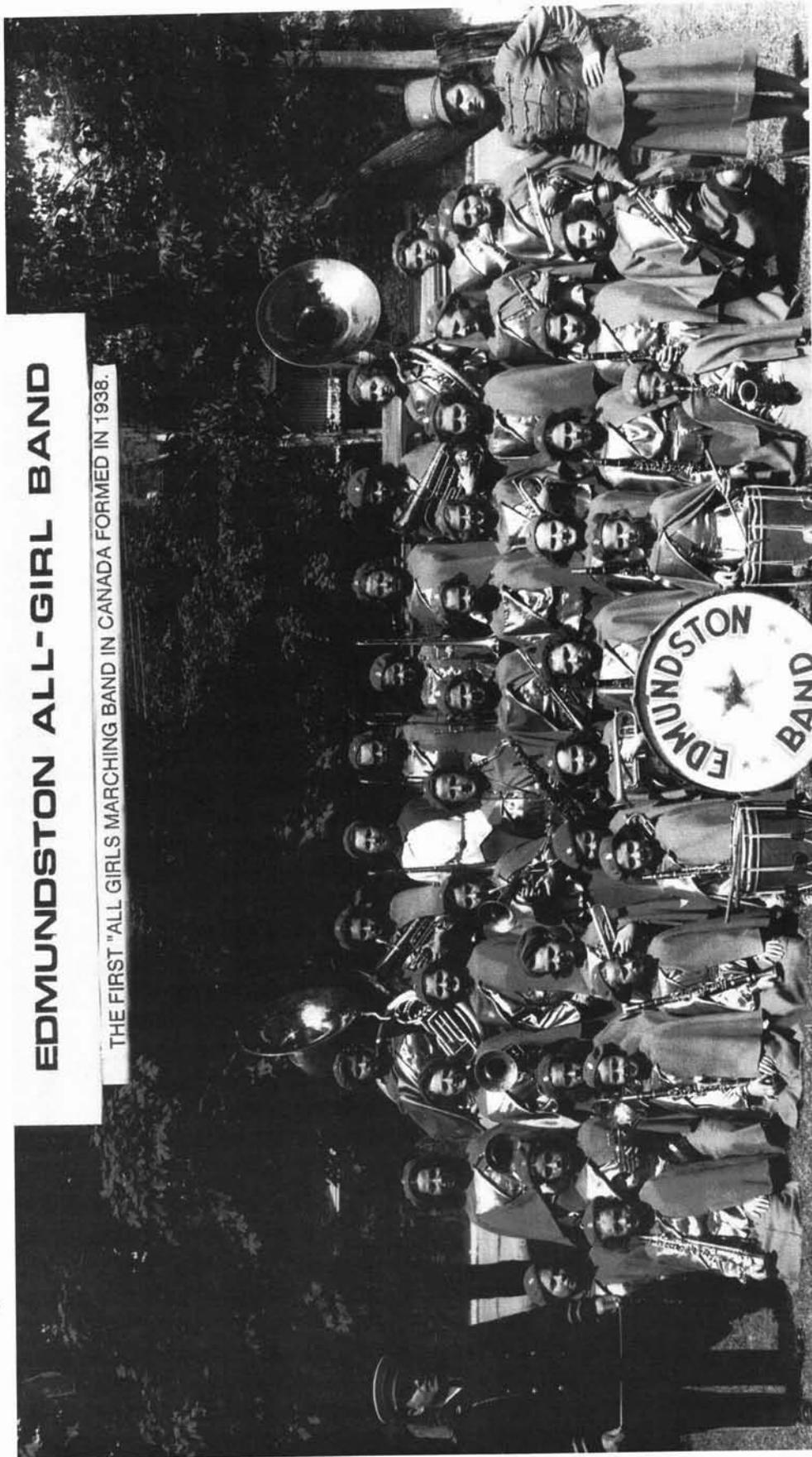
Après seulement 37 pratiques, le « Edmundston Band » présente son premier spectacle à Edmundston¹⁰. Ceci nous montre à quel point les filles étaient déterminées et disciplinées. Mais, il faut dire que Monsieur Poulin traitait les membres de son band comme ses propres filles et il était strict avec elles. Ce qui a porté fruit, car à l'été 1938, les filles du « Edmundston Band » ont eu l'honneur d'être la fanfare qui accompagnait la visite à Fredericton du prince Edouard VIII et de la princesse Elizabeth qui est aujourd'hui reine d'Angleterre¹¹. Selon Madame Anita Albert, la discipline a mis fin au « Edmundston Band ». Les jeunes ont commencé à s'intéresser à autre chose. C'est là qu'on voit comment le changement de culture, provoqué par la télévision, a eu ses bons et ses mauvais côtés pour la musique au Madawaska.

Le festival de musique

Le festival de musique du Madawaska a vu le jour en 1963. Il existait des festivals de musique dans presque toutes les régions du Nouveau-Brunswick. C'est alors que le frère Arthur Vallillée, président du premier festival, a écrit une lettre dans le journal *Le Madawaska*. Il trouvait bizarre qu'il y avait autant de musiciens dans la région et qu'il n'existait pas de festival pour la musique. De plus, il a envoyé un message aux gens de la région les incitant à organiser un festival au Madawaska¹². Après seulement un mois d'intervalle, le 15 octobre 1962, la première réunion du comité d'organisation du festival de musique a eu lieu, avec le frère Arthur comme président¹³.

EDMUNDSTON ALL-GIRL BAND

THE FIRST "ALL GIRLS MARCHING BAND IN CANADA FORMED IN 1938.



Première fanfare marchante de filles au Canada, formée en 1938

À gauche, le professeur Léo Poulin, première rangée de gauche à droite : Dolorès Lapointe, Dorothy Côté, Dorothy Charron, Thérèse Fournier, Gilberte Lagassé, Céline Albert ; 2^e rangée : Annette Soucy, Anita Bélanger, Hilda Albert, Éva Pelletier, Charlotte Landry, Madeleine Boucher, Yvette Malenfant, Léona Mourgé, Jeannette Pelletier, Norma David, Jean Harding ; 3^e rangée : Patricia McLean, Fenande Ouellette, Monica Bourgeois, Louise Morin, Simone Pelletier, Cécile Lagassé, Ruth Charron, Thérèse Albert, Georgia McElroy, Gladys Richards, Anita Aubut ; 4^e rangée : Hilda Rossignol, Anita Albert, Viola Violette, Andrey Whitehouse, Thérèse Lagassé, Gertrude Bellefleur, Dorothy Cyr, Rosanne Boucher, Shirley Miller et Béatrice Lagassé à l'extrême droite, tambour major (photo gracieuseté de Mme Anita Albert)



Orchestre symphonique d'Edmundston en 1949. (photo gracieuseté de Mme Arlene Poulin)



Harmonie d'Edmundston en 1950-1951

Le frère Arthur, était autrefois membre du comité d'organisation pour le festival de musique du Restigouche, donc il avait une bonne idée du fonctionnement. Et c'est sûrement pour cela qu'il a été choisi président. Ce qui est amusant, c'est que la plupart des fondateurs du festival de musique du Madawaska, sont des anciens élèves de Léo Poulin. Donc, on peut voir à quel point Léo Poulin a été un personnage important pour la musique au Madawaska. S'il n'était pas venu enseigner la musique à partir de l'année 1931, il n'y aurait sûrement pas eu de festival de musique au Madawaska, parce qu'il n'y aurait pas eu beaucoup de musiciens. Le festival de musique consistait en un concours. Et son but était de :

C'est de stimuler l'excellence chez les musiciens individuels, et chez les groupes. Les festivals que nous avons eu ici et ceux auxquels j'ai fait part étaient des festivals compétitifs, ce qui signifie qu'on donnait des notes. Il existe aussi des festivals non-compétitifs où des groupes paraissent tout simplement, puis on analyse, on dit si c'est bien ou pas très bien. Mais compétitif, ça donne un intérêt de plus¹⁴.

On y gagnait le prestige et un trophée. C'est normal quand les coûts d'inscriptions sont aussi minimes que un dollar pour les chorales et fanfares scolaires et de 25 cents pour les solos, duos et trios¹⁵. On peut voir que les gens d'autrefois n'étaient pas à l'argent comme nous aujourd'hui. Le premier festival de musique du Madawaska a été un succès comme on peut le voir dans l'extrait suivant :

Il y avait eu énormément d'intérêt démontré au premier concert qui avait eu lieu le 3 mai 1963. J'étais arrivé de Saint-

Léonard vers 19h30, et le concert était à 20h00, et à ce moment-là, il y avait une foule de gens. La salle était déjà pleine, et il y avait des personnes qui emplissaient l'escalier jusqu'en bas, jusqu'à la sortie. Heureusement qu'ils avaient réservé une place pour moi, car je n'aurais jamais pu entrer là. Ce concert final avait lieu au Centre Éducatif, et à ce moment-là, il n'y avait qu'une seule salle de peut-être 400 ou 500 places. C'était un concert payant et donc une partie du financement du festival. J'ai noté que ce concert final avait rapporté la somme de 325 dollars et que le deuxième concert avait rapporté 170 dollars. C'était un concert auquel il valait la peine d'assister même si c'était long, car on y entendait les meilleurs morceaux du festival¹⁶.

Une des forces du festival était que celui-ci se déroulait dans trois localités différentes de la région, c'est-à-dire Saint-Léonard, Saint-François et le concert final à Edmundston. Ce qui avait pour but d'attirer les gens des quatre coins du Madawaska au grand concert.

Les participants du concert étaient ceux qui avaient eu les meilleures notes selon les juges. Donc c'était un concert de qualité qui comprenait tous les meilleurs artistes de la région. Les juges étaient composés de musiciens de la région, mais il y avait un juge « chef » et celui-ci venait de l'extérieur pour assurer qu'il n'y avait pas de favoritisme. Il existait un trophée pour chaque catégorie¹⁷.

La fin du festival de musique du Madawaska

Selon Madame Basque, c'est le changement de système d'éducation qui a amené la fin du festival. Parce que, jadis à l'école, on prenait soin d'enseigner la musique. Les jeunes étaient obligés de faire une activité, car c'était bien vu. Par contre, ils avaient le choix, comme par exemple participer dans une fanfare, dans une chorale, pratiquer un sport ou encore la danse. De ce fait, en enseignant la musique à l'école, on enseigne à aimer la musique traditionnelle et les traditions. Les adolescents formaient des « bands » traditionnels même au collège. C'est pour ça que le festival était assuré de survivre au phénomène de la musique « pop ». Mais, comme la société a changé pour devenir plus utilitaire et consommatrice, l'enseignement de la culture n'était plus important pour les élèves des écoles de la région. Donc, à partir des années 1970, en enlevant l'enseignement de la musique à l'école, et au fur et à mesure que les années passaient, il manquait de plus en plus de relève musicale¹⁸. En outre, les changements culturels, comme le « flower power », où les jeunes étaient plus portés à la musique populaire ont été comme le coup final pour le festival de musique¹⁹. Car, il n'y avait définitivement plus de relève pour le festival.

Pour conclure, la ville d'Edmundston, ainsi que le Madawaska, ont eu la chance d'avoir un grand homme comme Léo Poulin qui a semé le goût de la musique pour les citoyens d'Edmundston. Son talent indiscutable pour la musique et pour l'enseignement, accompagné de sa détermination et sa passion ont fait que la musique traditionnelle a connu beaucoup de succès dans la région. Le magazine *MacClean's* le confirme en nommant monsieur Poulin « Mr. Music » et en nommant la ville d'Edmundston « capitale de la musique du Canada ». Monsieur Poulin est la preuve qu'une seule personne déterminée peut changer la culture et les

activités d'une région. Le fait que Léo a si bien enseigné la musique, a eu comme répercussion que les jeunes formaient et participaient à des « bands », des chorales et fanfares même au Collège Saint-Louis où on y retrouvait la chorale entièrement composée d'hommes qui se nommait « Cœur du Madawaska ». De plus, en transmettant sa passion pour la musique à ses élèves, Léo Poulin a permis l'organisation d'un festival de musique traditionnelle au Madawaska. Ce festival a été créé par ses élèves devenus adultes dans les années 1960.

Le festival de musique du Madawaska, a connu beaucoup de succès dû au fait que les écoles de la région enseignaient la musique et que les jeunes étaient obligés de participer à des activités culturelles. Donc, les écoles enseignaient aux jeunes à aimer la musique traditionnelle. Le festival a été à son apogée dans les années soixante, parce que ceux qui participaient et qui allaient voir les spectacles ont appris à aimer la musique traditionnelle à l'école. Mais, la musique « pop » et la nouvelle mentalité utilitariste a été le coup final pour le festival de musique au Madawaska. Ce festival était important, car il permettait la découverte de talents et il stimulait les talents à sortir de l'ombre ou d'éclorre. Je me demande si aujourd'hui, avec toute l'importance que la télévision a dans notre vie et sa diffusion de la culture populaire, un festival de musique traditionnelle pourrait survivre allègrement comme autrefois?

Bibliographie

Article de journal

Vallillée, Arthur, « Monsieur le rédacteur », *Le Madawaska*, 8 septembre 1962, p. 3.

Entrevues

Entrevue réalisée avec Madame Anita Bélanger Albert, le 10 novembre 2003, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Entrevue réalisée avec Madame Diane Basque, le 1 décembre 2003, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Entrevue réalisée avec Madame Arlene Poulin, le 26 novembre 2003, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Entrevue réalisée avec Monsieur Michel Thériault, le 28 novembre 2003, Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Entrevue réalisée avec Monsieur Arthur Vallillée, le 8 juin 1992, Grand-Sault, Nouveau-Brunswick. Document déposé au CEDEM, fonds non traité.

Notes

1. Entrevue réalisée avec Madame Arlene Poulin, le 26 novembre 2003 à Edmundston au Nouveau-Brunswick.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. Entrevue réalisée avec Madame Anita Bélanger Albert, le 10 novembre 2003 à Edmundston au Nouveau-Brunswick.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. Arthur Vallillée, «Monsieur le rédacteur», *Le Madawaska*, 8 septembre 1962, p. 3.

13. Extrait d'une entrevue réalisée avec Monsieur Arthur Vallillée, le 8 juin 1992 à Grand-Sault au Nouveau-Brunswick. Document déposé au CEDEM, fonds non traité.

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

17. Entrevue réalisée avec Madame Diane Basque, le 1 décembre 2003 à Edmundston au Nouveau-Brunswick.

18. *Ibid.*

19. Entrevue réalisée avec Monsieur Michel Thériault, le 28 novembre 2003 à Edmundston au Nouveau-Brunswick.

La prohibition au Madawaska

par Yann Langlois

Qui n'a jamais écouté le film « Les incorruptibles » mettant en scène Elliott Ness et ses compagnons essayant de traquer Alfonso Capone à Chicago dans les années 20 ? De cette époque qui active notre imagination, il est important de savoir que, plus près de nous, la région du Madawaska vécut elle aussi cette période d'agitation sociale amenée par le trafic d'alcool. Le Madawaska a donc connu ses personnages qui marquèrent l'époque de la prohibition et parmi ceux-ci on y retrouve : Fred Lévesque, Maxime Albert ainsi qu'un certain Monsieur Violette de Saint-Léonard¹.

Dans les lignes qui suivent, nous analyserons plus amplement la situation du 19^{ème} siècle, puisque les lois prohibitives avaient leur raison d'être à cette époque. Bien qu'au début de mes recherches, je ne comprenais pas tellement en quoi consistaient ces lois prohibitives, la documentation que j'ai consultée m'a permis de connaître les raisons véritables qui ont amené l'apparition des différents mouvements en faveur de la prohibition, entre autres celui de la Société pour la Tempérance. Par la suite, nous entrerons dans le vif du sujet, en parlant des différents stratagèmes utilisés par les contrebandiers pour échapper à la Loi, ainsi que les répercussions économiques et sociales de cette période sur le Madawaska.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la prohibition a déjà existé dans d'autres sociétés avant celle des années 1920. Par exemple, on apprend que les Aztèques avaient essayé de prohiber la consommation d'alcool à l'apogée de leur civilisation, même à Babylone, en Orient, le code d'Amourabi interdisait la consommation d'alcool. Quoi

qu'il en soit, il semblerait que toutes les sociétés du monde qui ont tenté d'interdire la vente de l'alcool se soient retrouvées confrontées avec la naissance d'un autre problème : celui de la contrebande. Cependant, toutes les tentatives antérieures à celle de 1920 étaient, pour la plupart, des interdits de nature religieuse et non établis par un gouvernement civil et démocratique².

Il est important de signaler, qu'en 1831, avant même la constitution de notre pays, il existait au Canada près de 200 distilleries. Lors de l'avènement de notre indépendance en 1867, la constitution canadienne octroyait des pouvoirs bien spécifiques aux provinces. Le gouvernement fédéral avait juridiction sur l'exportation et sur l'importation d'alcool, alors que les provinces s'occupaient de la vente au détail. C'est pour cette raison que notre pays n'a pas pu imposer une loi prohibitive qui aurait pu s'étendre d'un océan à l'autre, puisque les ventes étaient de juridiction provinciale. Naturellement, cela engendra de graves problèmes pour les provinces, car certaines statistiques datant de cette période révèlent que la consommation d'alcool au pays était en moyenne de huit gallons par année, par personne. Évidemment, les répercussions sociales d'une telle consommation d'alcool se sont avérées dramatiques et c'est pourquoi on vit apparaître la mise en application de lois que l'on pourrait qualifier de loufoques³.

Aux États-Unis, dans l'État du Massachusetts par exemple, dès 1838, on y établissait une loi interdisant la vente de moins de 30 gallons par personne, ceci, afin de limiter la consommation des gens qui, pensait-

on, ne pourraient pas se payer une telle quantité d'alcool. C'est alors que pour contourner la Loi, les gens se regroupaient à quatre ou cinq personnes pour acheter la quantité requise, ce qui n'apporta pas tellement l'effet escompté, surtout dans la région de Boston et des environs.

Au Canada, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour la période de 1916 à 1923, on dénombrait huit entrepôts d'alcool qui servaient à l'exportation. Les permis pour l'exportation d'alcool se vendaient 5,00\$ à cette époque. La manière de procéder à l'exportation se résumait bien souvent à charger les bateaux en direction des Antilles, qui venaient accoster durant la nuit. Pour venir à bout de ce mouvement de consommation d'alcool qui était devenu un véritable fléau, certains groupes de personnes fondèrent la Société pour la Tempérance au Nouveau-Brunswick. Cette Société n'avait pas seulement la volonté d'abolir totalement la vente au détail de l'alcool, mais se prononçait aussi contre l'esclavage. Leurs intentions étaient fort louables puisqu'elle se disait également en faveur du secours aux immigrants et du vote des femmes, ce qui permit d'influencer passablement la politique canadienne. Il faut dire que ses principaux membres avaient également fondé différents partis politiques reconnus, dont la CCF et le Crédit social. Aujourd'hui, le seul parti politique qui subsiste encore et dont les membres fondateurs faisaient partie de la Société pour la Tempérance est le NPD⁴.

De la même manière qu'aux États-Unis, on appliqua ici des lois pour la prohibition. C'est en 1853 qu'on appliqua la première loi prohibitionniste au Nouveau-Brunswick. Cette loi, cependant, fut abolie l'année suivante, car elle n'eut pas les effets escomptés, favorisant plutôt la multiplication du nombre de tavernes illégales en cours d'année. Cette année-là, les membres de la Société pour la tempérance tentèrent une autre fois de faire passer cette Loi, et la pression

exercée fut tellement grande que le gouvernement en place se vit dans l'obligation de la réinstaurer. Avant sa mise en application cependant, le lieutenant gouverneur de l'époque, Marners Sutton, décida de dissoudre l'Assemblée pour déclencher de nouvelles élections, ce qui en retarda l'application. Malgré les problèmes vécus, le mouvement demeurait et insistait toujours auprès du Gouvernement canadien pour qu'il légifère et c'est finalement en 1898 que le Gouvernement céda à leurs demandes en organisant un référendum national. Les résultats du référendum révèlent que 26 000 personnes se sont prononcées en faveur de la prohibition alors que 9 000 étaient contre. Le résultat du référendum divisa le pays, car la plupart des votes anti-prohibitionnistes provenaient du Québec. En de pareilles circonstances, Wilfrid Laurier décida donc d'adopter le « statut quo » et invita les provinces à organiser des référendums à ce sujet. Les provinces cependant délèguèrent la sale besogne aux municipalités qui se virent dans l'obligation d'appliquer les lois. Fait à noter, la première ville « sèche » au Nouveau-Brunswick fut celle de Fredericton, de sorte que les seules régions où l'alcool était permis furent les régions francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick⁵.

Pour illustrer plus amplement à quel point la loi sur la prohibition semblait faire fausse route, c'est le fait que durant les neuf derniers mois de l'année 1929, le gouvernement canadien avait exporté trois quart de million de gallons d'alcool. Un an plus tard, en 1930, il en exportait 1 654 000 gallons, alors qu'en 1931 on en répertoriait 2 042 692. La majeure partie de ces exportations allait en direction des Iles Saint-Pierre et Miquelon, elle revenait ensuite sur nos côtes pour la consommation locale des Canadiens ou bien elle était exportée vers les États-Unis par le biais de la contrebande. Aux États-Unis, la prohibition d'alcool devint effective en 1919. On adopta le 18^{ième} amendement qui stipulait qu'il était interdit de

vendre tout alcool apte à intoxiquer ceux qui en feraient usage. Seuls les alcools d'une concentration de 0.5% étaient permis. Lors de l'établissement de ce 18^{ième} amendement, deux États votèrent contre, soit le Connecticut et le Rhode Island. Cet amendement stipulait que seuls les Américains possédant une cave à vin possédaient le droit de consommer et de conserver leur vin, mais ils n'avaient cependant pas le droit de remplacer les bouteilles qu'ils consommaient. À la lecture de cette partie du 18^{ième} amendement, on peut se rendre compte qu'il était plutôt facile de contourner cet amendement, puisque les caves à vin étaient légales. Ils abrogeront cet amendement finalement en 1933, avec le 21^{ième} amendement⁶.

Les grands contrebandiers d'alcool

Au Canada, l'un des plus grands contrebandiers connu à cette époque fut Albénie J. Violette dans le comté de Madawaska au Nouveau-Brunswick. Un historien décrivait Albénie Violette en ces mots : « le Madawaska était son empire, Saint-Léonard, sa capitale et l'Hôtel Brunswick, son palais⁷ ». Cette courte description nous renvoie dans l'imaginaire, le portrait d'un personnage fort influent dans le Madawaska du début des années 1920 et il l'était vraiment, car en plus d'être propriétaire de l'Hôtel Brunswick, il avait, entre autres, une briqueterie et possédait l'Hôtel du Maine. Il importait des cigares cubains et possédait une concession Ford dans le Madawaska ainsi qu'une station d'essence Imperial Oil. Violette s'était procuré un permis de vente d'alcool, car durant l'époque de la prohibition, les Lois au Nouveau-Brunswick autorisaient la production d'alcool qui ne devait cependant pas dépasser le pourcentage de 2%. Il était également propriétaire de deux usines de production de bière, la Maison Hollande ainsi que la brasserie Ready. Ces deux brasseurs produisaient de la bière à 2% de concentration d'alcool, conformément à la Loi, mais on y fabriquait aussi de la bière à 4

ou 5% d'alcool et les deux brasseries s'étaient créé un réseau sous la forme de « beer-shops ». Lorsque l'une de ces « beer-shops » se faisait prendre à vendre de la bière dont le pourcentage n'était pas réglementaire, les deux brasseries payaient entre 25% et 75% de la note. Outre les « beer-shops », la vente d'alcool se faisait également par les établissements hôteliers, par taxi, dans les restaurants et dans certaines maisons qu'on avait pris soin de bâtir sur le long de la frontière canado-américaine⁸.

En 1921, le Nouveau-Brunswick créa la Régie des alcools, cependant le gouvernement en fixa les prix de façon à ce que l'alcool soit suffisamment cher pour décourager le citoyen ordinaire. Comme les prix étaient démesurés, les revenus des différentes régies d'alcool se mirent à baisser à chaque année et ce jusqu'en 1930. Entre-temps il s'était créé un genre de marché parallèle qui permettait aux trafiquants d'offrir l'alcool à moins cher que dans les régies elles-mêmes. Même si on n'en entend plus parler aujourd'hui, la situation était devenue critique à Edmundston à cette époque. Les contrebandiers avaient utilisé de la dynamite pour faire sauter, en partie, les maisons de l'Agent de police Aubé et de l'Agent Peters d'Edmundston en 1928. De même, on fit également sauter la maison de l'agent Fédéral Willie F. Picard le 14 juin 1927, parce qu'il avait procédé à une saisie de 25 000,00\$ d'alcool⁹.

Quelques années auparavant, soit en 1921, la police avait saisi pour 25 000,00\$ d'alcool chez Albénie Violette et celui-ci se promettait bien qu'on ne le reprendrait plus. Quelques mois plus tard, il décida de se faire construire des passages secrets qui menaient à des tunnels sous ses édifices. On dit qu'il recevait, en provenance du Québec, l'équivalent de quatre wagons de bière par semaine. En 1922 cependant, alors que la police procédait, chez lui, à la saisie de huit barils d'alcool, Violette utilisa ses passages



La maison de l'Agent Peters est dynamité en 1928 à Edmundston par des contrebandier d'alcool. (Photo CEDEM)

secrets pour aller y changer le contenu de ces huit gallons. Il cacha l'alcool contenu dans les barils dans d'autres contenants vides et remplit les huit gallons d'eau. La Police fit transférer ces huit gallons qu'elle pensait être de l'alcool à Fredericton en vue de son procès devant Juge. Par miracle, Violette est acquitté par le juge et, à l'époque, on formula l'hypothèse que le juge ait pu se laisser acheter par Violette puisque ce dernier, suite à son acquittement, demanda aux officiers présents de vérifier le contenu des huit barils, mais les officiers constatèrent que c'était de l'eau. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick dut donc lui offrir, en guise de dédommagement pour la perte du contenu, soit la somme de 8 954 dollars¹⁰.

Pendant ce temps aux États-Unis, les données avaient changé car, avec l'élection du Président Coolidge qui déclarait la guerre aux grands contrebandiers de l'époque, on augmenta la force policière par l'acquisition de

nouveaux équipements : 223 bateaux, vingt destroyers et deux détecteurs de mines furent alloués aux policiers pour venir à bout de la contrebande. On statua sur le fait que les frontières maritimes seraient dorénavant situées à douze miles marins des côtes, ce qui força les grands contrebandiers d'alcool comme Alfonso Capone, à procéder d'une toute autre manière puisqu'il leur était de plus en plus difficile de faire ce commerce par mer. Ils trouvèrent donc le moyen de faire passer leur alcool par les provinces maritimes comme le Nouveau-Brunswick.

Comme le territoire du Madawaska côtoie les frontières du Maine, il est facile d'imaginer comment les contrebandiers d'ici ont pu collaborer étroitement avec les contrebandiers américains pour faire passer leur marchandise par la frontière canado-américaine. Certaines histoires de l'époque relatent que la boisson passait par Grand-Sault, Woodstock, et Langston et que le commerce s'était établi comme suit : la marchandise

partait de Saint-Pierre et Miquelon, arrivait dans les provinces maritimes ainsi qu'en Gaspésie, dans certains cas. Par la suite, la marchandise prenait la route en direction du Maine et des autres États américains¹¹.

C'est durant cette époque qu'on vit apparaître celui que l'on décrit comme étant le plus grand contrebandier d'alcool au Canada, Fred Lévesque. À cette époque, celui-ci déclarait au journaliste Georges Mars qu'il avait une association secrète composée de 2 000 petits contrebandiers au Nouveau-Brunswick et au Québec ainsi qu'une flotte de 500 voitures, qu'il avait à sa solde près de 800 travailleurs, ainsi que 1 000 gars de chantiers, armés de couteaux et de revolvers. Il déclarait également avoir acheté certains policiers et politiciens de l'époque qui avaient le mandat de le protéger. À la question du journaliste qui voulait savoir où il avait pu se procurer 500 voitures, celui-ci répondait qu'il avait fait affaire avec un groupe de voleurs de la région de Montréal qu'il payait 100 dollars pour chacune des voitures volées.

Les tactiques de Fred Lévesque pour opérer son commerce de contrebande étaient toutes aussi diverses les unes que les autres. Dans certains cas, il chargeait un de ses collaborateurs d'appeler la police pour lui fournir de faux renseignements. Pendant que les policiers partaient pour surveiller un certain coin de la ville, Lévesque en profitait pour faire transiter la boisson par l'autre bout de la ville. Monsieur Lévesque avoua, plus tard, que son entreprise de contrebande lui rapportait environ deux millions de revenus brut et que la moitié de cette somme servait à défrayer sa protection et à verser des salaires à ses hommes. On dit qu'il aurait également contribué, financièrement, à la construction de l'église de Saint-Hilaire. Fred Lévesque fut condamné en 1942¹².

Un autre personnage, Maxime Albert, était natif de Saint-Hilaire. Il fut l'un des contrebandiers les plus actifs dans la région

d'Edmundston. Celui-ci distillait de l'alcool dans le village de Saint-Hilaire ainsi qu'à plusieurs autres endroits dans le comté du Madawaska. C'est d'ailleurs lors de l'explosion d'un alambic que Maxime perdit deux de ses fils dans la nuit du 11 décembre 1924. Propriétaire d'un hôtel à Saint-Hilaire, il possédait une grande cuve pour faire des mélanges variés d'alcool et on rapporte que cette cuve pouvait contenir jusqu'à 500 gallons. Lorsque la GRC s'introduisit à son hôtel en 1933, celle-ci saisit 54 gallons de « Hand Brand », 24 « 40 onces » de Hand-Made, et quatre caisses de fausses étiquettes pour les différentes sortes d'alcool. Maxime Albert, voulant se sauver de la prison, s'enfuit aux États-Unis dans la ville de Frenchville, pour finalement revenir au pays en 1943 pour payer l'amende à laquelle on l'avait condamné.

On rapporte que Maxime Albert et Fred Lévesque auraient contribué financièrement à la construction de l'église de Saint-Hilaire dans le comté du Madawaska. Lévesque aurait, de plus, contribué financièrement à la construction de l'église de Rivière-Bleue¹³.

L'ère de la Bagoisse

Le gouvernement, par l'instauration de sa Loi prohibitive ainsi que par l'établissement de prix exorbitants de la vente d'alcool dans ses régies, aurait aussi fait naître un autre problème, celui de la fabrication d'alcool dans le Madawaska. On raconte que cela eut de graves incidences sur la santé des gens qui avaient un jour consommé de l'alcool mal distillé ou de mauvaise qualité. On voyait monter en flèche, durant cette période, les accidents reliés à cette consommation d'alcool de mauvaise qualité qui rendait parfois les gens aveugles. Le nombre d'arrestations en état d'ébriété avait d'ailleurs considérablement augmenté, ce qui prouve que la Loi pour la prohibition, au lieu de contribuer à la diminution de la consommation des gens,

aurait plutôt créé l'effet contraire. Finalement, sachant qu'ils n'en viendraient nullement à bout, c'est en 1933 que les Américains abolirent le 18^{ième} amendement¹⁴.

Conclusion

Traiter de la prohibition en quelques pages seulement n'est pas une chose facile, car le sujet est passionnant, riche en anecdotes reliées à certains personnages qui font encore aujourd'hui figure de légendes dans la région. Vous me voyez donc désolé de n'avoir pu traiter de cette époque comme elle le mériterait sûrement, puisqu'elle fait partie de l'histoire du Madawaska. Même si cette histoire met en figure des personnages qui ont œuvré dans l'illégalité, je suis convaincu que ces mêmes personnages ont contribué, à leur façon, à faire fructifier l'économie locale et régionale dans une période aussi dramatique que celle du premier krash boursier et de la misère dans laquelle les gens vivaient de cette époque. Du moins, cette contrebande a au moins contribué à faire vivre les familles des hommes engagés par les trois contrebandiers et de nombreux employés qui, autrement, auraient comme les autres, vécu dans la misère.

Bibliographie

Livre

Bourdon, Yves et Jean Lamarre, *Histoire des États-Unis : Mythes et réalités*, Montréal, Beauchemin, 1999, 259 pages.

Documents audio-visuels

Bérubé, Benoît, *La Bagosse, L'Aventure : prohibition et contrebande*, Société Radio-Canada, Moncton, 1989, trois cassettes.

Ferrand, Carlos, *Histoires oubliées. La prohibition au Québec*, Matane, Les productions Vic Pelletier, 2000.

Sites Web

MRC *Témiscouata*, [En ligne], <http://www.mrcstemiscouata.qc.ca/transcontinental/legendes/bootlegging/alcool.html>, page consultée le 20 novembre 2003.

Paroisse de St-Hilaire, [En ligne], <http://www.diocese-edmundston.ca/annuaire/zones-pastorales-et-paroisses/paroisse.saint-hilaire.html>, page consultée le 20 novembre 2003.

Notes

¹ Benoît Bérubé, *La Bagosse. L'aventure : prohibition et contrebande*, Moncton, Société Radio-Canada, 1989.

² Carlos Ferrand, *Histoires oubliées. La prohibition au Québec*, Matane, Les productions Vic Pelletier, 2000.

³ *Ibid.*

⁴ Benoît Bérubé, *op.cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Yves Bourdon et Jean Lamarre, *Histoire des États-Unis. Mythes et réalités*, Montréal, Beauchemin, 1999, chapitre 11, p. 183-199.

⁷ Benoît Bérubé, *op.cit.*

⁸ *Ibid.*; MRC *Témiscouata*, [En ligne], <http://www.mrcstemiscouata.qc.ca/transcontinental/legendes/bootlegging/alcool.html>, page consultée le 20 novembre 2003.

⁹ Benoît Bérubé, *op.cit.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*; MRC *Témiscouata*, *op.cit.*, page consultée le 20 novembre 2003.

¹³ Benoît Bérubé, *op.cit.*; MRC *Témiscouata*, *op.cit.*; *Paroisse de St-Hilaire*, [En ligne], <http://www.diocese-edmundston.ca/annuaire/zones-pastorales-et-paroisses/paroisse.saint-hilaire.htm>, page consultée le 20 novembre 2003.

¹⁴ Benoît Bérubé, *op.cit.*

L'histoire du Groupe Savoie

par Louise McLaughlin Duguay

La compagnie *Groupe Savoie* vient de fêter ses vingt-cinq ans cette année. Elle a été fondée en 1978 par Monsieur Hector Savoie et son fils Jean-Claude Savoie. Au début des années soixantes, Hector Savoie travaillait pour la compagnie *Southampton Contractor Ltd.*, où il fut nommé gérant de l'usine de sciage *Hardwood Industries Ltd*¹. Au départ cette compagnie était située à Woodstock. Monsieur Hector Savoie et quatre autres hommes se rendirent à Woodstock afin de déménager le petit moulin à Saint-Quentin. On le reconstruisit et le 9 janvier 1962, on le mit en opération². La compagnie fut très satisfaite du rendement de ses employés et de Monsieur Hector Savoie. On décida alors d'agrandir et d'ajouter de nouvelles machines.

Après avoir travaillé pour la compagnie *Southampton Contractor Ltd* pendant près d'une vingtaine d'années, Monsieur Savoie décida qu'il voulait sa propre entreprise. Il réalisait qu'il avait le potentiel de devenir son propre patron. Monsieur Hector Savoie approcha les dirigeants de *Southampton Contractor Ltd* pour acheter leur compagnie.

Les directeurs de l'entreprise refusèrent en premier lieu. Alors monsieur Savoie se tourna vers un cousin lointain de la région qui cherchait un acquéreur pour sa scierie qu'il devait vendre pour cause de maladie. On s'entendit donc sur l'achat de la scierie. Les anciens patrons qui étaient

déjà âgés réalisèrent que monsieur Savoie était réellement décidé et acceptèrent de lui vendre leur usine³.

Cela se passait en 1978 et c'est à ce moment que Monsieur Jean-Claude Savoie se joignit à son père dans la fondation du *Groupe Savoie*. Les débuts de l'entreprise furent difficile. Monsieur Jean-Claude laissait une carrière dans l'enseignement qui lui assurait une certaine situation financière pour se lancer dans une aventure très coûteuse. Le risque était considérable pour financer l'achat de l'usine de sciage du cousin. Ils ont dû hypothéquer leur maison⁴. Les propriétaires se retrouvaient maintenant avec deux compagnies soient *Cèdre Restigouche Ltée*, anciennement l'usine du cousin et la *Hardwood Industries Ltd* qui changera de nom au cours de l'année pour *Bois Franc Restigouche Ltée*⁵.

Depuis le début de sa fondation en 1978, *Groupe Savoie* n'a pas arrêté de grossir. Aujourd'hui, vingt-cinq ans après sa fondation, *Groupe Savoie* a plusieurs usines à son actif. En 1989, ils ont bâti une usine pour fabriquer des palettes avec le bois de moins bonne qualité. Avant on utilisait ce bois pour faire du bois de chauffage. Ils ont su profiter de ce bois de façon rentable. Aussi, ils ont tiré profit de la demande des usines de pâtes et papiers comme celle d'Atholville, pour les copeaux de feuilles. De cette façon aucune partie d'un arbre n'est perdue.



Cèdre Restigouche Ltée, 1978

L'utilisation que l'on fait des arbres a changé. Anciennement, on n'utilisait que les billots de haute qualité. Aujourd'hui, on se sert de l'arbre en entier. Autrefois, il arrivait qu'un arbre coupé reste en forêt parce qu'il avait un petit défaut. Maintenant, tout son bois est utilisé. Rien n'est gaspillé⁶.

En 1994, l'entreprise prend encore de l'expansion avec l'ajout des séchoirs. Ces séchoirs donnent la possibilité au *Groupe Savoie* de produire des composantes de meubles et d'armoires de cuisine. *Groupe Savoie* s'agrandit un peu plus chaque année, toujours dans le but d'améliorer ses produits et de faire face à ses concurrents.

Les défis de l'entreprise

Groupe Savoie n'a pas connu que des jours heureux. Deux feux sont venus assombrir le portrait. Le premier feu eut lieu en 1979, une perte considérable car l'inventaire de cèdre, de l'usine de *Cèdre Restigouche Ltée*, brûla. L'année suivante au mois de juillet ce fut au tour de l'ancienne compagnie *Hardwood Industries Ltd* de brûler. On ne rebâtit pas cette usine à nouveau. Ce fut un très grand malheur pour les deux propriétaires.

Comme cela ne faisait que deux ans qu'ils avaient acquis l'entreprise, les banques voulaient se faire rembourser.



Bois Franc Restigouche Ltée, 1978

Après quelques semaines, ils durent fermer les portes de l'entreprise. Pendant un an, ils ont essayé par tous les moyens de rembourser les banques. Jusqu'à ce que la province leur accorde une garantie de prêt⁷.

Ces feux leur firent prendre conscience de l'importance d'être vigilant. On commença alors à former une mini-brigade. Les nouvelles constructions se conformèrent aux règlements des prévôts d'incendies. Aussi de la formation en situation d'ur-

gence est donnée aux employés de la compagnie⁸.

Un autre défi se présente au *Groupe Savoie*, celui de la concurrence. Les principaux concurrents sont les pays asiatiques et les pays de l'ancienne Europe de l'Est. Donc, pour se différencier et battre cette concurrence, *Groupe Savoie* axe ses efforts sur la qualité totale. Environ cinquante-cinq pour cent de sa production est pour le marché international et le reste soit quarante-cinq pour cent est pour le marché canadien.

Une entreprise toujours en expansion



Groupe Savoie en 1987

À ses débuts, *Groupe Savoie* n'employait qu'une vingtaine d'employés. Maintenant, environ 400 employés travaillent pour l'entreprise. Un fait important est qu'il y a autant de femmes que d'hommes à l'emploi de cette compagnie. Cette augmentation appréciable est due en raison de la demande du marché toujours grandissant.

Autrefois, *Groupe Savoie* avait ses propres bûcherons pour la totalité de leur approvisionnement. Aujourd'hui, ils ont aussi leurs propres bûcherons, mais la quantité de matière première nécessaire a augmenté considérablement, ce qui a pour

cause qu'ils doivent s'approvisionner à l'extérieur de leur compagnie⁹.

Groupe Savoie avec plus de 400 employés est une des principales industries de la ville de Saint-Quentin. Beaucoup d'employés viennent de l'extérieur, ce qui est bon pour l'économie locale. Car ces gens ont souvent des enfants qui vont à l'école. Ils utilisent les services dans la communauté comme les arénas, la bibliothèque, etc.

Avec le marché qui grossit constamment, *Groupe Savoie* n'a pas d'autre choix que d'investir dans la technologie. Au cours des années plusieurs machineries, tels qu'un scanner, un optimiseur et des logiciels pour le classement et le triage par ordinateur

ont été des ajouts importants. Ces ajouts ont été introduits à l'entreprise dans l'optique de maximiser la qualité de leurs produits, de déceler les faux bois et les nœuds, de diminuer les pertes et finalement, d'être toujours un chef de file.

Le dévouement d'une compagnie envers sa communauté

À la mémoire de son père décédé le 20 janvier 1989, Monsieur Jean-Claude Savoie a fondé la fondation Hector Savoie.

Cette fondation a pour but d'aider les gens de la communauté qui ont des dépenses inattendues à cause de maladie, d'accident, etc. La fondation va aussi contribuer en offrant des repas chauds aux enfants des écoles élémentaires qui en ont besoin¹⁰.

Au cours de l'année 2002-2003, la fondation a remis près de dix mille dollars en aide directe aux familles qui au courant de l'année, malheureusement éprouvaient des difficultés financières et aux élèves de l'école élémentaire Mgr.-Martin de Saint-Quentin pour des repas chauds¹¹.

Groupe Savoie contribue de façon active au sein de la communauté en générale. L'entreprise va aider les équipes sportives, le festival western, les organisations à but non lucratif. Monsieur Jean-Claude Savoie est fier de pouvoir aider les jeunes qui vont suivre des études post-secondaires. « De plus, les enfants d'employés se voient tous remettre une bourse d'étude. Les employés

aussi reçoivent des bourses de leur employeur lorsqu'ils retournent aux études¹² ».

Conclusion

En conclusion, *Groupe Savoie* a été une entreprise avant-gardiste. Ses directeurs ont su tirer leur épingle du jeu à plusieurs reprises. Avec les feux qui ont fait ravage à deux reprises et qui ont engendré des pertes considérables, les propriétaires auraient pu se décourager, mais Jean-Claude et Hector Savoie ont préféré se serrer les coudes et faire confiance à la vie. Monsieur Hector Savoie est décédé juste avant la mise en marche de l'usine telle qu'on la connaît aujourd'hui. Sûrement serait-il fier de son fils. Car il ne faut pas oublier que Monsieur Jean-Claude Savoie était un bon enseignant avant d'être un entrepreneur.

Bibliographie

Documents de l'entreprise

Groupe Savoie, 25^{ième} anniversaire, *Saint-Quentin*, 2003.

Groupe Savoie, 20^{ième} anniversaire, *Saint-Quentin*, 1998.

Savoie, Jean-Claude, « Mot du président », *Tout savoie 'r*, juillet 2003, p.1.

Livre

B. Lévesque, *Saint-Quentin. Déjà trois quarts de siècle*, Québec, Les Éditions Marquis Ltée, 1986.

Articles de journaux

Gagnon, C.-A., « La formation, fer de lance du Groupe Savoie », *L'Acadie Nouvelle*, 24 octobre 1996.

« Le Groupe Savoie s'engage », *L'Aviron*, 30 août 2002, p.1.

« Le Groupe Savoie Inc. s'est taillé une place importante dans l'industrie », *Nos forêts*, mai 2000, p. 14.

« Jean-Claude Savoie créé un fonds de bourses en offrant une contribution de 100 000 \$ », *Hebdo Campus*, vol. 30, no 15, 16 décembre 1999, p. 2.

Lévesque, A., « Deux entreprises du Nord-Ouest exportent outre-mer », *L'Aviron*, 2001.

Lévesque, A., « Savoie se fait généreux », *L'Aviron*, 10 janvier 2000, p.1.

« Une vingtaine d'emplois seront créés à Saint-Quentin », *L'Aviron*, 1999.

Entrevues

Entrevue réalisée par courriel avec Monsieur Roland Dufour, directeur du Marketing, Groupe Savoie, le 18 novembre 2003.

Entrevue réalisée par courriel avec Monsieur Roland Dufour, directeur du Marketing, Groupe Savoie, le 27 novembre 2003.

Entrevue téléphonique réalisée avec Madame Line Simon, directrice des Ressources humaines, Groupe Savoie, le 8 octobre 2003.

Notes

¹ B. Lévesque, *Saint-Quentin. Déjà trois quarts de siècle*, Québec, Les éditions Marquis Ltée, 1986, p. 425.

² *Ibid.*, p. 425.

³ Groupe Savoie, *25^{ième} anniversaire*, Saint-Quentin, 2003, p. 2.

⁴ Jean-Claude Savoie, « Mot du Président », *Tout savoie'r*, juillet 2003, p.1.

⁵ Groupe Savoie, *op.cit.*, p. 2.

⁶ *Ibid.*, p. 3.

⁷ *Ibid.*, p.2.

⁸ Entrevue réalisée par courriel avec Monsieur Roland Dufour, directeur du marketing au *Groupe Savoie*, le 18 novembre 2003.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Groupe Savoie, *op.cit.*

¹² Groupe Savoie, *20^{ième} anniversaire*, 1998, p. 15.



Peinture du fondateur du Groupe Savoie, M. Hector Savoie (photos gracieuseté du Groupe Savoie)

Baker-Brook

par Diane Morin

Introduction

Demeurant à Baker-Brook depuis quatre ans, je désirais mieux connaître l'histoire de mon village adoptif. Ce travail vise donc à retracer l'histoire du village de Baker-Brook, des origines à nos jours. Je vais commencer par vous présenter Meruimticook, son nom d'origine, ensuite vous pourrez lire des informations sur la mission de Baker-Brook. Je vais continuer en vous présentant la paroisse de Baker-Brook pour finir avec le village de Baker-Brook.

Baker-Brook à ses débuts

Meruimticook, 1817

En 1817, Nathan Baker, John et James Harford, ainsi que le capitaine Fletcher s'établirent près de la rivière Meruimticook. Ces nouveaux colons venaient de la région du Kennebec aux États-Unis. Peu de temps après, arrivèrent au même endroit, John Baker, Jesse Wheelock, James Bacon, Charles Studson, Barnabas Hannawell, Walter Powers, Daniel Savage, Randall Harford, Nathaniel Bartlett, Augustus Webster et Amos Maddocks. Certains restèrent à Meruimticook, d'autres s'en allèrent s'installer dans le district de Saint-François¹.

John Baker

John Baker est né le 17 janvier 1796 à Moscow dans le comté de Kennebec au Maine. Il demeura quelque temps dans la Baie des Chaleurs à construire des scieries². À la

mort de son frère Nathan, John vint s'installer pour de bon à Meruimticook, pour s'occuper des affaires de son frère. Peu de temps après, il épousa Sophia (Rice) Baker, la veuve de son frère. Il continua à faire le commerce du bois et à construire de grandes scieries à force hydraulique. Étant américain, John ne pouvait pas avoir de terres canadiennes à son nom. Il se mit à dire que ses terrains étaient sur des terres américaines et non des terres du Nouveau-Brunswick. L'état du Maine était d'accord avec le discours de John, car le Maine voulait ces terres pour les États-Unis. En 1825, il obtint les lettres du Maine qui lui accordaient les titres de propriétaire de ses terres. Cela ne fit pas l'affaire du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui protesta. Le gouvernement décida de faire payer un impôt spécial à tous les gens qui habitaient le Nouveau-Brunswick, mais qui n'étaient pas sujets canadiens³. À partir de ce moment là, eurent lieu plusieurs affrontements entre l'américain John Baker et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

L'état du Maine, voulant protéger l'un des siens, fit des menaces au gouvernement du Nouveau-Brunswick. On continua à se menacer entre gouvernements et pays, toujours avec l'aide de John Baker, jusqu'au 9 août 1842. Ce jour-là, on signa le traité d'Ashburton-Webster. Ce traité fixa les frontières actuelles à peu de choses près. Ces frontières ressemblaient beaucoup à celles que Guillaume, le roi des Pays-Bas, avaient établies en 1831 et que Washington et Fredericton avaient refusés. Par ce traité, l'Angleterre donnait aux États-Unis 7 000 milles carrés de territoire (le côté sud du

fleuve Saint-Jean) et 2 000 habitants (français et anglais). Le traité voulant que chaque habitant (dans un pays comme dans l'autre) qui habitait sur une terre depuis au moins six ans en devienne le propriétaire. John Baker, fidèle américain, devint donc propriétaire de ses terres. Ironie du sort, les terres de John étaient situées en sol canadien. John s'habitua vite à sa nouvelle patrie sans toutefois devenir citoyen canadien. John mourut en 1868 et fut enterré à Saint-François. En 1895, l'état du Maine fit transférer les restes de John, fidèle américain, à Fort Fairfield⁴.

Les Français de Meruimticook

Pendant tous ces affrontements entre Baker et le gouvernement de Fredericton, des Acadiens venaient s'installer à Meruimticook. En 1874, lors d'un recensement, on pouvait y retrouver des Acadiens avec les noms de famille suivants : Albert, Ayotte, Beaulieu, Bérubé, Bouchard, Carrier, Clair, Clavet, Cloutier, Collin, Corneau, Caron, Chouinard, Dubé, Gagnon, Lacombe, Laplante, Lajoie, Lévesque, LeBel, Marquis, Michaud, Madore, Morreau, Nadeau, Daigle, Ouellet, Pelletier, Pinette, Plourde, Ringuette, Sirois, Souci, St-Germain, St-Jarre, Vaillancourt⁵. D'une manière générale, les Acadiens qui habitaient Meruimticook, ne s'occupèrent pas des affrontements entre John Baker et Fredericton, car pour eux, la guerre entre Baker, un américain et le gouvernement anglais de Fredericton ne les préoccupait guère⁶.

Baker-Brook

Meruimticook qui, en langue indienne signifie rivière aux tortues, devint avec les ans Baker's Creek (1874)⁷. Plus tard, on lui donna le nom de Baker Brook, soit Baker en l'honneur de son fondateur et héros, John Baker et Brook pour le ruisseau Meruimticook⁸.

Paroisse de Saint-Cœur-de-Marie

La mission de Baker-Brook

À ses débuts, c'est-à-dire de 1818 à 1868, Baker-Brook n'est qu'une desserte de Sainte-Luce (Frenchville, Maine). Ensuite, de 1868 à 1917, Baker-Brook fit partie de la paroisse de Saint-Hilaire. Donc de 1818 à 1917, les gens de Baker-Brook dépendaient des curés de Sainte-Luce et de Saint-Hilaire⁹.

Au mois d'août 1915, les gens de Baker-Brook demandèrent à Mgr Thomas Barry, évêque de Chatham, qui était en visite à Saint-Hilaire, la permission de construire une église à Baker-Brook. Mgr Barry accepta et trois ans plus tard Baker-Brook devint la mission de Baker-Brook¹⁰. On commença alors à ramasser l'argent nécessaire pour la construction de l'église. L'abbé Lambert, curé de la paroisse de Saint-Hilaire à l'époque, fit construire un presbytère à Baker-Brook. Mais il n'habita jamais ce presbytère, préférant continuer de vivre à Saint-Hilaire. Ensuite, en 1920, il fit construire le sous-bassement de l'église.

Le 23 août 1925, un nouveau curé vint s'installer pour desservir la paroisse de Saint-Hilaire et la mission de Baker-Brook : l'abbé Wilfred Lagacé. L'abbé Lagacé vint s'installer au presbytère de Baker-Brook. Cela ne fit pas le bonheur des gens de Saint-Hilaire qui avaient peur de devenir mission de Baker-Brook. Les gens de Saint-Hilaire firent des pressions auprès de l'évêché de Chatham et eurent gain de cause et purent garder leur paroisse. Les gens de Saint-Hilaire eurent en même temps la permission de défaire leur petite église pour en reconstruire une nouvelle. Pendant la construction de la nouvelle église de Saint-Hilaire, les messes, pour les gens de Saint-Hilaire et de Baker-Brook, furent dites dans la nouvelle sacristie de la future église de

Baker-Brook. Cette sacristie avait été construite en avril 1926 par l'abbé Lagacé¹¹. Le 12 juillet 1926, on commença la construction de l'église de Baker-Brook. Le 6 août 1927, l'église était terminée. Le 29 août, on y célébra la première messe. Le 29 juillet 1929, eut lieu la bénédiction solennelle de l'église par Dom Arsène, abbé mitré de Bonnetcombe, en France.

La paroisse de Baker-Brook

Le 4 août 1928, Baker-Brook était officiellement devenue une paroisse indépendante. Le 6 juillet 1931, c'était le départ de l'abbé Lagacé et le 18 juillet de la même année, c'était l'arrivée de l'abbé J.-Albert Poirier. À ce moment-là, il y avait 216 familles, soit 1 325 personnes, dans la paroisse de Baker-Brook. À partir de 1940, ce sont les Franciscains qui s'occupèrent de la paroisse. À leur arrivée, la paroisse avait une dette de 65 000 dollars. Depuis 1998, avec l'arrivée du père Jacques Thériault, Baker-Brook partage son curé avec la paroisse de Saint-Hilaire. Le père Thériault a choisi de s'établir à Saint-Hilaire¹². Les gens de Baker-Brook s'interrogent sur l'avenir de leur paroisse et de leur église.

Dates et faits importants pour la paroisse

1917 : achat du terrain de Monsieur Eloi Cyr au prix de 1 200 dollars. C'est sur ce terrain que sera construite l'église.

1918 : le 20 juin se déroule le premier bazar pour ramasser des fonds pour la construction de l'église. On y ramasse deux mille trois cent vingt-et-un dollars et soixante-deux cents.

1920 : après la construction du sous-bassement de l'église, on s'aperçut que l'eau y pénétrait. Cela décida l'abbé Lagacé et la population de Baker-Brook à se dépêcher à construire l'église.

1921 : première partie de cartes pour ramasser des fonds pour la construction de l'église. On y ramassa trois cent soixante-quatorze dollars et quatre-vingt huit sous.

1922 : le village est ravagé par un incendie qui prit naissance au moulin.

1923 : on donne quatre cents dollars à monsieur Auguste Daigle et trois cents dollars à monsieur Ernest Brasseur pour l'achat du terrain qui va devenir le cimetière.

1926 : le 26 juillet, un deuxième incendie détruit une grande partie du village. Cet incendie détruit aussi l'école qui compte, à l'époque, 210 enfants. Le feu aurait été mis par des jeunes fumeurs, en auto, un peu trop joyeux. Le 20 septembre était le début de la construction de l'école qui sera terminée le 30 décembre¹³.

Autres réalisations à Baker-Brook

L'école

Baker-Brook eut une école près de son église, qui fut construite entre 1910-1911 par le curé de l'époque, l'abbé Antoine Comeau. En 1916, on ajouta un étage à cette école. Pendant la construction de l'église en juillet 1926, un incendie qui brûla une partie du village brûla aussi l'école. On procéda aussitôt à la reconstruction. En 1943, étant donné le nombre élevé d'enfants, on y ajouta une petite salle. En octobre 1951, le père Ludolphe Ayotte et les gens du village construisirent l'école régionale Marguerite-Bourgeois. De 1910 à 1943, 106 institutrices ont enseigné aux enfants de Baker-Brook. En 1943, des sœurs de la congrégation Notre-Dame prirent en charge l'école¹⁴.

Avec les années, le nombre d'élèves commença à diminuer. De septembre 1993 à

juin 1997, les élèves de la maternelle à la quatrième année allèrent à l'école du Lac-Baker. Les élèves de la cinquième à la neuvième année allèrent à l'école de Baker-Brook. Ces écoles fermèrent leurs portes en juin 1997¹⁵. Les élèves de la maternelle à la huitième année vont présentement au Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska. L'ancienne école Marguerite-Bourgeois est présentement à vendre.

Le moulin

Baker-Brook a presque toujours eu des scieries, appelées par les gens d'ici moulins. Un incendie détruisit le moulin Fraser dans les années vingt. Un autre incendie détruisit le moulin de Joachim Thériault. Ce moulin fut remplacé par le moulin de monsieur Alexis Couturier, qui, à son tour, brûla en 1948. On reconstruisit une autre fois. À deux autres reprises, le moulin brûla : en 1966 et en 1968. Il fut reconstruit à chaque fois. Ensuite Raoul, fils d'Alexis, modernisa le moulin. En juin 1986, il vendit le moulin aux entreprises Guérette du Québec¹⁶. Il fut plus tard revendu à la compagnie Alliance. Le 18 décembre 2000, la plus vieille partie du moulin passa au feu à son tour. Par la suite, la compagnie Bowater acheta le moulin qui venait d'être modernisé.

Autres constructions importantes

En août 1928, on détruisit le vieux pont couvert fait de bois pour le remplacer par un pont de fer. En 1976 on remplaça ce pont par un plus grand pont fait de ciment. Ce pont est toujours celui que l'on utilise aujourd'hui.

En 1938, la caisse populaire fut fondée par le curé Poirier. En l'an 2000, la caisse populaire de Baker-Brook s'associait à la caisse populaire Pâte et Papier Ltée d'Edmundston.

En 1944 arrivèrent, à Baker-Brook, quatre religieuses Sœurs Grises de la Charité. Elles achetèrent la maison de Monsieur Xavier Cyr. Elles transformèrent cette maison en hospice. Cet hospice portait le nom d'Hospice Sainte-Elizabeth. Ce foyer pouvait accueillir une vingtaine de pensionnaires : des pauvres d'abord, ensuite des personnes âgées. Sept ans plus tard, il fallut agrandir le foyer. On changea aussi son nom : Foyer Sainte-Elizabeth. On pouvait y accueillir une cinquantaine de pensionnaires, des vieillards seulement. Sept religieuses et une trentaine de personnes s'occupaient de ces gens¹⁷.

En 1944, c'était l'ouverture de la conserverie Stella. Cette conserverie comprenait aussi un magasin général. On commença par la mise en conserve des fèves. En 1946, on y retrouvait comme employés quinze femmes et jeunes filles ainsi que sept hommes. On mettait en conserve 150 caisses par jour. En 1948, on y ajouta un nouveau produit : la fougère et on produisait alors 80 caisses par jour. En 1951, c'était la grande année d'expansion : les carottes avec une production de 1 600 caisses par année ; les épinards, 1 000 caisses par années ; les betteraves, 800 caisses par année. Cette année-là, on comptait dix hommes et 25 femmes et jeunes filles parmi les employés. Tous ces gens travaillaient à la conserverie durant trois mois¹⁸. Le 4 août 1955, la conserverie fut complètement détruite par le feu.

En 1962 et 1963, on construisit le présent bureau de poste.

En 1968 fut construit le centre municipal. Ce centre municipal comprend le bureau du conseil municipal et une salle récréative. Le sous-bassement était occupé par la brigade d'incendie. Depuis 1998, la brigade a un édifice bien à elle, situé près du garage municipal qui fut construit en 1978.

Au printemps 1977, on construisit le centre des loisirs.

Le village de Baker-Brook

En 1967, ce fut l'incorporation du village de Baker-Brook. Le 11 mai eurent lieu les premières élections municipales de Baker-Brook. Monsieur Rosaire Pinette fut élu maire et messieurs Ulysse Lebrun et Jean Beaulieu furent élus conseillers.

Autres petits détails et statistiques

Du 13 au 15 août 1971, Baker-Brook fut l'hôte des premiers Jeux d'été du Madawaska. À l'automne 1974, Monsieur Jean-Pierre Ouellette fut élu député de Madawaska-des-Lacs. Il fut le premier député élu originaire et résidant de Baker-Brook

En 1975, on ferma le garage de la voirie. Au printemps 1976, on termina la construction du nouveau garage.

En automne 1976, le curé de l'époque fit construire un charnier¹⁹.

D'après l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, en 1996, Baker-Brook comptait 570 habitants : 550 francophones et 20 anglophones²⁰. D'après Statistique Canada, en 1996, le taux de chômage était de 10,7%²¹.

Conclusion

Dans ce travail, on peut y lire les informations que j'ai jugées les plus importantes et les plus intéressantes sur l'histoire de Baker-Brook. En commençant par ses origines, Meruimticook, en passant par la mission de Baker-Brook, qui est devenu plus tard une paroisse pour finalement finir en

village incorporé. L'histoire de Baker-Brook est riche en informations. Il reste encore beaucoup de choses à écrire sur l'histoire de ce village français du Haut-Madawaska : le lien entre John Baker et le drapeau brayon, l'épicerie du village, le garage Levesque, la ferme Oscar Daigle, Val-Lambert et Val-Nadeau, le Castel Bleu, le Festival des Camionneurs, etc.

Bibliographie

Livres :

ALBERT, Jacques G., *Anniversaire du diocèse d'Edmundston*, Edmundston, Comité de publication, Société historique du Madawaska, 1995, 114 p.

ALBERT, Thomas, *Histoire du Madawaska*, Québec, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1920 (réédition par Adrien Bérubé, Benoît Bérubé et Georgette Desjardins, Lasalle, Hurtubise, 1982, 604 pages).

Centenaire du Madawaska, 1873-1973, Livre-souvenir, Edmundston, Imprimerie du Madawaska, 1973, 112 p.

Centenaire de Saint-Hilaire, 164 p.

Daigle (Morneault), Gloria, *Du ruisseau à la rivière*, Lévis, Les Editions Faye, 2002, 99 p.

GODNER, André M., *Esquisse Historique de Baker-Brook, Jubilé d'argent de la bénédiction solennelle de l'Eglise 1928-1953*, Edmundston, Le Madawaska, 1953, 57 p.

JOLICOEUR, Catherine, *Les plus belles légendes acadiennes*, Montréal, Stanké, 280 p.

PARADIS, Roger, *Papiers de/Papers of Prudent L. Mercure Histoire du Madawaska*,

Madawaska Historical Society, Madawaska Maine, 1998, 674 p.

Sites WEB :

Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, Membres,

[En ligne], <http://www.afmnb.org/membres.cfm>, page consultée le 29 octobre 2003.

Daigle Jackets & Promotion, [En ligne], <http://www.daiglejackets.com/welcome.htm>, page consultée le 10 octobre 2003.

Diocèse d'Edmundston, *Paroisse Saint-Cœur-de-Marie*, [En ligne], <http://www.diocese-edmundston.ca/annuaire/zones-pastorales-et-paroisse.saint-coeurdemarie.ca>, page consultée le 29 octobre 2003

Élèves de la classe 2B, école CAHM, *Découvre le Haut-Madawaska avec Cahmelot*, [En ligne], <http://cahm.nbed.nb.ca/2B/Bakerbrook/index.htm>, page consultée le 29 octobre 2003

GAUTHIER, Donald and Chris Pinette, *Acadian Vexillology*, [En ligne] <http://www.stanford.edu/~baronian/vqaf/acadie-a.html>, page consultée le 29 octobre 2003.

Le guide de l'Acadie, *Églises de l'Acadie*, [En ligne], <http://www.acadie.net/guide/eglise2.cfm?id=33>, page consultée le 29 octobre 2003.

John Baker, [En ligne], <http://www.upperstjohn.com/people/johnbaker.htm>, page consultée le 29 octobre 2003.

New England Journal of Vexillology, *Flags in Madawaska: then and now*, [En ligne] <http://www.midcoast.com/~martucci/neva/madawaska.html>, page consultée le 29 octobre 2003

Statistique Canada, *Profil des communautés-Baker-Brook*, [En ligne], <http://www12.statcan.ca/english/Profil/Details/details1edu.cfm>, page consultée le 29 octobre 2003

ST-JEAN, Dianne et Lucie Nadeau, *Recherche historique de Baker-Brook 1817-2000*, [En ligne], <http://personal.nbnet.nb.ca/soucy/bakerb-2.htm>, page consultée le 24 novembre 2003

Townships and parishes in Madawaska County, [En ligne] <http://www.upperstjohn.com/madawaska/madawaskamunicipalities.htm>, page consultée le 20 octobre 2003.

Notes

¹ Thomas Albert, *Histoire du Madawaska*, Québec, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1920 (réédition par Adrien Bérubé, Benoît Bérubé et Georgette Desjardins, Lasalle, Hurtubise, 1982), p.255.

² *John Baker*, [En ligne], <http://www.upperstjohn.com/people/johnbaker.htm>, page consultée le 29 octobre 2003.

³ Thomas Albert, *op.cit.*, p. 256-257.

⁴ *Ibid.*, p. 258-278.

⁵ Roger Paradis, *Papiers de /Papers of Prudent L. Mercure. Histoire du Madawaska*, Madawaska Historical Society, Madawaska, Maine, 1998, p. 116-118.

⁶ Thomas Albert, *op.cit.*, p. 261.

⁷ Roger Paradis, *op.cit.*, p. 55.

⁸ *Centenaire du Madawaska, 1873-1973*, Livre-souvenir, Edmundston, Imprimerie du Madawaska, 1973, p. 55.

⁹ André M. Godner, *Esquisse historique de Baker Brook. Jubilé d'argent de la bénédiction solennelle de l'Église 1928-1953*, Edmundston, Le Madawaska, 1953, p. 31.

¹⁰ *Centenaire du Madawaska, op.cit.*, p. 55.

¹¹ *Ibid.*, p. 26-29.

¹² Diocèse d'Edmundston, *Paroisse Saint-Cœur-de-Marie (Baker-Brook)*, [En ligne], <http://www.diocese-edmundston.ca/annuaire/zones-pastorales-et-paroisse.saint-coeurdemarie.ca>, page consultée le 29 octobre 2003.

¹³ André M. Godner, *op.cit.*, p. 37-38.

¹⁴ *Ibid.*, p. 37-38.

¹⁵ Élèves de 2^e année du Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska, *Découvre le Haut-Madawaska avec Cahlot : Baker-Brook*, [En ligne], <http://cahm.nbed.nb.ca/2B/Bakerbrook/index.htm>, page consultée le 29 octobre 2003.

¹⁶ *Centenaire du Madawaska*, *op.cit.*, p. 55.

¹⁷ Dianne St-Jean et Lucie Nadeau, *Recherche historique de Baker-Brook, 1817-2000*, [En ligne], <http://personal.nbnet.nb.ca/soucy/bakerb-2.htm>, page consultée le 24 novembre 2003.

¹⁸ André M. Godner, *op.cit.*, p. 37-38.

¹⁹ Dianne St-Jean et Lucie Nadeau, *op.cit.*, page consultée le 24 novembre 2003.

²⁰ *Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, Membres*, [En ligne], <http://www.afmnb.org/membres.cfm>, page consultée le 29 octobre 2003.

²¹ *Statistique Canada*, [En ligne], <http://www12.statcan.ca/english/Profil/Details/details1e du.cfm>, page consultée le 29 octobre 2003.



Intérieure de l'église de Baker-Brook (photo CEDEM)

La Guerre non sanglante de l'Aroostook

par Francis Thériault

Introduction

C'est bien connu, la frontière internationale entre le Nouveau-Brunswick et le Maine coupe le fleuve Saint-Jean directement au centre. 175 ans ont passé depuis que John Harvey, gouverneur de la province, et John Fairfield, son homologue américain furent sur un pied de guerre concernant la région du Madawaska. Le territoire disputé était une source importante de pin blanc, une essence très recherchée à l'époque. Le conflit grimpa d'un cran avec une série d'arrestations de ressortissants, autant Américains que Canadiens. On fut bien près de déclencher une guerre qui aurait pu avoir de graves conséquences pour l'avenir des colonies anglaises. La construction de fortifications du côté nord et sud du fleuve Saint-Jean laissait entrevoir un futur sombre. Par contre la signature du traité Webster-Ashburton régla le conflit une fois pour toute. Cependant, ce traité laissa beaucoup de gens dans l'injustice, brimant leur droit d'être auteurs de leur propre avenir.

La Guerre non sanglante de l'Aroostook

Les arrestations de part et d'autre

Le territoire du Madawaska était aux prises avec une armée de bûcherons qui, attirée par les quantités impressionnantes de pin blanc s'en donnait à cœur joie sur un territoire semblant n'appartenir à aucun et à chacun à la fois. Bien que l'enjeu n'était pas une priorité pour Londres et Washington, les

gouvernements du Maine et du Nouveau-Brunswick voyaient la situation comme très agaçante et ne pouvaient se permettre de laisser durer une telle ambiguïté dans le traité.

Pour le Maine, jeune état créé en 1820, il était primordial d'asseoir son pouvoir sur une région bien précise et riche en ressources naturelles. Quant au Nouveau-Brunswick, la perte d'un territoire pris pour acquis où vit une partie de sa population était tout simplement impensable. Néanmoins, sans l'appui désiré de leur métropole ou capitale, le gouvernement provincial et celui du Maine se livrèrent une lutte de façon indirecte. La stratégie : convaincre les habitants et le gouvernement adverse que le territoire était contrôlé par l'une ou l'autre des puissances¹.

Le premier recensement américain effectué en 1820 compta 1 170 habitants. Apprenant la nouvelle d'une telle pratique par les Américains, le Nouveau-Brunswick fit de même et dénombra plus de 1 600 habitants en 1824. Les deux gouvernements continuèrent et le comptage de 1830 totalisa 2 500 pour le Maine et 2 612 pour le Nouveau-Brunswick². Ce dernier alla, en 1837, jusqu'à emprisonner un recenseur, Ebenezer Greeley's, qui tentait de dénombrier la population pour le compte du gouvernement américain³. Cette population composée de marchands, de bûcherons, et d'entrepreneurs forestiers de toutes sortes vivait au Madawaska et profitait des ressources naturelles abondantes de cette région.

Du point de vue américain, tous les Acadiens, Canadiens ou Anglais coupant du

bois dans la région étaient considérés comme des voleurs coupant illégalement les ressources américaines. Cette vision était semblable à celle des dirigeants du Nouveau-Brunswick qui voyaient les Américains faire de même sur le supposé territoire⁴.

C'est à ce moment que nous assistons à une série d'arrestations de part et d'autre. Après quelques petits accrochages politiques, le gouverneur du Maine, John Fairfield, décida d'envoyer Rufus McIntyre afin de déloger plus de 250 intrus qui coupaient illégalement du bois près de l'Aroostook. Les troupes du Nouveau-Brunswick firent elles aussi dix prisonniers dans cette région, preuve que personne ne savait quelle autorité avait le contrôle territorial⁵. L'incident majeur, fut l'arrestation de soldats et d'officiers anglais par des éclaireurs américains⁶.

Les préparatifs face à la guerre

À partir de ce moment, voyant le conflit s'étirer, les Américains autorisèrent des dépenses de 800 000 dollars pour le maintien des forces militaires. De plus, Fairfield ordonna la mobilisation de plus de 10 000 soldats et miliciens afin de bloquer toutes tentatives de prise de contrôle du territoire par les Anglais⁷. Pendant ce temps, le bataillon du 11^e régiment de Québec était aussi en marche vers le Madawaska. Plus tard, la Nouvelle-Écosse « offrait son dernier soldat pour repousser l'envahisseur⁸ ». D'autres arrestations ont eu lieu et John Harvey, gouverneur du Nouveau-Brunswick « qualifie l'action du Maine d'invasion non justifiée et demande l'enrôlement des forces provinciales⁹ ». Plusieurs Américains réclamaient la guerre et tout semblait y mener même si un compromis temporaire fut accepté par les deux partis. L'accord Harvey-Scott, du nom du gouverneur du Nouveau-Brunswick et du représentant du Maine, indiquait que le territoire de l'Aroostook demeurerait sous la

juridiction des États-Unis et que le nord de la rivière Saint-Jean, incluant cette dernière serait contrôlé par le Nouveau-Brunswick¹⁰. Cette trêve amena la libération des prisonniers mais ne fit pas oublier le conflit dans l'esprit des deux camps. Ces derniers profitèrent de ce répit pour se préparer à une guerre éminente, bien que retardée¹¹.

Aussitôt les troupes anglaises retournées à Québec et Halifax, Fairfield envoya un contingent en renfort aux forces américaines déjà en place. Ce geste provoqua la colère du gouverneur Harvey qui y voyait un geste de répudiation de l'entente prise entre son gouvernement et celui de l'état du Maine¹². Les quelques 200 hommes envoyés par Fairfield réorganisèrent le réseau de communication entre Aroostook et Bangor, construisirent le Fort Fairfield et le Fort Kent à l'embouchure de la Fish River. Ces deux *blockhaus*¹³, ou fortins, furent construits dans le but de protéger le territoire concédé temporairement par le Nouveau-Brunswick¹⁴.

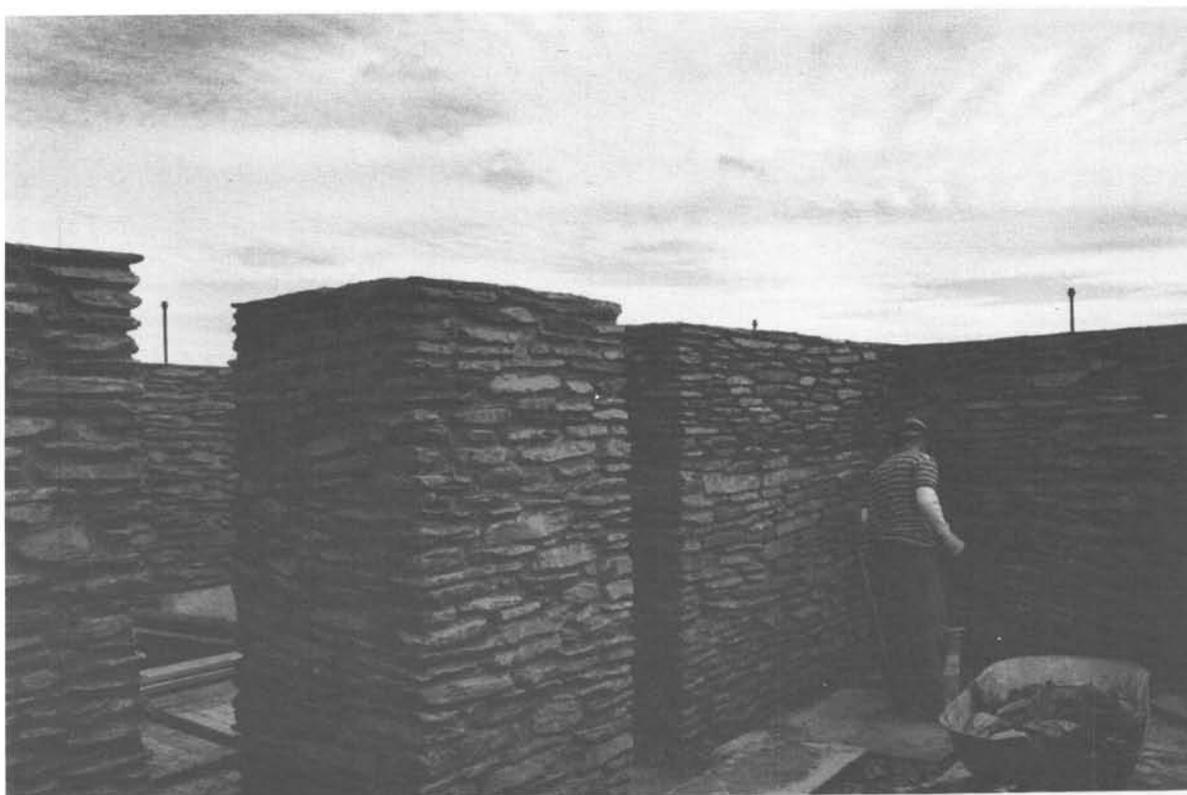
Du côté anglais, on rappela les troupes et on entreprit la construction de différentes fortifications¹⁵. Tout d'abord, la construction de deux campements pour les soldats et officiers près du Lac Témiscouata, entourés d'un fossé et une palissade, fut ce qu'on appela le Fort Ingall. Trois à quatre bateaux armés, capables de transporter de 20 à 30 hommes mouillèrent sur le lac à la disponibilité de l'armée anglaise¹⁶. Un peu plus loin sur la rivière Madawaska, plus précisément à Dégelis, les Anglais construisirent une petite caserne et firent de même à Grand-Sault, le long du fleuve Saint-Jean¹⁷.

Le Fortin du P'tit-Sault

L'idée maîtresse, derrière ces fortifications, était de protéger l'accès au fleuve. Étant la seule voie navigable pour se



Reconstruction du Fortin, 4 août 2000 (photo gracieuseté de Jacques G. Albert)



Reconstruction du fortin, 18 août 2000 (photo gracieuseté de Jacques G. Albert)



Reconstruction du Fortin, 9 octobre 2000 (photo gracieuseté de Jacques G. Albert)



Reconstruction du Fortin, 9 novembre 2000 (photo gracieuseté de Jacques G. Albert)



Reconstruction du Fortin, 5 décembre 2000 (photo gracieuseté de Jacques G. Albert)



Reconstruction du Fortin, 9 janvier 2001 (photo gracieuseté de Jacques G. Albert)

rendre à Halifax, ce dernier devait absolument demeurer en territoire anglais. C'est pour cette raison que la construction d'une quatrième structure militaire fut envisagée. Situé au confluent de la rivière Madawaska et du fleuve Saint-Jean, un pic rocheux semblait être l'emplacement idéal pour l'érection d'un nouveau fortin qui assurerait une présence anglaise capable de riposter en cas d'attaque américaine.

La construction d'un fortin était très populaire étant donné l'immensité du territoire nord-américain. Peu coûteux, rapide à bâtir et ne demandant pas de main-d'œuvre considérable, les blockhaus furent utilisés le plus souvent comme des fortifications temporaires répondant à un besoin immédiat¹⁸.

Le fortin du P'tit-Sault, construit en 1841, fut juché sur un rocher de plus de 150 pieds (45 mètres) et possédait une vue à 360° à des kilomètres à la ronde. Du haut de son piédestal, ce blockhaus donnait du fil à retordre aux attaquants qui auraient aimé les prendre par surprise, en fait, c'était pratiquement impossible. Aucun document n'indique la présence d'un fossé et l'érection d'une palissade qui pourtant accompagnaient la plupart des fortins anglais, ce qui laisse croire que leurs constructeurs avaient grandement confiance en leur œuvre. En fait, le fortin du P'tit-Sault fut l'un des plus savamment construits au Canada et selon certains, le plus gros¹⁹.

Les quatre murs, de trois pieds d'épaisseur, du premier étage furent construits en pierre et renfermaient un entrepôt d'artillerie et une réserve de provision pour 100 hommes. Le deuxième étage, fait de pièces de pin blanc était une caserne où l'on retrouvait 24 lits superposés. Huit meurtrières furent aussi installées à ce niveau. Le dernier étage quant à lui était équipé de deux canons, du type *carronade*. Placé dans une des quatre

embrasures, un canon pouvait tirer jusqu'à 1 050 verges (945 mètres). Les huit meurtrières pratiquées dans les murs pouvaient s'avérer utiles en cas d'attaque américaine. Au total, un régiment de 100 hommes pouvait résider dans cette construction. Après le Fort Ingall, le Fortin du P'tit-Sault était la plus grande fortification qui avait pour but de défendre le fleuve Saint-Jean afin de s'assurer que soit préservée anglaise, la route Halifax-Québec. En 1855, la foudre frappa le fortin et le feu le réduisit en cendres desquelles il fut reconstruit en 2000²⁰.

La signature du traité Webster-Ashburton

Lord Ashburton

Né en 1774, du nom d'Alexander Baring, il arrive aux États-Unis et s'installe dans la région de Penobscot (Maine actuel). Il épouse Anne Louisa en 1798 et retourne en Angleterre où il siège au Parlement de 1806 à 1835. Membre du conseil privé, il devient baron Ashburton en 1835 et se voit confier la tâche de rencontrer à Washington le diplomate américain Daniel Webster²¹.

Daniel Webster

Né le 18 janvier 1785 à Salisbury au New-Hampshire, il étudie le droit et est admis au Barreau en 1805. Avocat de profession, il est élu à la Chambre des représentants des États-Unis de 1813 à 1817 et y retourne en 1822 pour représenter la population de Boston. Sénateur en 1827, il devient secrétaire d'état et négocie le traité des frontières avec Lord Ashburton²².

Les pourparlers

Les directives de Londres à Lord Ashburton étaient assez claires. Ce dernier devait faire tout en son pouvoir afin de garder

le fleuve Saint-Jean et tout ce qui se situait au nord en territoire anglais. La rive sud serait intéressante, mais n'était pas indispensable. Il faut mentionner que Lord Ashburton était réputé non comme étant un guerrier politique, mais plutôt comme un politicien recherchant l'harmonie. Cela faisait de lui le candidat idéal pour le Parlement anglais qui voulait éviter une guerre avec les États-Unis²³.

Webster, quant à lui, faisait face aux revendications de l'état du Maine. Le gouvernement fédéral ne pouvait amputer un état de son territoire. Le négociateur américain devait donc réussir à posséder l'entièreté du territoire contesté, ce qui est totalement impossible. L'état du Maine fit pression et obtint un dédommagement pour les pertes territoriales encourues. Le gouvernement américain payerait les coûts de construction de la ligne de défense, de l'envoi de troupes américaines et donnerait une compensation pour le territoire situé au nord du fleuve Saint-Jean²⁴.

La signature du traité Webster-Ashburton eut lieu le 9 août 1842. Les Américains se virent accorder un droit de flottage de bois et de navigation sur le fleuve ainsi que 17 500 milles carrés de territoire. Les Anglais conservèrent tout le nord du Saint-Jean ainsi que sa rive, ce qui leur permettait de le partager avec son voisin du sud quand venait le temps de la drave ou pour simple navigation²⁵.

Suite à la signature, les deux diplomates furent grandement critiqués. Ils furent accusés d'avoir concédé trop de terrain à la puissance adverse²⁶. « Le Maine se disait écorché vif. Les Anglais accusèrent Webster d'avoir soustrait, [...] la carte du Duc d'Anville, dessin dont s'était servi Benjamin Franklin lors du traité de Versailles en 1783, qui justifiait, selon eux, les prétentions de la Grande-Bretagne²⁷ ».

Conclusion

Bien que des deux côtés l'on retrouve des mécontents, ce qui prouve que le traité fut équitable, les plus grandes victimes furent sans aucun doute les Acadiens vivant sur les rives du Saint-Jean, principalement ceux du sud. Le fleuve étant devenu la frontière internationale, les habitants du Madawaska se virent séparés par une frontière invisible, mais combien importante. Près de 2 000 Acadiens furent jetés aux Américains, par les plumes de Lord Ashburton et de Daniel Webster sans même avoir été préalablement consultés sur leur sort²⁸. Et tout cela, peut-être parce « que l'Angleterre, [...] aimait mieux céder du terrain que de prendre les armes contre la république rivale²⁹ ». Bien que Thomas Albert affirme que la frontière n'a « pas partagé les coeurs. [Et que] le Madawaska canadien et le Madawaska américain n'en font encore qu'un³⁰ ». Le fleuve qui était l'union des familles et de la communauté entière vient de se transformer en mur politique où chacun vivra séparé politiquement, linguistiquement et avec le temps, culturellement.

Il ne faut toutefois pas oublier qu'une guerre se préparait et qu'elle fut évitée grâce au bon vouloir des gouvernements du Maine et du Nouveau-Brunswick. John Harvey et John Fairfield ont su être patients et ont agi en homme d'état consciencieux de sauver des vies pour une dispute de frontière qui était sur le point de dégénérer en guerre qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses pour les relations entre les deux nations³¹.

Bibliographie

Livres

Albert, Thomas, *Histoire du Madawaska*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1920, 448 pages.

Albert, Thomas, *Histoire du Madawaska : entre l'Acadie, le Québec et l'Amérique*, nouvelle édition établie par Adrien Bérubé, Benoît Bérubé et Georgette Desjardins, LaSallé, Québec, Hurtubise HMH, La Société historique du Madawaska, 1982, 607 pages.

Couturier, Jacques Paul, *L'expérience canadienne, des origines à nos jours*, Laval, Beauchemin, 2000, 468 pages.

Doiron, Alonzo, *Guide historique et photographique sur le Madawaska*, Edmundston, 1980, 392 pages.

Le Fortin du P'tit Sault : Manuel de base pour les guides, Edmundston, 2001, 36 pages.

Melvin, Charlotte Lenentine, *Madawaska : A Chapter in Maine-New Brunswick Relations*, Rochester, University of Rochester, 1975, 86 pages.

Michaud, Guy R., *Au Madawaska : identité des gens. Le Fortin Petit-Sault et le monument*, Edmundston, Édition Guy R. Michaud, 1994, 36 pages.

Michaud, Guy R., *Brève histoire du Madawaska : des débuts à 1900*, Edmundston, Édition Guy R. Michaud, 1984, 206 pages.

Ouellet, J. Maurice, *Sur le sentier de la vie : témoignage d'une époque*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1985, 196 pages.

Paradis, Roger, *Papiers de / Papers of Prudent L. Mercure. Histoire du Madawaska*, Madawaska, Maine, Madawaska Historical Society, 1998.

Articles

« Des éléments qui s'y rapportent par souci d'exactitude historique no 1 », *Le Madawaska*, 10 mai 2000, p. 10-C.

« Des éléments qui s'y rapportent par souci d'exactitude historique no 2 », *Le Madawaska*, 17 mai 2000, p. 7-C.

« Le projet du Fortin du Petit-Sault se concrétise », *Le Madawaska*, 19 janvier 2000, p. 2-A.

Lang, Nicole, « Le conflit de la frontière internationale au Madawaska, 1830-1842 », *Les cahiers du GERHICO*, no 2, 2001, p. 133-144.

Pedneault, Jean L., « Déjà 1 500 visiteurs au Fortin du P'tit-Sault », *Le Madawaska*, 25 juillet 2001, p. 6-B.

Notes

¹ *Le Fortin du P'tit Sault : Manuel de base pour les guides*, Edmundston, 2001, p. 21

² Nicole Lang, « Le conflit de la frontière internationale au Madawaska, 1830-1842 », *Les cahiers du GERHICO*, no 2, 2001, p.134.

³ Charlotte Lenentine Melvin, *Madawaska : A Chapter in Maine-New Brunswick Relations*, Rochester, University of Rochester, 1975, p.46.

⁴ Nicole Lang, *op.cit.*, p. 134.

⁵ *Le Fortin du P'tit Sault, op.cit.*, p.7.

⁶ Thomas Albert, *Histoire du Madawaska*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1920, p. 215-216.

⁷ *Le Fortin du P'tit Sault, op.cit.*, p. 7.

⁸ Thomas Albert, *op.cit.*, p. 215-217.

⁹ *Le Fortin du P'tit Sault, op.cit.*, p. 7.

¹⁰ Thomas Albert, *op.cit.*, p. 218.

¹¹ *Ibid.*, p. 218.

¹² *Ibid.*, p. 218.

¹³ Vient de l'allemand : une maison qui bloque la passe.

¹⁴ Roger Paradis, *Papiers de / Papers of Prudent L. Mercure. Histoire du Madawaska*, Madawaska, Maine, Madawaska Historical Society, 1998, p. 44.

¹⁵ Thomas Albert, *op.cit.*, p. 218.

¹⁶ Roger Paradis, *op.cit.*, p. 45.

¹⁷ Thomas Albert, *op.cit.*, p. 219.

¹⁸ *Le Fortin du P'tit Sault, op.cit.*, p. 21.

¹⁹ *Ibid.*, p. 21-22.

²⁰ *Ibid.*, p. 21-27.

²¹ *Ibid.*, p. 19.

²² *Ibid.*, p. 12.

²³ Nicole Lang, *op.cit.*, p. 138-139.

²⁴ *Ibid.*, p. 139.

²⁵ *Ibid.*, p. 139-140.

²⁶ *Ibid.*, p. 140.

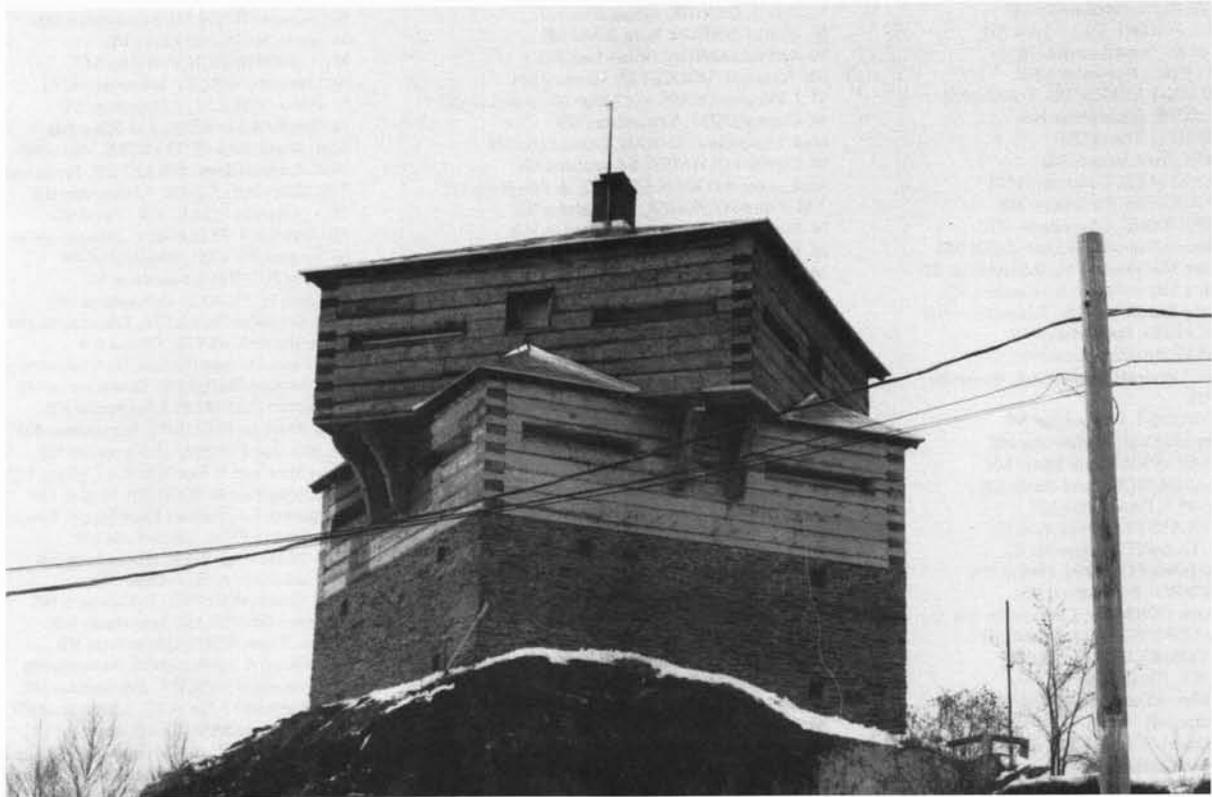
²⁷ Thomas Albert, *op.cit.*, p. 223.

²⁸ Nicole Lang, *op.cit.*, p. 140.

²⁹ Thomas Albert, *op.cit.*, p. 223.

³⁰ *Ibid.*, p. 223.

³¹ Charlotte Lenentine Melvin, *op.cit.*, p. 63.



Reconstruction du Fortin, 2 février 2001 (photo gracieuseté de Jacques G. Albert)

Membres honoraires de la Société historique du Madawaska

- † M. Jean-Louis BOUCHER, Edmundston NB
 M. Normand CARRIER, Edmundston NB
 † M. Oneil COUTURIER, Edmundston NB
 Mgr Eymard DESJARDINS, Edmundston NB
 Sœur Georgette DESJARDINS, rshj, Montréal QC
 † Mgr Ernest LANG, Saint-Basile NB
 † Rév. Gérard LEBEL, C.Ss.R., Sainte-Anne-de-Beaupré QC
 M. Claude PICARD, Saint-Basile NB
 M. Robert PICHETTE, Moncton NB
 Mgr J. Aurèle PLOURDE, Ottawa ON
 † M. Marcel SORMANY, Edmundston NB

Membres à vie de la Société historique du Madawaska

(au 10 mars 2004)

- Ms. Bemette ALBERT, Madawaska ME
 Dr et Mme D.J. ALBERT, Edmundston NB
 M. Gilles ALBERT, Saint-Léonard NB
 M. Jacques ALBERT, Edmundston NB
 Mad. Anne ALBERT-LEVESQUE, Tracadie NB
 M. Adrien BÉRUBÉ, Edmundston NB
 M. Benoît BÉRUBÉ, Ottawa ON
 M. Jules BOSSÉ, Saint-Jacques NB
 M. Guy E. BOUCHARD, Edmundston NB
 M. Paul G. BOURGOIN, Fredericton NB
 Me Maurice BOURQUE, Edmundston NB
 Caisse Populaire de Saint-Basile, Saint-Basile NB
 Caisse Populaire Madawaska Ltée, Edmundston NB
 Caisse Populaire Pâte-et-Papier, Edmundston NB
 Caisse Populaire République Ltée, Edmundston NB
 M. Normand CARON, Edmundston NB
 Dr Jeannot CASTONGUAY, Edmundston NB
 Centre académien-Université Sainte-Anne, Pointe-de-
 l'Église NS
 Me Guy G. CHAREST, Edmundston NB
 Mrs. Géraldine CHASSE, Madawaska ME
 Mad. Jeanne CHIASSON, Saint-Basile NB
 † M. Léandre CHIASSON, Saint-Basile NB
 M. Oneil CLAVET, Edmundston NB
 Mad. Denise CLAVETTE, Fredericton NB
 M. Jacques L. CLAVETTE, Sept-Iles Qc
 M. le sénateur Eymard CORBIN, Ottawa ON
 Dr Jacques CORBIN, Edmundston NB
 Mme Lucie-Anne CORMIER, Campbellton NB
 † M. Mathieu CORMIER, Campbellton NB
 M. Normand CORNO, Saint-Jacques NB
 Mad. Lisa COTÉ, Edmundston NB
 M. et Mme Gilles et Denise COUTURIER,
 Edmundston NB
 M. J. Marco Daniel COUTURIER, Saint-Joseph NB
 Mad. Rollande COUTURIER, Edmundston NB
 † Mme Almida CYR, Saint-Basile NB
 M. et Mme Alphée et Jeannine CYR, Saint-Basile NB
 M. et Mme Arthur CYR, Saint-Basile NB
 M. Ernest-Léo CYR, Montréal QC
 M. Georges U. CYR, Edmundston NB
 M. Gérard CYR, Saint-Basile NB
 Me Jean-François CYR, Baker Brook NB
 Mad. Patricia CYR, Saint-André NB
 M. Roland CYR, Edmundston NB
 Mad. Ursule CYR, Saint-Basile NB
 Mad. Yvette CYR, Baker-Brook NB
 M. Jean DAIGLE, Moncton NB
 M. Jérôme DAIGLE, Baker-Brook NB
 † Rév. Lionel DAIGLE, Saint-Basile NB
 † M. Péa A. DAIGLE, Edmundston NB
 Mad. Bernadette DAIGLE-RYAN, Ottawa ON
 M. Éloi DEGRACE, Edmonton AB
 M. Gérard DESJARDINS, Dieppe NB
 Mgr Gérard DIONNE, Saint-Basile NB
 Mad. Lucille DIONNE, Edmundston NB
 M. Victor DIONNE, Edmundston NB
 M. Zoël R. DIONNE, Edmundston NB
 M. Alonzo DOIRON, Saint-Basile NB
 M. Richard DOIRON, Grand-Sault NB
 Mr. Francis G. DOUCETTE, Concord NH
 M. J. François DRAPEAU, Notre-Dame-du-Lac QC
 M. Carmon DUBÉ, Edmundston NB
 Mad. Marie-Élisa FERRAN, Edmundston NB
 M. Charles FOURNIER, Edmundston NB
 Mad. Léoncie FOURNIER, N.-D. de l'Île-Perrot QC
 † M. Pierre FOURNIER, Edmundston NB
 M. Richard FOURNIER, Edmundston NB
 M. Jean-Yves FRANCOEUR, Edmundston NB
 M. Aimé GAGNON, Matane QC
 Mad. Ginette GAGNON, Edmundston NB
 Rév. Narcisse GAGNON, Saint-Léonard (Parent) NB
 Ms. Yvonne GAGNON, Buckfield ME
 M. Marcel GARVIE, Bertrand NB
 † M. Ernest HÉBERT, Edmundston NB
 M. Réjean LABRIE, Edmundston NB
 † Mgr Fernand LACROIX, Charlesbourg QC
 M. et Mme Robert et Claire LAFLAMME,
 Edmundston NB
 † M. Jean-Marc LAFONTAINE, Edmundston NB
 † M. Léon LAFORÊTES, DSL Drummond NB
 Mad. Gloria LAJOIE, Lac-Baker NB
 M. Lionel H. LAJOIE, Lac-Baker NB
 M. Gérard D. LANDRY, Edmundston NB
 M. Léopold LANG, Edmundston NB
 Mgr Urbain LANG, Grand-Sault NB
 M. Hugo Trygve LARSSON, Fredericton NB
 M. et Mme Bert et Colette LAVOIE, Edmundston NB
 M. Eudore et Mad. Janelle LAVOIE, Saint-Basile NB
 M. Jean Rock LAVOIE, Saint-Basile NB
 M. Jean-Baptiste LAVOIE, Edmundston NB
 M. Roger J. LAVOIE, Saint-Léonard NB
 M. Raymond LEBLANC, Saint-Basile NB
 M. André LECLERC, Saint-Jacques NB
 † Mgr Camille V. LECLERC, Grand-Sault NB
 M. Maurice A. LÉGER, Shédiac NB
 M. Pierre LEGRESLEY, Coleys Point NFL
 Mad. Aurore LEVESQUE, Edmundston NB
 † Rév. Claude LEVESQUE, Edmundston NB
 Rév. Lucien LEVESQUE, Saint-André NB
 M. Marc LONG, Edmundston NB
 Marguerite MAILLET, Moncton NB
 Mr. Albert MARTIN, Pasadena CA
 M. Berthier MARTIN, Saint-Basile NB
 Dr Gérard MARTIN, Ville Île-Perrot QC
 Mad. Rinette MARTIN, Saint-Basile NB
 Restaurant McDonald, Edmundston NB
 † M. Georges MICHAUD, Gatineau QC
 M. et Mme Guy et Dora MICHAUD, Edmundston NB
 † Rév. Napoléon MICHAUD, Edmundston NB
 † M. Raymond MICHAUD, Edmundston NB
 † Mad. Vitaline MICHAUD, Baker-Brook NB
 M. Ghislain MORIN, Saint-Hilaire NB
 Musée historique du Madawaska, Edmundston NB
 Rév. Laurent NADEAU, Edmundston NB
 M. Simon NADEAU, Verret NB
 Ms. Lisa ORNSTEIN, Fort Kent ME
 M. Léopold OUELLET, Edmundston NB
 M. Pierre OUELLET, Edmundston NB
 Dr Benoît OUELLETTE, Lac-Baker NB
 Mad. Marie-Anne OUELLETTE, Verret NB
 Mad. Annette (Serry) PELLETIER, Fredericton NB
 † M. Gilles PELLETIER, Edmundston NB
 M. J. Normand PELLETIER, Verret NB
 Mr. Rudolph T. PELLETIER, Madawaska ME
 M. Jacques PICARD, Edmundston NB
 M. Jerry PICARD, Edmundston NB
 M. Louis M. PICARD, Edmundston NB
 Mad. Germaine PICHETTE, Edmundston NB
 M. Jacques PICHETTE, Ottawa ON
 † Dr Louis-Philippe PICHETTE, Edmundston NB
 Rév. Armand PLOURDE, Saint-Léonard NB
 M. Delbert PLOURDE, Edmundston NB
 Mad. Monique PLOURDE, Edmundston NB
 M. Jean-Guy POITRAS, Edmundston NB
 M. et Mme Léo et Rita POITRAS, Siegas NB
 M. et Mme Pius R. POWERS, Nepean ON
 Religieuses hospitalières Saint-Joseph, Bathurst NB
 † M. Francis RICE, Edmundston NB
 Mad. Marie-Ange RICE, Edmundston NB
 M. Marc RIOUX, Saint-Basile NB
 Mad. Colette ROUSSEL, Edmundston NB
 M. Jean ROUSSELLE, Saint-Basile NB
 † Mad. Yvette RUET, Edmundston NB
 M. Armand A. SAINTONGE, Moncton NB
 Mad. Monique SAUCIER, Edmundston NB
 † Dr Alexandre J. SAVOIE, Edmundston NB
 Sr Anne-Marie SAVOIE rshj, Montréal QC
 † M. le sénateur Jean-Maurice SIMARD, Ottawa ON
 M. et Mme Gilmen et Huguette SMYTH, Saint-Basile NB
 Société Généalogique du N.-B., Fredericton NB
 Mad. Vicky SORMANY, Edmundston NB
 M. Conrad SOUCY, Saint-Basile NB
 Mad. Donata THÉRIAULT, Edmundston NB
 M. Léo R. THÉRIAULT, Kingman AZ
 M. Lévio et Thérèse THÉRIAULT, Edmundston NB
 M. Michel THÉRIAULT, Edmundston NB
 † M. Yves THÉRIAULT, Rawdon QC
 † M. Clément THÉRIAULT, Edmundston NB
 M. et Mme Michel et Odette THÉRIAULT, Saint-Louis-
 de-Kent NB
 M. Adrien THERRIEN, Fredericton NB
 M. Roy THERRIEN, Saint-Basile NB
 Mgr François THIBODEAU, Edmundston NB
 Mad. Georgette THIBODEAU, Edmundston NB
 University of Maine, Fort Kent ME
 M. et Mme John et Rita VALLILLÉE, Grand-Sault NB
 M. Daniel VIOLETTE, Richiboucto Road NB
 M. François VIOLETTE, Edmundston NB
 M. et Mme Rino et Jo-Anne VOLPÉ, Moncton NB

† La Société historique du Madawaska honore ses membres décédés en marquant leurs noms d'une croix

Courrier de deuxième classe
Enregistrement no 6304
Publiée 4 fois par année